Agro-service

Centrale Nationale Agro-Service
Rue de l'Hôpital 31 B2 • 1000 Bruxelles

DES HOMMES ET DES MACHINES • Histoire de l'entreprise de travaux agricoles et de l'agrofourniture en Belgique

Des hommes et des machines

Histoire de l'entreprise de travaux agricoles et de l'agrofourniture en Belgique

Centrale Nationale Agro-Service/Landbouw-Service 1961-2012

Des hommes et des machines

Histoire de l'entreprise de travaux agricoles et de l'agrofourniture en Belgique

Centrale Nationale Agro-Service/Landbouw-Service 1961-2012

BERT WOESTENBORGHS

Avant-propos 7

Introduction 8

Chapitre 1: Entrepreneur de battage, synonyme d'entrepreneur de travaux agricoles 12
Traces précoces des entreprises de travaux agricoles 13
Mémoire collective 14
Les premières tentatives d'organisation 17

Chapitre 2: L'organisation des classes moyennes dans le secteur agricole, 1950-1960 22
Révolution dans l'agriculture et dans l'entreprise de travaux agricoles 23
La longue voie menant à une structure faîtière nationale 29

Chapitre 3: Partenaire incontournable de l'exploitation agricole, 1961-1986 38
Expansion et spécialisation 39
Fonctionnement professionnel représentatif 49

Chapitre 4: Agriculture, société et entreprise, 1986-2012 60
Entre le marché et la société 61
En quête de crédibilité 70

En guise de conclusion 80

Notes 82

Bibliographie 88

Annexes 92

Colophon 98

‘Des hommes et des machines’, l’histoire de l’entreprise de travaux agricoles et de l’agrofourniture en Belgique est maintenant à votre portée de main. Ce récit historique traite de l’évolution de notre secteur en général et de l’association professionnelle ‘Centrale Nationale Agro-Service’ en particulier. Au début, elle suivait celle de l’agriculture à la trace, mais depuis quelques années, les activités ne cessent de s’élargir.

La réalisation du présent ouvrage ne fut pas une sinécure. Il n’existe en effet que peu de matériel comparable ou d’archives. Une reconstruction complète représenterait par conséquent un travail de plusieurs années.

L’histoire doit servir de leçon. Tout au long du demi-siècle précédent, l’association professionnelle a réussi à marquer le secteur. Il faut aujourd’hui établir la vision pour les années à venir. Comment notre secteur se développera-t-il au cours du 21ième siècle ? Et quel rôle la ‘Centrale Nationale Agro-Service’ peut-elle jouer dans cette évolution ?

Je tiens à remercier tous les administrateurs qui ont bénévolement participé au développement et la croissance de notre organisation pendant les 50 années d’existence d’Agro-Service, non seulement au niveau national, mais également régional, provincial et même européen. Leurs conjoints et conjointes méritent bien entendu également notre reconnaissance. Sans leur soutien, les réunions n’auraient pas pu avoir lieu, ni la défense des dossiers auprès des pouvoirs publics et autres instances.

J’espère que le présent ouvrage pourra vous intéresser. Je vous souhaite beaucoup de plaisir à sa lecture !

Johan VAN BOSCH
Secrétaire général

Introduction

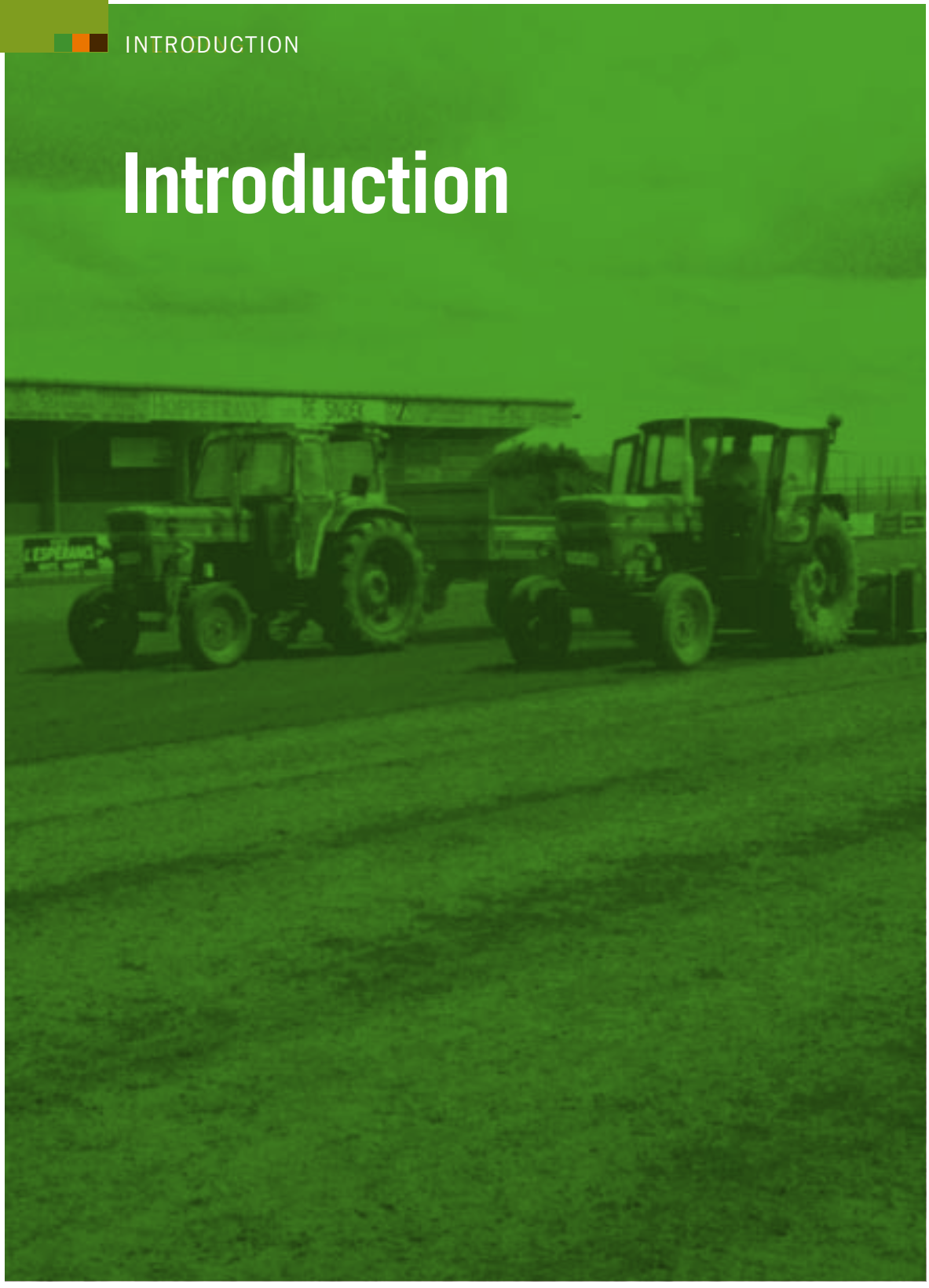

Depuis que l'homme chasseur de la préhistoire s'est sédentarisé - voilà plus de 9000 ans avant notre ère déjà - l'agriculture a connu un développement énorme. Le 'grand pas en avant' est toutefois assez récent. Durant plusieurs millénaires, les techniques, les matériaux et les coutumes n'ont connu qu'une évolution limitée et très régionale. Le développement d'outils tels que la charrue ou la percée de nouvelles cultures telles que la pomme de terre ont, il est vrai, été significatifs pour l'agriculture et pour l'alimentation humaine, mais n'ont pas révolutionné le travail dans les champs ou dans l'étable.

Pour cela, il a fallu attendre la fin du 18ième siècle, avec le développement de la machine à vapeur en Angleterre. Et il fallut encore quelques décennies avant qu'une application agricole soit développée. Mais à partir de 1850, les choses ont commencé à s'emballer. Dans le même temps, la technique de fabrication de l'acier et du fer fut affinée, ce qui permettait de produire des machines, agricoles entre autres, à plus grande échelle. C'est à ce moment que l'entreprise de travaux agricoles - telle qu'elle existe toujours aujourd'hui - a vu le jour.

Description

Au sens large, le mot néerlandais « loonwerk » (également la dénomination de l'entreprise de travaux agricoles en néerlandais) englobe tous les travaux réalisés pour des tiers, en contrepartie d'une indemnisation. Sur le fond, il n'y pas de différence avec le « loonarbeid » (travail salarié), qui, littéralement, peut être compris comme un 'travail réalisé en contrepartie d'un salaire'. Les développements industriels du 19ième siècle et la lutte pour l'émancipation sociale qui s'ensuivit ont réduit la signification du « loonarbeid » (travail salarié) au contexte industriel : dans une usine, un ouvrier fournit du « loonarbeid » (travail salarié).

Par contre, la dénomination « loonwerk » a conservé une connotation agricole. Ce terme est encore et toujours utilisé en référence à l'entreprise de travaux agricoles. Il faut alors comprendre, par « loonwerk », « la réalisation de travaux (…) dans une autre entreprise (agricole) en contrepartie d'un salaire : battage, arrachage, etc. »[1]. Dans la région flamande, le terme utilisé est « loonwerk », et un entrepreneur de travaux agricoles est un « loonwerker ». Aux Pays-Bas, le terme « loonwerk » est également utilisé, mais par contre, pour désigner l'entreprise, « loonbedrijf » est beaucoup plus souvent utilisé. Il n'existe en français aucune dénomination courte pour l'entreprise de travaux agricoles. Le terme est souvent abrégé en ETA pour des raisons de commodité.

Travailler en contrepartie d'un salaire implique, de manière implicite, l'indemnisation financière du travail fourni. Toutefois, dans l'agriculture, il est depuis toujours coutume de ne pas verser d'argent, mais d'offrir un service en retour, au titre de rémunération. Au sens strict, un tel travail, souvent répertorié comme une entraide entre voisins, ne relève pas de l'entreprise de travaux agricoles. Il s'agit pourtant de travaux effectués contre compensation. Des travaux exécutés à titre gratuit pour des tiers peuvent dès lors être considérés comme des prestations d'entreprise de travaux agricoles. L'exemple classique est celui du petit fermier, du fermier locataire, de l'ouvrier à la journée ou même du garçon de ferme qui travaillait un petit lopin de terre d'un à deux hectares, souvent à titre complémentaire, le plus souvent sans aucune mécanisation ou cheval. Au besoin, il faisait appel à un fermier proche de plus grande envergure, qui l'aidait en échange d'un nombre de journées de travail, et pas uniquement du petit fermier, mais parfois de toute sa famille. Ce phénomène était fréquent en Flandre et en Wallonie jusque dans les années 1950[2]. L'aide entre voisins était également de mise entre les fermiers, notamment lors des moments les plus intenses de la récolte ou en cas de maladie. Dans l'agriculture du 21ième siècle, cette aide entre voisins fait toujours indéniablement partie de la pratique quotidienne. Tenant compte des phénomènes d'expansion, de spécialisation et de l'accroissement des risques financiers, cela devient toutefois de moins en moins évident pour les tâches structurelles au sein d'une ferme. Le caractère informel de l'échange reste de toute manière une caractéristique essentielle de l'aide mutuelle.

Interprétation

Le récit historique qui suit présente pour la première fois de manière plus approfondie l'évolution du secteur belge des entreprises de travaux agricoles en général et de la

fédération professionnelle Agro-Service/Landbouw-Service en particulier. Toutefois, au cours de l'étude, des choix ont été faits. De ce fait, pour chaque période, l'attention se concentre davantage sur la mise à nu de quelques lignes de force plutôt que sur une énumération lassante de l'amalgame de petits et grands éléments du fonctionnement quotidien. Sans porter préjudice au rôle et au mérite des commerçants d'engrais, semences et produits phytopharmaceutiques, nous nous concentrerons avant toute chose sur l'entreprise de travaux agricoles sur le terrain. Nous évoquerons également le contexte de l'évolution de l'agriculture de manière générale, mais dans le cadre de cette publication, nous nous focaliserons sur la culture et sa mécanisation. L'histoire de la Belgique dans son entièreté sera présentée dans la mesure du possible, mais il n'a pas toujours été évident de clarifier les différents développements en Wallonie et en Flandre. Nous expliquerons brièvement l'évolution de quelques initiatives intéressantes, considérées comme annonciatrices de l'actuelle fédération professionnelle.

L'étude n'a pas bénéficié d'une abondance d'archives et de sources. Le secrétaire de l'organisation, Stefaan Tessier, a déposé ses archives, et nous avons trouvé quelques documents fragmentaires dans les archives assez importantes de la NCMV/UNIZO. Au fil des ans, plusieurs comptes-rendus historiques ont été publiés sous forme de chronique. Certains étudiants ont également consacré leur mémoire de fin d'études au secteur des entreprises de travaux agricoles, visant principalement à mesurer l'impact économique. Heureusement, nous avons également pu faire appel à plusieurs personnes concernées du secteur, qui ont pu nous fournir les informations nécessaires verbalement, et nous les en remercions. Cet ouvrage constitue donc, en ce sens, une nouvelle contribution à l'histoire de l'évolution de la mécanisation de l'agriculture en Belgique. Une histoire qui est loin d'être terminée.

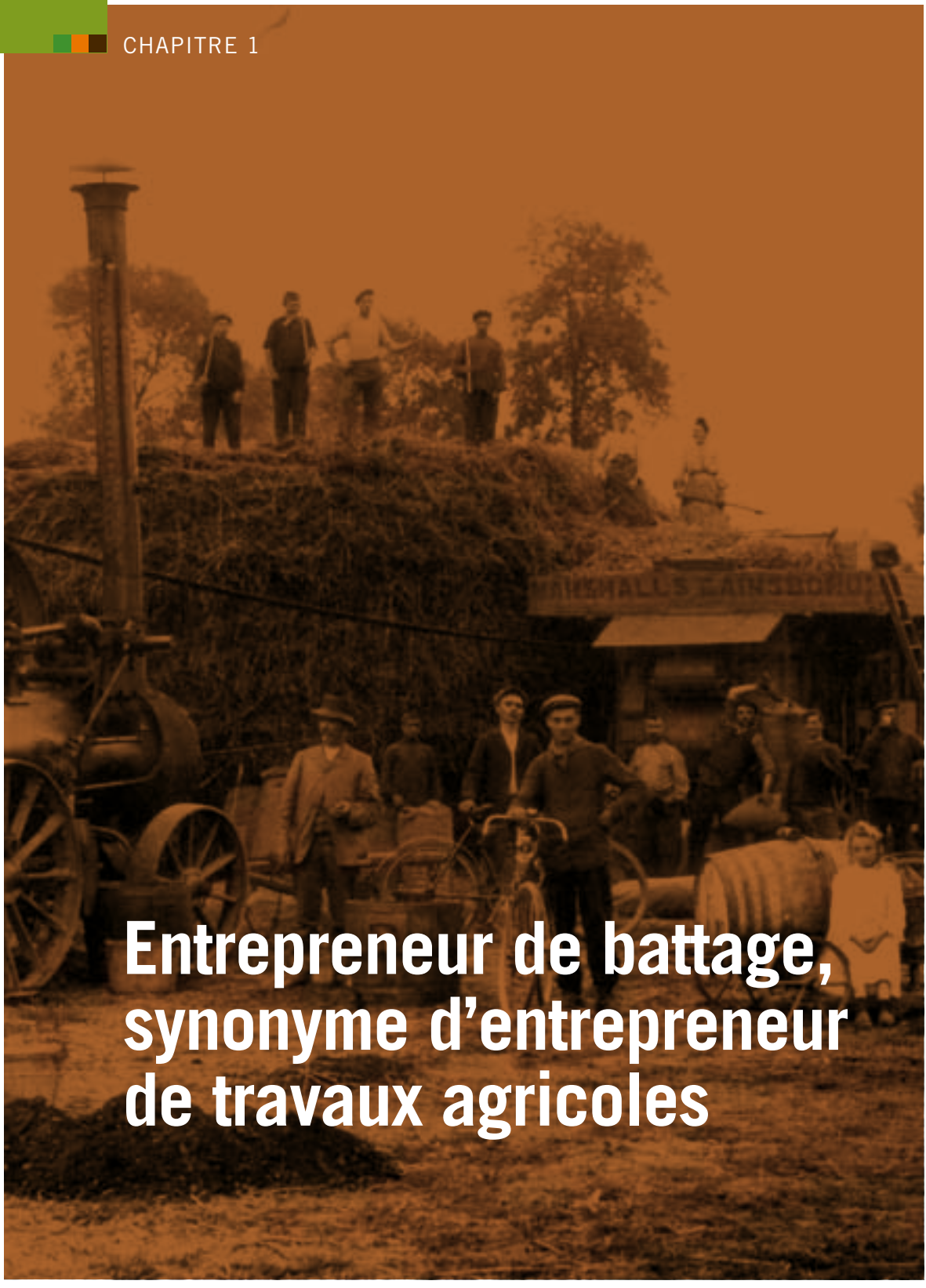

Entrepreneur de battage, synonyme d'entrepreneur de travaux agricoles

Bien que les entreprises de travaux agricoles englobent toutes les formes de travaux contre paiement, leur origine réside clairement dans le battage mécanique. Mieux encore, jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, la majeure partie des entreprises de travaux agricoles en Belgique se limitaient au battage stationnaire avec entraînement par locomobile à vapeur, moteur stationnaire ou tracteur.

Cette focalisation n'est bien évidemment pas un hasard. Dans l'ensemble des activités de la ferme mixte non mécanisée, le battage - le fait de séparer les grains des épis - était l'un des grands points névralgiques. Le battage manuel au fléau était chronophage, monotone et épuisant. Tout l'hiver durant, plusieurs personnes y consacraient journée après journée dans la grange. Le développement de la batteuse fut pour ainsi dire la première activité agricole mécanisée, avec le lancement de la locomobile à vapeur pour l'entraînement.

TRACES PRÉCOCES DES ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES

Pour les grandes fermes, investir dans de telles machines - coûteuses il est vrai - valait la peine d'être envisagé. Le principal inconvénient était que l'exploitation agricole n'avait d'utilité de cet outil que durant une période relativement courte. Compte tenu du prix d'achat, cette mise en œuvre limitée était difficilement justifiable. Il était donc logique de mettre l'outil à disposition ailleurs, contre paiement. Cela ne pouvait bien entendu pas être le travail du gentleman-farmer en personne, ni de l'un ou l'autre ouvrier agricole

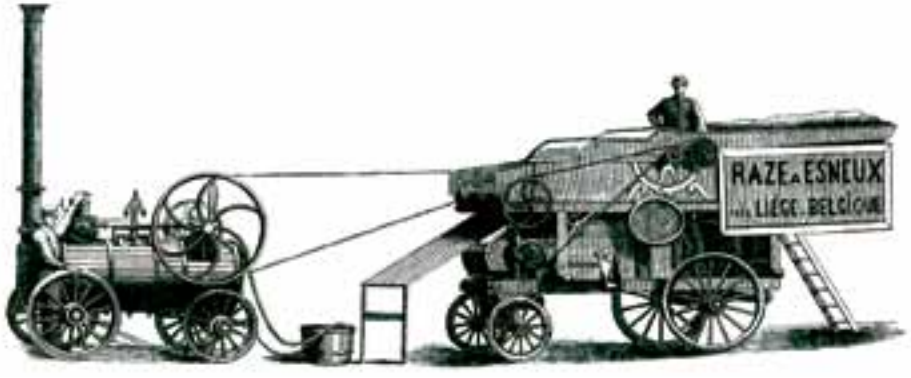

Annonce parue dans le *Journal de la Société Centrale d'Agriculture*, 1868. La société Raze d'Esneux était un fabricant connu de batteuses et de locomobiles, mais connaissait également une activité importante en tant qu'entreprise de travaux agricoles.

non qualifié. C'est à ce moment-là que l'entrepreneur de travaux agricoles fait son apparition. En 1863, dans l'arrondissement de Tournai, le 'battage ambulant' était depuis quelques années considéré comme 'une riche source de revenus pour les propriétaires de machines locomobiles'[1]. Au cours de cette même période, pendant la saison, un certain Demollein, un entrepreneur de battage de Visé, se rendait jusque dans le Limbourg néerlandais avec son parc de machines[2].

Combinaison d'une locomobile et d'une batteuse stationnaire, Givy, aux environs de 1900. La batteuse requérait une main d'œuvre importante.

L'entreprise Raze à Esneux était au 19ième siècle le plus gros constructeur belge de batteuses et de locomobiles. Cette entreprise commença à produire des batteuses dès 1857, et il fallut attendre 1863 pour les voir mises en location. En 1880, 25 combinaisons de locomobile et de batteuse étaient en service. En 1905, ce nombre avait atteint un total de 45[3]. Petit à petit, les travaux agricoles et l'acquisition des machines nécessaires devinrent le domaine d'entreprises spécifiques. Le fermier donneur d'ordre devait pour sa part fournir le charbon et l'eau pour la locomobile, ainsi que les chevaux pour aller chercher cette lourde machine à l'endroit de sa précédente utilisation[4]. L'entrepreneur fournissait quant à lui un chauffeur et la main-d'œuvre nécessaire - souvent une équipe d'ouvriers flamands qui passaient de ferme en ferme tout au long de la saison de battage.

Le battage en location était réservé aux grandes entreprises agricoles des riches régions limoneuses de Hesbaye, du Condroz ou des Polders. Et même là, jusqu'à la fin du 19ième siècle, un certain conservatisme restait de mise, surtout si l'on disposait de suffisamment de main-d'œuvre bon marché pour procéder au battage manuel[5]. Dans les régions pauvres de la Campine, des Flandres ou des Ardennes, d'innombrables petites entreprises continuaient à travailler au fléau.

MÉMOIRE COLLECTIVE

Après la Première Guerre Mondiale, l'entreprise de travaux agricoles se concentrait toujours sur le battage, mais sa réalisation technique devint plus performante. En particulier à partir de 1930, car les batteuses devinrent de plus en plus grandes. Les constructeurs fabriquaient des séries spéciales de machines presqu'exclusivement réservées aux entrepreneurs de battage. Ces énormes et lourdes machines battaient non seulement les grains,

Dépliant publicitaire de la presse D.O.W., années 1920. Les constructeurs s'adressaient aux entrepreneurs de battage avec des séries spéciales de batteuses et de presses à balles très performantes.

mais elles les nettoyaient, les triaient et les ensachaient. À l'arrière, elles étaient généralement équipées d'une lieuse, et par la suite d'une presse à paille, tandis que les gerbes étaient de plus en plus souvent chargées sur une bande transporteuse. Il n'y a pas que la succession des différentes manipulations qui augmenta fortement, mais aussi le volume du traitement. Dans les années 1940, il n'était pas inhabituel de voir des batteuses capables de battre plus de 3 tonnes de céréales à l'heure. Jusque dans les années 1920, l'entraînement se faisait toujours à l'aide d'une locomobile, qui fut de plus en plus souvent remplacée par un tracteur, plus mobile, ou un moteur diesel stationnaire, moins coûteux.

Le battage machinal n'était plus, depuis longtemps, l'apanage des grandes fermes. Certains fermiers investissaient dans de petites batteuses, mues par un manège ou par un moteur diesel/électrique stationnaire. Pour de nombreuses exploitations, ces installations suffisaient, et permettaient de préserver cette indépendance tant appréciée. Toutefois, l'entrepreneur de battage était tout aussi souvent appelé. Le plus souvent en concertation avec quelques voisins, de sorte que l'entrepreneur de battage faisait toutes les fermes de la région une par une. Grâce au tracteur, le déplacement d'une ferme à l'autre était nettement plus facile qu'auparavant, avec la lourde locomobile. Pour les petites entreprises agricoles, la venue de l'entrepreneur de battage et de son parc de machines constituait l'événement de l'année. « Nous étions tristes de devoir aller à l'école lorsque la batteuse arrivait à la ferme. Le midi et à quatre heures, nous rentrions à la maison à toute vitesse. Nous ne prenions pas le temps de manger, nous voulions trop voir la batteuse. Impossible de nous en éloigner, même

Une équipe de battage et sa presse à balles, années 1930. En raison de leur dimension et de leur poids, le déplacement des machines sur des roues en fer ou en bois n'était pas évident.

Combinaison d'un tracteur et d'une batteuse stationnaire, années 1920. La force motrice des locomobiles massives fut progressivement remplacée par celle des tracteurs, nettement plus mobiles.

à coups de bâton ! »[6]. C'est sans doute à cette époque que remonte l'image mythique si souvent décrite dans la littérature.

L'entrepreneur de battage arrivait dans les grandes entreprises pour une très courte période, durant l'été. De la sorte, il se chargeait des premières céréales (orge et avoine) et fournissait d'emblée au fermier les semences nécessaires. En hiver, l'entrepreneur de battage revenait pour le reste de la récolte. À la ferme, l'automne était réservé à la récolte des pommes de terre et des betteraves. Il n'y avait donc ni le temps, ni le personnel nécessaire pour le battage. Les entrepreneurs de battage ne visitaient les petites fermes que l'hiver. En Flandre, l'entrepreneur de travaux agricoles fournissait un ou plusieurs ouvriers. La majorité de la main-d'œuvre provenait de la ferme, de chez des amis, des voisins ou de la famille. En Wallonie, surtout dans les grandes fermes, l'entrepreneur de travaux agricoles venait avec une équipe d'ouvriers[7].

LES PREMIÈRES TENTATIVES D'ORGANISATION

La première moitié du 20ième siècle connut plusieurs initiatives visant la création d'un groupement, une association ou une fédération d'entrepreneurs de travaux agricoles belges. Le résultat demeura toutefois limité à la publication d'un périodique, avec un terrain d'action régional, rarement national. Ce périodique était bien évidemment un support intéressant, car facile à financer. Si l'éditeur pouvait démontrer que sa publication touchait les entrepreneurs de battage, de nombreux constructeurs et distributeurs de machines, mais aussi d'accessoires tels que câbles et roues dentées, étaient disposés à payer pour de la publicité. Il fut toutefois difficile d'établir un champ d'action allant au-delà du régional. Même si les ambitions visaient toute la Belgique, il n'était pas facile de réunir la grande variété d'entrepreneurs de battage sous un même drapeau. Le secteur ne percevait pas bien la nécessité d'une quelconque organisation, et les différences entre les diverses régions agricoles flamandes et wallonnes étaient parfois plus fondamentales que prévu. Et souvent, les accords entre les entrepreneurs de travaux agricoles locaux étaient informels[8].

Entre 1908 et 1910, un *Syndicat des entrepreneurs de battage de céréales et des propriétaires de machines à vapeur de Belgique* (appelée l'*Union* à partir de 1909) existait bel et bien. Son siège administratif, situé à Bruxelles, voulait « améliorer sous toutes ses formes l'entreprise de battage des céréales, vulgariser la science et le goût de son art à tout conducteur de machines mécaniques »[9]. Le périodique *La Locomobile* connaissait une ambitieuse édition hebdomadaire avec un tirage, paraît-il, de 1200 exemplaires. Cette publication s'adressait en principe aux entrepreneurs de travaux agricoles et aux propriétaires de locomobiles de toute la Belgique. Dans la pratique toutefois, cela se limitait au Condroz, à la Hesbaye, à une partie des Ardennes et à la zone située entre la Sambre et la Meuse. Au printemps 1908, une initiative visa à organiser des réunions d'informations en une dizaine d'endroits, parmi lesquels Roulers et Dendermonde[10]. Outre les publicités commerciales utiles, les informations techniques sur les pièces et la présentation des nouveautés sur le marché, ces réunions abordaient également des sujets plus structurels. Le plaidoyer de la rédaction en faveur d'une comptabilité de l'entreprise, afin de pouvoir

Samedi 10 Avril 1909 — N° 45 — Deuxième Année

ABONNEMENT ANNUEL : CINQ FRANCS

LA LOCOMOBILE

REVUE SPÉCIALE
de l'Union des Entrepreneurs de Battage de Céréales et des Propriétaires de Machines à vapeur de Belgique

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS à 1200 EXEMPLAIRES

Titre dans *La Locomobile*, avril 1909. Entre 1909 et 1910, le *Syndicat des entrepreneurs de battage* déploya une organisation visant à défendre les intérêts des entrepreneurs de battage en Belgique. L'édition d'un hebdomadaire cadrait dans cette initiative.

calculer la rentabilité de l'entreprise de travaux agricoles était, étonnamment, déjà très actuel. La comparaison des prix entre l'utilisation d'une locomobile en location ou à l'achat, ou la présentation de prix indicatifs pour le battage par sac ou par jour, étaient des thèmes récurrents, même plusieurs décennies plus tard. En 1909, l'Union est devenue une organisation d'achat, sous la forme d'une S.A., *Société anonyme pour favoriser l'industrie et l'agriculture*. Outre plusieurs entreprises connues (Doyen à Bruxelles, et Raze, à Esneux) et moins connues, ce fut principalement Adolphe Leroy, à la fois secrétaire et force motrice de *La Locomobile*, qui s'y consacra pleinement. Toutefois, cette nouvelle société s'avéra bien vite être une boîte vide. D'après Leroy, les associés ne respectaient pas leurs accords financiers, ce qui l'obligea, au printemps 1910, à arrêter la publication du périodique et le fonctionnement dans son ensemble[11].

Annonce parue dans *La Locomobile*, avril 1909. Pour les constructeurs de machines agricoles, une revue professionnelle adressée aux entrepreneurs de battage constituait bien entendu un support publicitaire bienvenu.

À la fin des années 1930, une initiative flamande émana de l'entreprise de battage Max Buyck à Anzegem, qui distribuait également entre autres des batteuses Raussendorf, avec l'édition du mensuel *De Vlaamsche Loondorscher*, dont le sous-titre « Strijdorgaan voor een menschwaardig bestaan der loondorschers in Vlaanderen » ne laissait que peu de place à l'imagination[12]. Outre une présentation détaillée des tracteurs et des camions du constructeur allemand Hanomag, le contenu était effectivement fortement consacré à la situation délicate du marché au niveau des prix du lait, des porcs et des pommes de terre de l'époque. Avec cet exposé, il allait plus loin que le discours classique des entrepreneurs de travaux agricoles, et il s'attaquait également au Boerenbond belge[13]. Quant à savoir dans quelle mesure *De Vlaamsche Loondorscher* a représenté plus qu'une publication unique, c'est difficile à dire.

Peut-être l'initiative de Buyck était-elle une réaction à la *Fédération nationale des entrepreneurs de battage*, presqu'exclusivement francophone, et qui existait depuis longtemps déjà. Fondée en septembre 1929, elle était le résultat de la fusion entre deux organisations wallonnes, l'*Amicale des batteurs de récolte de Gembloux*, dirigée par un certain René

Hubinon, et la plus ambitieuse *Fédération nationale des entrepreneurs de battage* dont le fonctionnement était soutenu par l'entrepreneur de battage Philippe Dubuisson, de Chièvres[14]. Une direction assurée par Jules Albos, de Silly, également entrepreneur de battage, devait essayer de réaliser les ambitions de la nouvelle Fédération. La publication d'un nouveau périodique, *Le journal des batteurs,* cadrait parfaitement avec cette mission[15]. Outre des contributions techniques assez évidentes, la publication consacrait une attention suffisante à la législation sur les accidents du travail, les assurances et les allocations familiales. Assez étonnamment, cette publication eut du mal à trouver des publicités commerciales. À la fin des années 1930, il n'était plus question de cette publication, ni de la plupart des membres susmentionnés.

Couverture du magazine *De Vlaamsche Loondorscher*, 1933. Le distributeur et entrepreneur de battage Max Buyck d'Anzegem prit l'initiative de publier une revue professionnelle ayant un profil résolument flamand.

L'assise de la Fédération fut toutefois considérée comme suffisante que pour être impliquée, en tant que représentante des employeurs, à la Commission Paritaire Nationale fondée le 6 juillet 1939 en vue de délibérer et de se prononcer sur les conditions salariales et les autres conditions de travail dans les entreprises de battage[16]. La Fédération était alors dirigée de main de maître par Georges Gailliez, de Limelette, près d'Ottignies, et se décrivait comme neutre. Elle voulait ce faisant avant tout souligner qu'elle ne se ralliait à aucun organe de nature philosophique. Pendant la guerre, l'occupant allemand mit un terme à la concertation via les commissions paritaires. La Fédération, avec Gailliez comme porte-parole, était désormais l'interlocuteur direct de la *Nationale Landbouw- en Voedingscorporatie (NLVC),* l'organisation qui devait mener à bien l'agriculture et la distribution alimentaire au nom de l'occupant allemand. Chaque entrepreneur de battage se voyait par exemple attribuer une région donnée, ainsi qu'une quantité de carburant et de fil de fer, pour presser la paille[17.] Peu après la guerre, la concertation sociale fut à nouveau officialisée par le biais d'une nouvelle commission paritaire, avec la Fédération comme seule représentante des employeurs.

UNE TRANCHE DE VIE DE L'ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES, 1925[17]

4 h 15 du matin

Je n'ai pas l'impression de vraiment me réveiller ce matin. Une nuit sur le foin ne correspond apparemment pas nécessairement à une nuit blanche, du moins si le voisin ne ronfle pas trop fort. Il ne manque bien entendu pas de place dans le grenier de cette ferme en carré. Un superbe bâtiment, d'ailleurs, fort différent des petites baraques que l'on voit chez nous. Le chauffeur et le machiniste se sont levés encore plus tôt et ont déjà lancé la locomobile, que j'entends siffler et souffler dans la cour centrale.

6 h 00

Le travail avance bien. Il est vrai que notre équipe travaille ensemble depuis plusieurs années. Chacun a son rôle. Pour la troisième année d'affilée, le mien est de présenter les gerbes de blé. J'espère l'année prochaine pouvoir alimenter la batteuse. Vu que François quittera bientôt l'équipe, il faut absolument que j'en parle au maître de battage. Cela me permettrait également de gagner un peu plus, ce serait toujours ça de gagné.

11 h 00

Comme tous les jours, Monsieur Georges est venu vérifier l'avancement des travaux. Nous faisons alors un effort particulier, mais il a toujours quelques remarques à faire. Pas facile, le patron !

13 h 00

Normalement, nous tenons maintenant notre pause de midi, mais il a été décidé que nous n'interromprons pas le travail. Avec un peu de chance, nous pourrons ainsi terminer le travail aujourd'hui pour nous diriger vers la prochaine ferme demain. Selon le chef d'équipe nous recevrons un franc supplémentaire et Monsieur Georges nous a promis un verre de genièvre, ce qui adoucit bien la peine !

16 h 00

C'est la course. Les gerbes de blé filent dans la batteuse, la locomobile vrombit à plein régime, chacun se donne comme si sa vie en dépendait. Il semble que le genièvre ait libéré des forces inconnues. Ou peut-être était-ce la jolie jeune fille qui était venue nous le servir ? Les remarques n'étaient pas piquées des vers et bien qu'elle ne nous comprenait pas, je crois qu'elle a bien saisi ce que nous disions.

20h00

Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir terminer et la fatigue se fait sentir. Nous n'avons bien entendu pas pu maintenir le rythme effréné de cette après-midi. C'est à la fin d'une rude journée comme celle-ci que le danger guette. L'année dernière, un membre de notre équipe a perdu deux doigts en introduisant la toute dernière gerbe de blé dans la batteuse. Il y avait du sang partout. Cette année, il ne fait plus partie de l'équipe.

22h45

Enfin! Nous y sommes arrivés! Demain matin, nous partirons en direction de la prochaine ferme, située dans les environs. Bon, c'en est assez pour aujourd'hui, je vais me coucher.

CHAPITRE 2

L'organisation des classes moyennes dans le secteur agricole

1950-1960

Les premières années après la Seconde Guerre Mondiale étaient principalement consacrées à la reconstruction du pays. Même si la Belgique était sortie relativement indemne de la guerre, le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix n'était certes pas évident. Une politique de redressement austère menée par les autorités, suivie d'une politique économique dynamique pendant les années 1950 ont permis de mener à bien ce processus.

Pendant les années 1950, les exploitations agricoles se caractérisaient toujours par leur taille relativement réduite, leur caractère familial et leur plan de culture mixte. 'Chaque' agriculteur cultivait une parcelle de céréales, de betteraves et de pommes de terre. 'Chaque' ferme faisait l'élevage de vaches et de porcs, et disposait de prairies pour le bétail et le foin. Même les exploitations horticoles spécialisées se consacraient partiellement aux cultures arables. Pour l'agriculture en général et plus particulièrement pour l'entreprise de travaux agricoles, cette période représente le début de l'évolution de la mécanisation, qui suit d'ailleurs toujours son cours à ce jour[1].

RÉVOLUTION DANS L'AGRICULTURE ET DANS L'ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

De la mécanisation à la motorisation

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale que le parc des machines dans le secteur agricole belge passa de l'époque mécanique à l'époque motorisée. La plupart des interventions dans les champs étaient déjà plus ou moins mécanisées or la motorisation était très limitée. À l'exception du battage stationnaire, la force humaine ou animale restait indispensable pour tous les travaux. La meilleure preuve en est que plus de 240.000 chevaux étaient toujours actifs dans l'agriculture dans les années 1940.

La situation changea définitivement après 1945 avec l'introduction du tracteur[2]. Suite à une série d'innovations techniques, le tracteur devint plus performant que jamais. Il ne serait dorénavant plus uniquement un moyen de transport, mais servirait à tirer, à porter et à entraîner les outils agricoles. La mise au point du moteur diesel, l'ajout de la prise de force indépendante, le remplacement des roues en fer par des pneus ainsi que l'attelage trois points permettant de porter des outils conféraient au tracteur une puissance nettement plus importante[3].

Tracteur de la marque Allis-Chalmers, début des années 1950. Tant pour le fermier que pour l'entrepreneur de travaux agricoles, le tracteur était d'une importance révolutionnaire pour la réalisation des travaux.

La puissance des moteurs de tracteur suivit une courbe ascendante : en 1950, seuls 2% des tracteurs disposaient d'une puissance supérieure à 50 cv, en 1962 leur nombre atteignit déjà 22%[4], ce qui permettait aux constructeurs de proposer des outils agricoles plus lourds et plus grands pour les différentes cultures. La récolte des pommes de terre et des betteraves fut ainsi complètement mécanisée. Jusqu'au début des années 1950, les outils tirés par des chevaux permettaient d'alléger quelque peu les travaux de récolte dans ces cultures, sans plus. Les tracteurs allaient dorénavant tirer et entraîner des arracheuses de pommes de terre travaillant un ou plusieurs rangs à la fois et pouvant, en passant, nettoyer et ensacher les pommes de terre. Les cailloux, les mottes de terre et les pommes de terre étant souvent d'un même calibre, le tri des pommes de terre se faisait encore manuellement au début des années 1960. La récolte des betteraves se faisait d'abord à l'aide de décolleteuses monorang, les betteraves devant simultanément être décolletées - leur feuillage étant fortement prisé comme aliment pour bétail -, arrachées, nettoyées et placées en rangées. La décolleteuse monorang permettait d'arracher environ un hectare de betteraves par jour. Au milieu des années 1960, l'arrivée des arracheuses de betteraves à six rangs permettait de récolter de 4 à 5 hectares par jour.

A cette même époque, la récolte des céréales connut une évolution tout aussi radicale suite au lancement de la moissonneuse-batteuse automotrice. La moissonneuse-batteuse tractée et automotrice était connue depuis un certain temps déjà or le processus de moisson, séchage, battage et tri se déroulait en phases successives jusqu'en 1945. Grâce à la moissonneuse-batteuse automotrice, ces différentes opérations pouvaient se faire simultanément en un seul

Arracheuse de pommes de terre, années 1950. La puissance accrue des moteurs permettait d'utiliser les tracteurs pour la réalisation de travaux plus lourds tels que l'arrachage des pommes de terre.

endroit - le champ - avec nettement moins de main-d'œuvre. Le succès ne se fit pas attendre : il y en avait à peine 146 en 1948 et déjà 4000 en 1962[5].

La plupart des fermiers en Belgique ne pouvaient pas se permettre l'achat d'un tel engin ou tracteur. Au début, ce furent surtout les grandes exploitations de cultures arables qui investissaient dans ce type de matériel, qui constituait pour elles une solution pour faire face à la pénurie et au coût élevé de la main-d'œuvre. À l'instar de la première phase de la mécanisation vers le milieu du 19ième siècle, les grandes fermes (à partir d'une superficie de 30 hectares) se procuraient elles-mêmes ces nouvelles machines. Dès qu'un nombre suffisant d'entrepreneurs de travaux agricoles s'étaient équipés du matériel nécessaire, elles firent de plus en plus souvent appel à leurs services[6]. Les petits fermiers continuaient à travailler de manière traditionnelle avec un ou plusieurs chevaux, une main-d'œuvre principalement familiale et une mécanisation limitée constituée d'outils tractés par le cheval. Contraints à suivre les nouvelles évolutions, ils firent également appel aux entrepreneurs de travaux agricoles.

Dépliant publicitaire du salon agricole à Bruxelles, 1957. Le 'salon agricole' permettait aux entrepreneurs de travaux agricoles de s'informer sur les derniers développements techniques du secteur.

L'entreprise classique de travaux de battage

Jusque dans les années 1950, le battage stationnaire restait l'une des activités principales de la plupart des entrepreneurs de travaux agricoles. À l'aide d'un tracteur et d'une batteuse bien équipée et munie d'une presse à balles, l'entrepreneur de travaux agricoles se déplaçait de ferme en ferme pendant les mois d'hiver. En Flandre, seule une poignée de travailleurs saisonniers accompagnaient les machines, la main-d'œuvre supplémentaire devait être trouvée à la ferme ou chez les voisins. En Wallonie par contre, l'entrepreneur de travaux agricoles devait composer une équipe de 10 à 12 personnes qui assurait l'ensemble du trajet pendant toute la période d'activité. En début d'été, les activités variaient en fonction de l'entrepreneur agricole ou des possibilités de la région. De nombreux entrepreneurs agricoles travaillaient dans l'exploitation agricole de leurs parents ou de leur famille, certains se consacraient au défrichement de forêts ou de terres, et d'autres réalisaient des travaux agricoles printaniers (semis, labourage, pulvérisation).

Les choses n'avaient pour ainsi dire pas changé par rapport à la situation d'avant-guerre. Seule la concurrence était devenue plus ardue en raison de l'augmentation du nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles. De nombreux fils de fermiers, souvent les cadets de

Équipe de battage, années 1950. En Wallonie, l'entrepreneur de battage passait de ferme en ferme avec son équipe fixe. En Flandre, c'était le fermier qui trouvait la main d'œuvre temporaire nécessaire, généralement parmi sa famille et ses voisins.

la famille qui ne voyaient pas d'avenir dans l'exploitation agricole de leurs parents, saisirent l'occasion pour s'assurer d'un travail et d'un revenu complémentaires en cette situation économique difficile d'après-guerre. Une enquête menée parmi les entrepreneurs de battage en juin 1953 révèle que près d'un tiers des répondants avait commencé ses activités pendant la période 1945-1950[7]. Ceci est d'ailleurs confirmé par une enquête menée en 1971 auprès de 153 exploitations en Flandre orientale et occidentale: plus d'un tiers des participants à cette enquête affirmait également avoir commencé pendant la période 1941-1950[8]. Cette même enquête révèle que 124 chefs d'entreprise étaient soit fils de paysan soit fils d'entrepreneur de travaux agricoles.

En 1950, la Belgique comptait 1445 entrepreneurs de battage[9]. Cinq ans plus tard, ils étaient déjà au nombre de 1917, dont 1082 en Flandre et 835 en Wallonie. En 1953, seulement 41% des entreprises occupaient du personnel en permanence. La main-d'œuvre était complétée par des travailleurs saisonniers ou des ouvriers engagés par le fermier. Seuls 37% exerçaient exclusivement le métier d'entrepreneur de battage à titre principal, un nombre similaire travaillait à la fois comme agriculteur et entrepreneur de battage. Le nombre restant travaillait comme entrepreneur de travaux agricoles pendant la saison et exerçait, hors saison, une activité de commerçant, cafetier, assureur, vendeur de machines agricoles, etc.[10]. Lors du recensement agricole de 1959, 2182 entrepreneurs de travaux agricoles - nouvel intitulé pour les entrepreneurs de battage - étaient enregistrés à titre principal tandis que 826 fermiers exerçaient le métier d'entrepreneur agricole à titre complémentaire[11].

Travaux de battage et autres

A l'instar du monde agricole, le secteur de l'entreprise des travaux agricoles connut des changements importants pendant les années 1950 pour évoluer vers un secteur à voies multiples. Outre les travaux de battage 'classiques', d'autres activités très diversifiées se développèrent dans le sillage de la nouvelle mécanisation. Les grandes arracheuses de pommes de terre et de betteraves, les moissonneuses-batteuses, et même les tracteurs n'offraient aucune perspective de rentabilité à la plupart des agriculteurs par rapport à la taille de leur exploitation. Les entrepreneurs de travaux agricoles y voyaient l'opportunité de compléter leur activité de battage par d'autres activités.

Dépliant publicitaire Claeys M103, vers 1960. La batteuse stationnaire fut rapidement reléguée au deuxième plan par la moissonneuse-batteuse automotrice, qui permettait d'économiser énormément de temps et de main d'œuvre.

Certains n'hésitaient pas à investir pleinement dans de nouvelles machines dès le début. L'entreprise de travaux agricoles Vandevyvere de Tielt acheta deux moissonneuses-batteuses déjà en 1946 alors qu'il n'y en avait que quelques dizaines dans toute la Belgique à ce moment-là[12]. C'est précisément cette évolution qui permettrait aux entrepreneurs de travaux agricoles de se distinguer sur le marché à l'avenir. Le fait de disposer des machines les plus récentes et les plus grandes a toujours été un des arguments décisifs pour convaincre les agriculteurs de leur expertise. Tous les entrepreneurs agricoles n'ont évidemment pas investi de la même façon. La plupart continuaient à réaliser des travaux de battage stationnaire tout en diversifiant leurs activités d'année en année et en fonction de la demande et des possibilités qui se présentaient dans d'autres secteurs. Par exemple, l'achat de plusieurs tracteurs permettait de réaliser simultanément des travaux en différents endroits. À l'instar du succès des moissonneuses-batteuses, il fut logique et indispensable à la fois que la presse-ramasseuse connut également une diffusion rapide. La paille partiellement hachée et déposée en longues rangées par la moissonneuse-batteuse automotrice devait en effet être ramassée de la façon la plus efficace.

La pulvérisation des cultures constituait l'une des activités les plus remarquables. Pour les agriculteurs, l'utilisation de produits phytosanitaires représentait une avancée spectaculaire. Pour la première fois dans l'histoire de l'homme, il était possible de protéger les cultures contre les ravageurs, maladies et moisissures. Les travaux de pulvérisation pouvant être réalisés tout au long de l'année, ils représentaient pour l'entrepreneur agricole une activité intéressante qui lui permettait de compléter ses activités saisonnières. Les produits et techniques phytosanitaires connurent un essor rapide et très répandu. Tant les fermiers que les entrepreneurs de travaux agricoles investirent massivement dans les nouveaux appareils. Au début, ceux-ci étaient relativement simples et de taille réduite. La plupart étaient tirés par des chevaux et entraînés par la rotation des roues. Les versions motorisées étaient souvent entrainées et transportées par des jeeps, des véhi-

Pulvérisation d'un champ de pommes de terre, vers 1950. Pour la plupart des entrepreneurs agricoles, la pulvérisation constituait une activité complémentaire intéressante. En Flandre occidentale, elle devint même l'une des activités principales.

Annonce parue dans *Sillon Belge/ Landbouwleven*, 1949. La jeep était un véhicule habile et bon marché, également utilisé par les entrepreneurs agricoles pour les travaux dans les champs jusque vers le milieu des années 1960.

cules bon marché et très maniables grâce aux quatre roues motrices. En 1952, le secteur agricole belge comptait plus de 4500 jeeps pour la réalisation des travaux dans les champs[13].

Globalement parlant, la Belgique ne manquait absolument pas d'entrepreneurs de battage, bien au contraire, et la concurrence n'en était que plus ardue au niveau des prix. Or, l'agriculteur qui voulait faire appel à un entrepreneur de travaux agricoles pour l'utilisation d'une moissonneuse-batteuse devait essayer de trouver quelqu'un à proximité. Les différences régionales étaient très grandes. Certaines régions, sans pour autant disposer de terres agricoles de meilleure qualité, comptaient un nombre impressionnant d'entrepreneurs agricoles disposant des machines les plus récentes tandis que d'autres régions n'avaient d'autre choix que de se débrouiller. Dans ces régions, un agriculteur qui réalisait des travaux avec sa propre moissonneuse-batteuse chez les voisins n'était dès lors pas considéré comme un concurrent[14]. D'autres différences étaient d'ordre historique ou liées au sol. Les terres sableuses en Campine ou dans le nord du Limbourg ne requéraient pas l'intervention d'entrepreneurs agricoles pour les betteraves tandis que ceci constituait l'une des activités principales dans la Hesbaye. En Flandre occidentale, grand nombre d'entrepreneurs agricoles investissaient dans des machines de pulvérisation après la guerre, contrairement à la Wallonie. En Campine et au Limbourg, ce furent plutôt les agriculteurs qui investissaient dans ce type de machine. L'arrivée de l'arracheuse de lin automotrice n'était intéressante que pour les entrepreneurs de travaux agricoles en Flandre occidentale, qui l'utilisaient pour réaliser des travaux tant dans leur propre région qu'en Hesbaye et en France. Le prix était calculé de différentes façons: par sac, par hectare ou par heure. Le coût du personnel était soit payé par le fermier, soit par l'entrepreneur agricole. Par ailleurs, les prix variaient fortement selon la région, même pour un travail identique. Bref, en matière d'harmonisation, il y avait du pain sur la planche pour une organisation œuvrant pour la défense des intérêts du secteur.

Lieuses et tracteur, 1956. Certains entrepreneurs de travaux agricoles ne sont pas passés d'emblée du battage au moissonnage-battage. Le passage intermédiaire par les lieuses, moins performantes mais également moins chères, en était une alternative.

LA LONGUE VOIE MENANT À UNE STRUCTURE FAÎTIÈRE NATIONALE

Les fondements

Lors de la relance de la concertation sociale en juillet 1946 au sein de la nouvelle 'commission paritaire des entrepreneurs de battage', ce fut en toute logique la *Fédération nationale des entrepreneurs de battage* sous la direction de Georges Gailliez qui fixa les conditions salariales et de travail pour le banc patronal[15]. Cette organisation avait mené les négociations avec l'occupant pendant la guerre. En outre, elle était bien introduite auprès des nombreuses entreprises de travaux agricoles. Or, le mécontentement grandit du côté flamand, principalement parmi les entrepreneurs agricoles de la région d'Ypres et d'Audenarde. Ils n'appréciaient pas la façon dont la Fédération fixait les accords sur les salaires et les prix ou réglait les contentieux avec l'ancien Office National de la Sécurité Sociale et le fisc. Le fonctionnement principalement francophone et plutôt axé sur la Wallonie n'était en outre pas toujours accueilli favorablement[16]. Par ailleurs, plusieurs de ces entrepreneurs agricoles s'étaient entre-temps familiarisés avec le fonctionnement du mouvement chrétien des classes moyennes en Flandre.

Pendant les premières années d'après-guerre, la 'Nationaal Christelijk Middenstandsverbond' (NCMV) (Union nationale chrétienne des classes moyennes) était très active au niveau politique, tout en investissant beaucoup d'énergie dans l'élargissement de son organisation. Ce fut la relance d'une union qui avait déjà été très active avant la guerre[17]. Son ambition était de se développer pour devenir une organisation nationale mais dans la pratique la NCMV était principalement active en Flandre. Cette organisation était fortement ancrée au niveau régional et provincial, principalement en Flandre occidentale mais aussi en Flandre orientale. Elle disposait d'une base régionale avec un fonctionnement interprofessionnel et développait en même temps des organisations professionnelles chrétiennes dites 'de principe', en tant qu'alternative philosophique pour les organisations neutres telles que la Fédération. Dans la mesure du possible, les organisations professionnelles neutres existantes furent converties en unions chrétiennes, chapeautées par la NCMV, ou de nouvelles organisations furent créées. À partir de 1947, Nestor Pauwels agit comme secrétaire national permanent pour ces unions professionnelles[18].

En se focalisant sur le monde professionnel, la NCMV répondait à la demande d'un groupe d'entrepreneurs agricoles de la région d'Ypres. En première instance, ils prirent eux-mêmes les choses en main en créant, fin novembre 1949, une union régionale d'entrepreneurs de travaux agricoles, présidée par Albert Leterme d'Ypres[19]. Tel que mentionné plus haut, l'incorporation de ce type d'unions dans son organisation intéressait la NCMV. Or, en février 1950, plus de 30 unions professionnelles chrétiennes similaires étaient déjà actives,

Etienne (Stefaan) Tessier, 1963. Depuis décembre 1953, Tessier assumait la fonction de secrétaire professionnel de la NCMV pour les entrepreneurs agricoles. Le développement de l'association professionnelle lui est dû en grande partie.

dont 19 récemment créées. Le besoin d'un secrétaire professionnel provincial (adjoint) se fit clairement ressentir pour assurer le suivi, la dynamisation et l'harmonisation du fonctionnement. Ce rôle fut assumé par Etienne Tessier de Roulers, très actif dans le fonctionnement provincial de la *KSA West-Vlaanderen* et dans la *School voor Maatschappelijk Dienstbetoon* (Ecole d'assistance sociale), mieux connue sous le nom de *Sociale School* (école sociale) de Roulers[20]. Son manque de connaissance du secteur des classes moyennes en général et des entrepreneurs de travaux agricoles[21] en particulier, ne semblait pas poser problème. Outre les entrepreneurs de travaux agricoles, d'autres unions professionnelles telles que les photographes et les commerçants de papier faisaient appel à ses services de secrétaire. Ceci signifia en tout cas le début du fonctionnement d'une union d'entrepreneurs de travaux agricoles sous la houlette de la NCMV.

Le développement de l'organisation

La *Nationaal Verbond van Loondorsers* (Union Nationale des Entrepreneurs de Battage) fut créée le 20 décembre 1950. Les entrepreneurs de battage de la région d'Ypres et d'Audenarde s'y engagèrent avec quelques collègues de Campine, du Brabant et du Limbourg[22]. La nouvelle association - présidée par l'entrepreneur de battage Gaston Leewerck de Dikkebus à proximité d'Ypres - avait pour but « l'étude et la défense des intérêts de ses membres au sein de la *Nationaal Christelijk Middenstandsverbond* ». Les ambitions nationales s'exprimaient dans l'ambition d'installer trois représentants par province au sein du conseil d'administration.

UNE TRANCHE DE VIE DE L'ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES, 1955

Nous travaillons toute la semaine dans la même région, en allant d'une ferme à l'autre. Il gèle à pierre-fendre, ce qui n'est pas inhabituel en fin janvier, mais le ciel est dégagé. C'est parfait, nous pourrons installer la batteuse à l'extérieur, une sacrée différence pour la poussière. Et même par ce temps-ci, les hommes qui se trouvent en haut de la machine ne sont presque pas reconnaissables. Il est vrai qu'ils se cachent le visage à l'aide d'un chiffon pour se protéger de la poussière. Hormis Pierre naturellement, avec ses éternelles lunettes de moto. Le travail avance bien, grâce en partie à l'aide du fermier et de ses enfants. J'aime bien travailler ici. Les arrangements et les paiements sont toujours très corrects, et nous pouvons chercher entre adultes les solutions aux éventuels problèmes.

C'est la dernière fois que j'utilise cette batteuse. J'ai en effet trouvé un acheteur, qui m'en offre d'ailleurs un bon prix. Elle aura fait du bon boulot, mais même si elle est loin d'être usée, je ne crois plus au battage stationnaire. L'avenir est maintenant à la moissonneuse-batteuse! J'ai été convaincu des opportunités qu'elle offre pendant ma visite au salon de l'année dernière à Bruxelles. Après quelque hésitation, mais surtout beaucoup de calculs, j'ai pris la décision à la fin de l'été d'en acheter une. J'ai déjà commencé à étudier le manuel d'utilisation. C'est très intéressant, mais pas toujours évident pour quelqu'un qui a quitté l'école à quatorze ans. J'ai heureusement déjà une certaine expérience grâce à mon tracteur, et si je ne m'en sors pas, je pourrai toujours faire appel au distributeur local de l'usine. Un bon gars d'ailleurs, qui connaît son affaire et chez lequel j'ai déjà acheté plusieurs machines.

Nous pourrons commencer les travaux de printemps dans quelques semaines. Pour cette année, j'ai également investi dans une charrue supplémentaire et un épandeur d'engrais. La demande était tellement importante l'année dernière que je n'ai pas pu aider tous mes clients. C'est une situation désolante, qui peut d'ailleurs être fatale. Nous sommes en effet trois entrepreneurs de travaux agricoles dans un rayon de moins de 20 kilomètres, et si nous avons certains désaccords en ce qui concerne les clients et les prix, nous nous entendons bien. Emile nous emmène d'ailleurs en voiture demain soir pour participer à la réunion de l'association des batteurs. Ces réunions sont toujours intéressantes et agréables. C'est une bonne chose que les intérêts de notre profession soient défendus à Bruxelles. Mais j'oublie… je dois encore convenir des travaux à exécuter cette année avec le paysan.

Et voilà que quelqu'un se met à chanter, la fin du travail doit être en vue. Après, nous sommes invités à passer à table avec le fermier. C'est une chose que je ne refuse jamais, certainement si le repas est accompagné d'un bon verre de bière.

Dans le prolongement du fonctionnement général de la NCMV, l'objectif était de créer une structure faîtière provinciale pour les associations régionales. Dans un délai d'un an, le secrétaire provincial Tessier avait créé des associations régionales à Bruges, Ypres, Roulers (port d'attache), Poperinge et Courtrai, coordonnées par l'association des entrepreneurs de battage de la Flandre occidentale. Il assurait le secrétariat de l'ensemble de ces associations tandis que Pauwels assumait la responsabilité pour les autres provinces. Les ambitions se limitaient toutefois à la Flandre. La Wallonie ne constituait pas une priorité pour la NCMV en général, la Fédération y étant déjà solidement établie. En décembre 1953, Tessier fut nommé secrétaire national pour les entrepreneurs de battage, ce qui lui permettait de prendre l'initiative de développer l'association dans l'ensemble de la Flandre[23].

Il entra ainsi en contact avec plusieurs associations régionales, par exemple dans le Pays de Waes, la Campine du sud ou le Limbourg, où des secrétaires dynamiques locaux de la NCMV regroupaient des entrepreneurs actifs dans le secteur agricole. À Bruges, les entrepreneurs spécialisés en protection phytosanitaire, appelés entrepreneurs de pulvérisation, prirent contact avec le secrétariat local de l'organisation des classes moyennes pour obtenir une réponse à certains problèmes. Force était de constater qu'outre le battage, il existait d'autres activités d'entreprise agricole. En outre, bon nombre de commerçants d'engrais, d'aliments pour bétail ou de produits phytopharmaceutiques s'étaient établis comme entrepreneur indépendant dans ce même secteur.

En 1957-1958, cette situation aboutit à la création de plusieurs associations locales et provinciales ainsi que de trois associations nationales représentant chacune une catégorie professionnelle spécifique. L'Association Nationale des Entrepreneurs de Pulvérisation et Commerçants de Produits Phytopharmaceutiques, l'Association Nationale des Commerçants d'Engrais et l'Association Nationale des Commerçants d'Aliments de Bétail virent le jour[24]. En théorie, ces quatre associations nationales coexistaient sur

Les logos des associations professionnelles nationales des entrepreneurs de battage, des entrepreneurs de pulvérisation, des négociants d'engrais et des commerçants d'aliments de bétail.

une base égalitaire. Le lien administratif entre ces quatre partenaires, chapeautés par la NCMV, était assuré par Tessier, qui gérait le secrétariat. C'est en fin 1959 que fut publiée avec un fierté à peine voilée la présentation complète des conseils d'administration des différentes associations - chacune accompagnée de son propre logo.[25]

Cette publication se fit dans la revue propre intitulée tout simplement Landbouw-Service, éditée bimestriellement à partir du début de 1956. Celle-ci avait été précédée par plusieurs autres magazines moins formels et édités moins fréquemment. Le magazine le plus connu était incontestablement *De Loondorser,* qui paraissait une fois par an entre novembre 1951 et 1955[26]. Toutes ces publications, et Landbouw-Service en particulier, avaient pour objectif de fournir des « informations professionnelles actuelles » aux membres. Dans toute logique, le magazine se voulait également « un bulletin de contact entre les nombreux fabricants, grossistes et importateurs de machines et de produits et nos membres ». Il convenait surtout de défendre les 'intérêts professionnels légitimes des membres affiliés'[27]. Pour les différentes associations, le magazine constituait l'outil idéal pour informer les membres et se profiler comme association.

Couverture du magazine *Landbouw-Service*, 1956, n° 1. Véritable carte de visite de l'association professionnelle, le magazine traitait d'un éventail de sujets ayant trait à l'entreprise de travaux agricoles.

Rémunération équitable ?

En première instance, le secrétariat accordait relativement peu d'attention à l'aspect technique de l'entreprise de travaux agricoles. Pour Tessier, les choses étaient claires : « S'il est vrai que le Belge a une brique dans le ventre, s'y ajoute une machine pour l'entrepreneur de travaux agricoles. »[28]. Le but premier était d'offrir un support plus adapté au secteur. Cinquante ans plus tard, plusieurs thèmes semblent toujours d'actualité. La rentabilité de l'entreprise de travaux agricoles constituait un des premiers thèmes qui furent traités de manière approfondie. Dans un secteur et à une époque où la comptabilité n'était pas la priorité absolue, ce calcul était du moins révolutionnaire. En juin 1951, une première proposition de calcul du prix de revient fut rédigée en prenant en compte les différents coûts : amortissement de l'achat d'une machine, intérêts du prêt pour l'achat, frais d'utilisation, assurances et frais de déplacement[29]. Le calcul du prix de revient devint un thème récurrent qui, pendant des décennies, constituait un paramètre important pour l'entreprise de travaux agricoles en Belgique.

Ces calculs permettaient également de déterminer les prix indicatifs pour les travaux agricoles. Le calcul du prix de revient servait de base et était complété par une composante régionale importante. Les prix indicatifs furent fixés lors des réunions régionales des entrepreneurs agricoles. L'aspect régional était important vu les écarts de prix importants qui caractérisaient les années 1950-1960 - un nombre relativement important d'écarts existant d'ailleurs encore et toujours dans les années 2000. Au milieu des années 1950, les travaux de battage réalisés dans la région d'Audenarde ou dans le Pays de Waes valaient presque le double qu'en Flandre occidentale. La différence de prix par rapport à la Campine était supérieure à 50%[30].

Les coutumes régionales avaient également leur impact sur les prix. Dans certaines régions, le tarif était calculé par heure mais la plupart des régions appliquaient un tarif par sac ou par hectare. Dans la majeure partie de la Wallonie, les entrepreneurs agricoles appliquaient un tarif par sac, à l'exception de la région de Dinant-Ciney (Condroz), la partie orientale de la Hesbaye et le pays de Herve[31]. En Flandre, la situation était quelque peu plus différenciée : Un tarif horaire était appliqué à Anvers, dans la partie flamande du Brabant, dans la majeure partie du Limbourg (sauf le long de la frontière linguistique) et dans certaines parties de la Flandre orientale et occidentale. Dans le sud de la Flandre occidentale (la région de la Lys), les régions d'Audenarde et de Gand-Eeklo, au Pays de Waes et en Campine, le calcul se faisait par sac. La tarification ne suivait pas de véritable logique, des combinaisons de tarifs pouvant également être pratiquées[32]. Outre les différences de prix

Transport sur la voie publique, années 1950. En raison de la vitesse limitée et de la longueur du convoi, il fallait pendant plusieurs années disposer d'une autorisation spéciale pour emprunter la voie publique avec les presses et les batteuses tirées par des tracteurs agricoles.

régionales, le prix variait également en fonction de la prise en compte du séjour et des repas des ouvriers ou non. Jusqu'à la fin des années 1950, l'entrepreneur de travaux de battage allait généralement de ferme en ferme avec son équipe toute entière. Les frais de séjour et les repas étaient soit à charge de l'agriculteur, soit à charge de l'entrepreneur agricole. En général, les prix appliqués en Wallonie, du moins dans les régions agricoles les plus fertiles, étaient plus intéressants pour les entrepreneurs de travaux agricoles qu'en Flandre[33].

VERWITTIGING

aan alle bezitters van LANDBOUWWERKTUIGEN

Extrait de : *Landbouw-Service*, 1956, n° 5. Dès ses débuts, la fédération professionnelle lutta contre le 'travail frauduleux' que réalisaient les fermiers pour des tiers, sans être en règle avec les obligations financières ou sociales.

Comme leur nom l'indique, les prix indicatifs n'étaient guère plus que des indications. Ils constituaient la base pour la fixation des prix entre le paysan et l'entrepreneur agricole. Ils servaient également à éviter une concurrence trop ardue entre les entrepreneurs agricoles. Dans la pratique, les prix indicatifs étaient plutôt considérés comme des prix maximum. Dès le début, l'association professionnelle opta de publier ouvertement ces prix. Ils étaient publiés dans la revue professionnelle de l'association ainsi que dans les magazines destinés aux membres des différentes organisations de fermiers.

Dans le cadre de cette politique des prix, l'Union Nationale luttait dès le début contre ce qu'elle appelait la 'concurrence déloyale' des subsides agricoles. Dans les années 1950, les pouvoirs publics faisaient la promotion des coopératives d'utilisation en commun des machines dans l'agriculture belge : l'achat et l'utilisation en commun des outils agricoles les plus récents devaient permettre aux petits fermiers de surmonter plus aisément les obstacles financiers et techniques[34]. Les entrepreneurs de travaux agricoles ne pouvant pas bénéficier de ces subsides, ils considéraient cette forme de subventionnement comme étant 'particulièrement injuste'[35]. Malgré leurs actions répétées, même par voie politique, la situation restait inchangée. Pendant des décennies, les inégalités au niveau du subventionnement constituaient pour la fédération professionnelle l'un des points d'actions

Congrès international des entrepreneurs de travaux agricoles, Bruges, 1958. Dans un premier temps, les contacts internationaux avaient un but purement informatif. La délégation belge était un partenaire actif dès le début.

principaux. L'Union s'estimait trop peu soutenue par les organisations agricoles et par le Boerenbond en particulier. Les organisations agricoles optaient pour l'achat de machines par les agriculteurs mêmes. *« Van de mogelijkheid het werk beter en goedkoper te laten doen door de loonwerker geen enkel woord! »* (Il n'est fait aucune mention de la possibilité de faire exécuter le travail par un entrepreneur de travaux agricoles, mieux et à moindre frais)[36].

Un suivi attentif

Outre les prix, les législations fiscale et sociale et leur application constituaient une autre priorité pour la fédération professionnelle. Les entrepreneurs de travaux agricoles étaient peu familiarisés avec les prescriptions légales et les obligations sociales imposées suite à l'introduction du régime de la sécurité sociale en janvier 1945. Les ouvriers en subissaient également les inconvénients. Lors de l'Assemblée Annuelle Nationale des Ouvriers Saisonniers en 1948, les représentants des ouvriers saisonniers se plaignirent que de nombreux entrepreneurs de travaux de battage rechignaient à appliquer correctement la législation sociale ou ne l'appliquaient pas du tout[37]. Les entrepreneurs de travaux agricoles étaient régulièrement informés par le biais des éditions annuelles de la revue *De Loondorser,* et par le bimestriel Landbouw-Service à partir de 1956. Un exemple de règlement de travail, des informations concernant la facturation, l'assurance contre les accidents du travail, des propositions visant à résoudre certains problèmes concrets et la mise en œuvre d'actions au niveau politique par rapport à des législations conflictuelles devaient contribuer à une meilleure connaissance et à une meilleure application des lois[38].

Au niveau salarial, la *Nationaal Verbond* appliquait les directives de la Convention Collective de Travail (CCT) conclue au sein de la Commission Paritaire pour les entrepreneurs de battage. La CCT sectorielle était d'ailleurs toujours publiée intégralement dans la revue professionnelle[39]. En 1954, la composition de cette CP connut une première modification. Outre les 8 représentants de la *Fédération nationale des entrepreneurs de battage*, la *Nationaal Verbond* obtint également un représentant au sein de la commission dans la personne du secrétaire Tessier pour la défense des intérêts du banc patronal[40]. Ce fut

une donnée importante pour la *Nationaal Verbond*, dont l'impact augmenterait dans les années suivantes avec un nombre grandissant de représentants au sein de la commission paritaire.

Vers la fin des années 1950, le fonctionnement de la *Fédération* s'était totalement évaporé, de telle mesure même que ses membres au sein de la commission paritaire n'y représentaient plus que leurs propres intérêts en tant qu'entrepreneurs de travaux agricoles[41]. Par conséquent, les ambitions de la *Verbond* commençaient à s'étendre progressivement au-delà de la frontière linguistique dans le but de représenter également les intérêts des entrepreneurs wallons au sein de la commission paritaire. Le 14 février 1958, un premier contact formel à Waremme avec des entrepreneurs de travaux agricoles wallons visait une collaboration structurelle[42]. En 1959, ceci aboutit à la création de la *Fédération nationale des entrepreneurs de pulvérisation et des commerçants en produits phytopharmaceutiques,* Fénéphyto en abrégé, présidée par Francis de Meeûs, de Boëlhe.

La *Verbond* mettait tout en œuvre pour améliorer sa visibilité. Tessier était omniprésent dans le paysage flamand en assistant à toutes les réunions possibles au niveau local, provincial et national. Il organisait ou participait à des journées d'étude, de formation ou d'information sur des thèmes intéressants pour les entrepreneurs de travaux agricoles. Une journée technique fut en outre organisée à l'intention des entrepreneurs de travaux agricoles à l'occasion du Salon de l'Agriculture à Bruxelles, une tradition qui serait respectée jusqu'au début des années 2000. La revue professionnelle occupait également une place importante et représentait avant tout un forum permettant d'attirer l'attention sur les informations indispensables pour le secteur ainsi que sur l'expansion du fonctionnement de l'organisation. Dans ce cadre fut également organisé le congrès national des entrepreneurs de battage qui eut lieu en octobre 1955 à Bruxelles[43]. Le programme consistait entre autres en une rétrospective des cinq dernières années, mais l'objectif principal du congrès était d'établir l'inventaire des actions à réaliser. Ce congrès accueillit pour la première fois des délégations des fédérations des entrepreneurs agricoles des Pays-Bas et d'Allemagne. Cela marqua le début d'une collaboration internationale, qui résultait en février 1956 déjà en un premier congrès avec les collègues néerlandais, allemands, anglais et français[44].

CHAPITRE 3

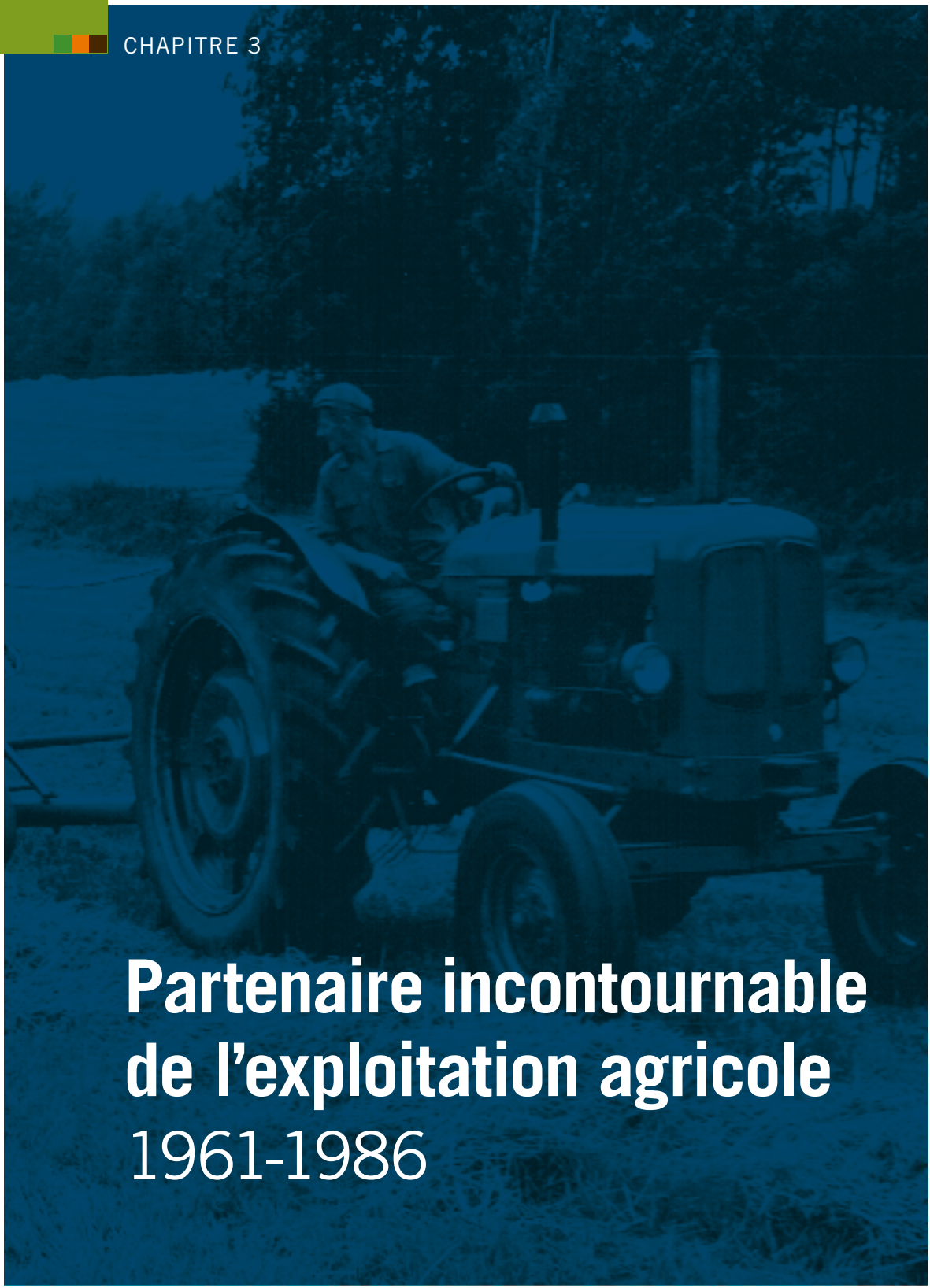

Partenaire incontournable de l'exploitation agricole
1961-1986

Le scénario idéal de l'entrepreneur de travaux agricoles - comme de l'agriculteur d'ailleurs - prévoit une météo toujours favorable à toute culture, des champs et des végétaux en permanence en parfait état et l'inexistence de tout sinistre. Ajoutez-y des prix assurant la rentabilité et tout est vraiment pour le mieux dans le meilleur des mondes pour l'entrepreneur de travaux agricoles. Malheureusement, il lui est impossible de contrôler les éléments qui influencent son activité.

Le climat de nos contrées n'est en effet pas du genre stable et prévisible. L'entrepreneur de travaux agricoles se voit par conséquent contraint d'effectuer ses travaux dans les plus brefs délais. Les conditions météorologiques influencent bien entendu également l'état des cultures et plus encore celui des champs, bien que le bon état dépend principalement de la compétence et des bons soins de l'agriculteur. L'entrepreneur de travaux agricoles doit pouvoir s'adapter à tout type de superficie, ce qui n'est pas toujours évident dans une agriculture à petite échelle telle que nous la connaissons en Flandre. Il fait bien entendu appel à ses machines, qu'il connaît comme nul autre, mais dont l'usage intensif peut causer de la casse ou même de malheureux accidents pouvant entraîner des drames humains. L'entrepreneur de travaux agricoles est en outre censé se sentir comme un poisson dans l'eau dans la zone de tension entre travail, capital/machines et temps. Ceci exige de sa part de suivre l'actualité agricole de très près et d'anticiper, voir même de prendre une longueur d'avance.

EXPANSION ET SPÉCIALISATION

L'agriculture à la puissance maximale

Les années 1960 se sont caractérisées par l'accélération de l'évolution des techniques de culture, qui étonna d'ailleurs en premier lieu le secteur même de l'agriculture belge. Les avantages offerts par ces nouvelles techniques - principalement au niveau du matériel - semblaient toutefois évidents. Tout évolua très vite, plus vite même que prévu, et chaque culture connut son évolution spécifique. L'agriculture avait bien entendu connu des évolutions constantes et cruciales lors du siècle précédent, mais celles-ci s'installaient alors généralement progressivement, et de toute manière jamais dans tous les secteurs à la fois.

L'évolution ne connut pas que des tendances à la hausse. En 1965, 150.000 entreprises agricoles étaient exploitées à titre principal. En 1982, ce nombre n'atteignit plus que la moitié.

Moissonneuses-batteuses, années 1970. Dans le sillage de l'expansion et de la spécialisation dans l'agriculture, l'entrepreneur agricole devait également investir davantage dans l'achat de machines.

La superficie agricole diminua de 15% et la main-d'œuvre totale, qui représentait près d'un demi-million de personnes en 1960, ne comptait plus que 170.000 personnes en 1982. Ces diminutions de terrain, de personnes et d'entreprises ont toutefois été largement compensées par les augmentations - parfois énormes - des rendements et du nombre de machines et de cheptel. Par rapport aux années 1950-1954, la croissance du rendement en 25 ans représentait près de 50% par hectare pour le froment d'hiver et d'été, de plus d'un tiers pour la betterave sucrière et de plus d'un quart pour la pomme de terre. Le nombre de porcs d'élevage connut une réelle explosion : de 1,5 millions en 1959 à plus de 5 millions en 1980. Ceci fut également le cas pour les poulets de chair : de 2 millions à près de 10 millions[1].

Ces mouvements à la hausse comme à la baisse ont bien entendu eu des répercussions sur la gestion d'entreprise dans le monde agricole. La croissance de la taille moyenne des exploitations fut d'abord plutôt discrète. Les exploitations étaient moins nombreuses, mais elles gagnaient tant en superficie qu'en chiffre d'affaires[2]. En comparaison avec les pays limitrophes, les exploitations belges restaient toutefois modestes. La superficie moyenne des parcelles était également en augmentation, entre autres suite aux divers projets de remembrement. Les plans de culture des exploitations connurent des chamboulements révolutionnaires. La culture du froment fut décimée suite au remplacement total des chevaux de trait par les tracteurs. Le maïs connut une croissance spectaculaire depuis 1970[3]. Il s'agissait en première

Le maïs. La percée de l'entreprise de travaux agricoles dans la culture du maïs après 1970 signifiait pour de nombreux entrepreneurs agricoles le passage définitif vers une gestion d'entreprise à plus grande échelle.

instance principalement de maïs en grains, mais celui-ci dut rapidement céder la vedette au maïs broyé. Cette culture présentait l'avantage de ne demander que peu de main-d'œuvre, était parfaitement adaptée à une récolte et une transformation quasi-industrielle et offrait en sus d'excellents résultats techniques au niveau des aliments pour le bétail laitier comme pour le bétail de boucherie. Le succès du maïs était un des éléments ayant entraîné la baisse de la culture de la betterave fourragère. Si la valeur alimentaire de la betterave était non seulement inférieure, son traitement demandait avant tout bien plus de main-d'œuvre (onéreuse). La croissance importante du cheptel bovin liée aux prix d'intervention européens résulta en excédents de lait et de viande, les fameux océans de lait et montagnes de beurre. Le secteur de la viande était par ailleurs confronté, principalement après 1980, au problème croissant du lisier.

À la suite de ces développements, le nombre de machines n'avait en première instance sans cesse augmenté. À partir de 1970, la croissance ne se situait plus dans le nombre de machines, mais dans leur raffinement, leur puissance ou capacité accrue et leur largeur de travail plus importante. Cette transition était alors qualifiée, en termes modernes, d'évolution de la mécanisation verticale vers la mécanisation horizontale[4]. L'utilisation de la force hydraulique se généralisa, par exemple, pour le réglage de la hauteur et de la profondeur des faucheuses et des semoirs ou pour les charrues réversibles. L'entrainement rotatif à l'aide d'hydromoteurs permit de remplacer le surnombre de courroies et d'essieux par des conduites d'huile sous pression. Les tracteurs de 50 ch étaient plutôt rares en 1960. En 1982, la puissance habituelle des nouveaux tracteurs atteignait aisément 80 ch[5]. La largeur utile des moissonneuses-batteuses, longtemps limitée à 2,5 à 3 mètres, doubla pendant la même période. La grande nouveauté fut bien entendu la récolteuse-hacheuse de maïs, d'abord tirée par tracteur pour traiter une rangée à chaque passage, et rapidement remplacée par la récolteuse-hacheuse automotrice à trois rangées, au début des années 1980.

Ces augmentations du nombre de machines et de leur capacité furent en soi des évolutions utiles. Elles ont permis d'exécuter le travail plus rapidement et plus confortablement, ont compensé la réduction de la main-d'œuvre dans le secteur agricole et ont réduit les frais supplémentaires causés par l'augmenta-

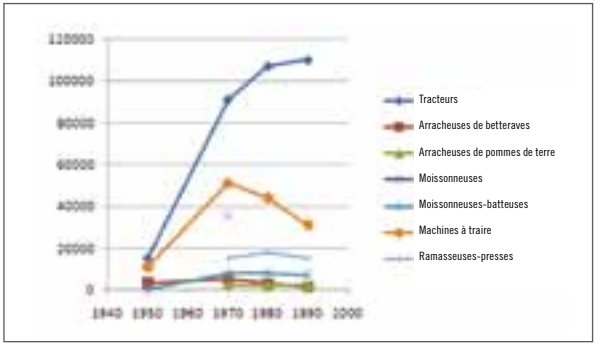

Graphique montrant le nombre de machines agricoles en Belgique, 1950-1990. Après une hausse continue, le nombre de machines agricoles connut une stagnation vers le milieu des années 1970. L'agriculture belge évolua progressivement vers un secteur caractérisé par une surmécanisation.

Tracteur équipé d'une charrue trois fers, années 1970. Même les travaux requérant des machines moins chères, telles que les charrues, les étrilleuses ou les rouleaux, furent confiés à l'entrepreneur agricole par souci de gain de temps.

tion du coût salarial. Le revers de la médaille s'est toutefois manifesté au milieu des années 1970. La surmécanisation importante de l'agriculture belge était en effet une évidence. En fait, le nombre de machines était trop important en comparaison avec la superficie disponible[6]. La sous-utilisation du matériel coûteux qui s'en suivit a affecté la rentabilité des entreprises, non seulement des exploitations agricoles, mais également des entreprises de travaux agricoles. Le secteur des travaux agricoles se plaisait alors de dénoncer les achats exagérés de machines par les agriculteurs. Vers 1980, la limite inférieure de la capacité des machines en pleine propriété par agriculteur correspondait à une superficie de 50 ha[7]. Aucun agriculteur ne disposait bien entendu de tous les types de machines nécessaires en pleine propriété. Il semblait plus clair de baser le calcul sur l'utilisation de certains types de machines selon le nombre d'hectares. Des normes visant à déterminer la limite inférieure de rentabilité ont été établies dans ce sens[8]. La norme se situait entre 15 et 20 hectares pour les semoirs de précision pour le maïs et les betteraves, les ramasseuses presses à balles, les charrues doubles et les arracheuses de pommes de terre. Elle augmentait à 28 ha pour les arracheuses de betterave et dépassait même 46 hectares pour les moissonneuses-batteuses[9]. Le facteur principal du calcul était bien entendu le prix d'achat, qui était bien plus élevé pour les deux dernières machines. Par exemple, les céréales ne représentaient aux alentours de 1980 jamais plus de 2/3 de la superficie cultivable suite à l'indispensable rotation des cultures. Une moissonneuse-batteuse ne devenait par conséquent rentable pour les agriculteurs que si leur exploitation disposait de plus de 70 hectares réservés aux cultures arables. En ce temps, la Belgique comptait à peine 3.000 exploitations de cette envergure alors que 8.000 moissonneuses-batteuses étaient en utilisation. Ce surnombre était non seulement néfaste pour la rentabilité des exploitations agricoles, mais bien entendu également pour les entrepreneurs de travaux agricoles. Ceci se traduisit pour eux tout simplement en une diminution des commandes, et comme si ceci ne suffisait pas, ils voyaient que plusieurs agriculteurs étaient prêts à rentabiliser leurs machines - souvent sous-utilisées - en offrant des services de travaux agricoles à titre complémentaire, contre facturation ou non. Le même raisonnement pouvait être tenu pour d'autres cultures. L'intensité des problèmes causés par la surmécanisation était toutefois différente pour chaque région. Heureusement, les développements rapides du secteur agricole offraient également de nouvelles opportunités intéressantes aux entrepreneurs de travaux agricoles.

Les années 1960 : des années dorées ?

De manière générale, les années 1960 étaient des années intéressantes pour le secteur de l'entreprise de travaux agricoles. Le travail ne manquait pas et les entreprises gagnaient en taille[10]. La concurrence ardue persistait et était souvent même très rude dans les régions où les rayons d'action de plusieurs entrepreneurs de travaux agricoles se chevauchaient. Selon les agriculteurs, la récolte machinale et le traitement des cultures bénéficiaient d'une demande importante. Le calcul des coûts de l'année comptable 1963-1964 montrait que les services des entrepreneurs de travaux agricoles représentaient en Belgique en moyenne 2,2% du coût total par hectare[11]. Une enquête menée par le Westvlaams Economisch Studiebureau (WES, le bureau d'études économiques de la Flandre occidentale) en 1962 indiquait que plus de 50% des entreprises faisaient appel aux services des entrepreneurs de travaux agricoles pour le battage stationnaire (encore et toujours), le moissonnage-battage, le pressage du foin et de la paille, et la pulvérisation[12]. Si ces chiffres ne peuvent bien entendu pas être transposés sans plus pour les autres provinces ou régions agricoles, ils forment néanmoins une bonne indication. L'entrepreneur de travaux agricoles qui avait la volonté et les moyens d'investir dans de nouvelles machines et qui était prêt à répondre aux nouvelles tendances pouvait faire grandir son entreprise.

Selon toute logique, le nombre d'entreprises devait augmenter. Les recensements du 15 mai montraient bien une augmentation des entreprises de travaux agricoles à titre principal de 691 en 1960 à 756 en 1967. Ce nombre connut ensuite une baisse spectaculaire pour ne plus représenter que 526 en 1971. Ces chiffres de toute évidence trop bas furent entre autres remis en question en 1971 par une étude effectuée au niveau provincial qui montrait la présence active de plus de 580 entrepreneurs de travaux agricoles, à titre principal ou complémentaire, en Flandre occidentale, et près de 500 en Flandre orientale[13]. Ces chiffres dévoilent d'emblée un des points névralgiques du secteur. L'enregistrement des entreprises de travaux agricoles n'étant pas obligatoire, il est en effet quasi impossible d'en présenter le nombre de manière cohérente. L'association professionnelle Agro-Service a sans cesse signalé que de nombreux agriculteurs utilisaient leurs machines pour effectuer des travaux agricoles, sans facturation ni enregistrement. Ce phénomène est de toute évidence

Ramasseuse-presse tractée et entraînée par le tracteur, fin des années 1960. Le pressage constituait alors l'une des activités principales pour de nombreux entrepreneurs agricoles. Tant la paille que le foin était ainsi pressés en balles.

difficile à chiffrer. Vers 1970, les estimations du nombre total d'entrepreneurs de travaux agricoles se situaient aux alentours de 3000, dont 2/3 à titre principal et 1/3 à titre complémentaire, celui-ci étant principalement constitué d'agriculteurs[14].

Le battage stationnaire était clairement en perte de vitesse pour les entrepreneurs de travaux agricoles. L'activité qui fut le pilier du métier pendant les 100 dernières années était en phase de disparaître[15]. Malgré le fait que plus de 1150 tracteurs étaient utilisés exclusivement pour le battage en 1960 (par les agriculteurs et les entrepreneurs agricoles), la moissonneuse-batteuse automotrice s'est imposée aux dépens du battage stationnaire. Dans certaines régions, suite à une demande soutenue de la part des agriculteurs, les entrepreneurs de travaux agricoles ont toutefois continué à effectuer cette activité jusqu'à la fin des années 1960, pour autant que les machines le permettaient sans trop de frais de réparation[16].

Les travaux de battage étaient partiellement remplacés par le pressage du foin et de la paille. La paille partiellement hachée par la moissonneuse-batteuse était ramassée sur le champ et pressée en balles de quelques dizaines de kilos qui étaient ensuite chargées manuellement sur une remorque pour être transportées vers un hangar ou une grange. Cette même presse pouvait également être utilisée pour l'herbe séchée. L'image classique des meules de foin dans les champs appartenait au passé en l'espace de quelques années. Le facteur 'temps' étant primordial - les balles devant en effet être sèches à leur arrivée dans la grange - cette activité est taillée sur mesure de l'entrepreneur de travaux agricoles. S'en suivirent des investissements en masse dans ces petits engins tractés, aisément maniables par une seule personne. En première instance, des moteurs auxiliaires furent habituellement montés pour le pressage. Dans une deuxième phase, le moteur du tracteur livrait suffisamment de puissance pour le pressage. En fait, le scénario qui s'était déroulé pour le battage stationnaire ne faisait que se répéter : l'entrepreneur de travaux agricoles se rendait de champ en champ avec un tracteur et une presse. Le pressage devint très rapidement l'activité de base pour de nombreux entrepreneurs agricoles.

Pulvérisation des champs, années 1970. Les travaux de pulvérisation requérant un éventail de produits et de certificats, ils furent confiés de plus en plus souvent aux spécialistes en la matière.

D'autres missions à plus petite échelle restaient intéressantes, le plus souvent pour des raisons d'organisation. Elles permettaient, par exemple, d'exécuter des travaux pendant les périodes plus calmes et d'offrir ainsi un caractère plus continu à cette activité fortement saisonnière. La pulvérisation des champs, qui était de plus en plus courante et qui s'effectuait à plusieurs périodes de l'année,

en est un bon exemple. La pulvérisation ne visait pas uniquement les maladies et les ravageurs, mais également les adventices, en remplacement du binage manuel ou mécanique. En raison des prescriptions légales, la nécessité des certificats de compétence et l'évolution rapide des produits, les entrepreneurs agricoles qui se concentraient sur cette activité étaient généralement déjà spécialistes de la pulvérisation[17]. Le semis des betteraves à l'aide du semoir de précision et l'épandage d'engrais représentaient des activités complémentaires intéressantes au printemps. De nombreux entrepreneurs de travaux agricoles disposaient dans leur parc de machines également de certains outils permettant de travailler le sol (charrues, herses, rouleaux, fraises, bineuses). Pendant la période de transition des années 1960 - alors que chaque agriculteur ne disposait pas nécessairement d'un tracteur - de nombreux agriculteurs reconnurent l'opportunité d'utiliser leur tracteur pour effectuer des travaux d'entrepreneur agricole. Plusieurs parmi eux ont ainsi étendu leur parc de machines avec des machines plus grandes destinées à la réalisation de travaux agricoles[18]. Bien que tous les agriculteurs s'étaient équipés à partir des années 1970, les entrepreneurs de travaux agricoles continuaient à proposer ces machines comme service[19].

Outre ces activités, les entrepreneurs de travaux agricoles continuaient dans les années 1960 à exécuter les activités qui s'étaient fortement développées durant la décennie précédente. Le moissonnage-battage restait important, mais souffrait d'une concurrence très rude. Aux alentours de l'année 1960, une moissonneuse-batteuse était disponible en moyenne pour 100 ha de céréales à travailler. En 1970, la superficie moyenne avait déjà baissé de près de la moitié pour ne plus représenter que 57 hectares[20]. Les entrepreneurs agricoles des régions céréalières continuaient cependant à investir dans ces machines. L'entreprise de travaux agricoles Vandenbulcke, de Bellegem, situé au sud de Courtrai, a par exemple acquis 8 moissonneuses-batteuses automotrices entre 1959 et 1970. Toutes les entreprises ne se profilaient toutefois pas à si grande échelle. L'entrepreneur Leeuwerck, de Dikkebus, près d'Ypres, qui était alors président de la Nationaal Verbond van Loondorsers, gérait 2 moissonneuses-batteuses, ce qui peut être considéré comme étant supérieur à la moyenne[21]. Pour leur part, les fabricants mettaient tout en œuvre pour limiter les éventuels dégâts au matériel. Dans la région de Gembloux, avec ses grandes étendues de champs de blé, des dizaines de techniciens de la société Clayson, puis New

Ramasseuse de betteraves tractée, années 1980. Dès le début, les fermiers faisaient appel aux entrepreneurs agricoles pour la récolte machinale des betteraves. Ce travail automnal très lourd exigeait en effet des machines et des bennes représentant un investissement important.

Holland, conduisaient leurs camionnettes d'un jaune typique pendant la saison pour dépanner les clients. La société désirait ainsi aider les clients le plus rapidement possible, ce qui était bien entendu fortement apprécié[22].

Outre le moissonnage-battage, l'arrachage des betteraves et des pommes de terre représentait une activité importante. L'expansion et le raffinement se prolongeaient à grande vitesse. En 10 ans, les arracheuses de betteraves avaient évolué d'une seule à six rangées et les betteraves étaient entassées sur le champ ou rassemblées en rangées. L'évolution du nombre de rangées était moins marquée pour les arracheuses de pommes de terre. Elles comptaient deux rangées à partir des années 1970 et les machines automotrices devenaient alors de plus en plus courantes. L'entreposage en sacs fit place au stockage en vrac. Les pommes de terre se conservaient en effet de plus en plus souvent dans des entrepôts de conservation ventilés, ce qui permettait à l'agriculteur de conserver les tubercules jusqu'au moment opportun pour la vente. L'enthousiasme entraîné par les économies en main-d'œuvre et en temps fut cependant atténué par le pourcentage de pommes de terre abîmées pendant l'arrachage mécanique.

Transition de la petite vers la moyenne entreprise

Tout comme l'année 1950 est qualifiée comme l'année symbolique de la percée du tracteur en Belgique, 1970 s'inscrit dans les annales comme l'année où le maïs a conquis sa place définitive dans l'agriculture belge. Le maïs se caractérise par le fait qu'il prospère dans des régions agricoles moins fertiles. Grâce à la réalisation de travaux dans la culture du maïs, bon nombre d'entrepreneurs agricoles pouvaient transformer leur petite activité d'indépendant en un entreprise moyenne, pas nécessairement au niveau du nombre d'outils mais plutôt en apport de capital et en organisation d'entreprise[23].

Ensileuse de maïs tractée, début des années 1970. Pendant les premières années suivant l'introduction du maïs dans les cultures arables belges, les entrepreneurs agricoles utilisaient également les hacheuses monorang.

Sauf dans des grandes exploitations de cultures arables, l'entrepreneur agricole se voyait dès le début confier presque tous les travaux au niveau du semis à l'aide du semoir de précision, de la pulvérisation contre les adventices, de la récolte et de l'ensilage du maïs. Dans un premier temps, l'entrepreneur agricole opta pour une récolteuse-hacheuse tractée travaillant sur une ou deux rangées simultanément et pouvant récolter

Ensileuse de maïs automotrice, flanquée de trois tracteurs équipés de bennes, fin des années 1970. La récolte du maïs évolua très rapidement pour devenir une activité à grande échelle, voire industrielle.

entre un et deux hectares par jour. Le maïs haché devait ensuite être chargé dans une benne ou, de préférence, dans plusieurs bennes qui assuraient le va-et-vient entre le champ et la ferme. Ces chariots étaient tirés par un tracteur qui nécessitait, bien évidemment, un conducteur. Pour les petites exploitations agricoles, une organisation et un investissement d'une telle envergure étaient impossibles. Lorsque les récolteuses-hacheuses automotrices à deux, et ensuite à trois becs furent lancées sur le marché à la fin des années 1970, les investissements prenaient un tel envol que mêmes les exploitations de grande taille devaient y renoncer.

Ces outils devaient être solides et en mesure de récolter des quantités gigantesques en très peu de temps[24]. Un aspect important dans la récolte du maïs était la rapidité du traitement en aval, à savoir l'ensilage adéquat du maïs à la ferme. Il convenait d'ensiler le maïs de manière hermétique et de le couvrir soigneusement à l'aide de plastique. Ce travail fut également confié à l'entrepreneur agricole.

La récolte du foin, qui subit une véritable révolution à partir des années 1970, suivit un processus similaire en matière de sous-traitance. Le foin avait toujours été fauché et séché dans les champs pour ensuite être pressé en balles et stocké dans la grange ou le hangar. Tributaires des conditions météorologiques, l'agriculteur et l'entrepreneur agricole étaient toujours pressés par le temps. En outre, la fenaison requérait de nombreuses opérations manuelles et mécaniques. Suite à des recherches relatives aux aspects techniques de l'alimentation pour bétail, l'on évolua vers les fourrages verts. Malgré l'utilisation d'additifs tels que la mélasse, le processus de conservation était difficile à maîtriser en raison de la fermentation qui risquait de rendre le fourrage impropre à l'usage. Ce problème fut résolu par l'introduction de l'ensilage préfané.

Un tracteur utilisé pour les travaux d'ensilage, vers 1980. Le maïs était entreposé dans des fosses, éventuellement préconstruites, et ensuite soigneusement tassé.

L'herbe fauchée fut mise à sécher au champ pendant une courte période (1 à 2 jours) pour être ensuite traitée en état semi-sec. Les qualités nutritionnelles étaient comparables à celles des fourrages verts mais la conservation était nettement meilleure. L'agriculteur se chargeait lui-même du fauchage et du séchage et faisait ensuite appel à l'entrepreneur agricole pour le ramassage, le transport et l'ensilage. Le pressage en balles rondes ou rectangulaires, ayant un poids de plusieurs centaines de kilos, constituait une alternative à l'ensilage. Ces balles étaient superposées dans un silo enterré qui fut ensuite couvert.

Ramasseuse tractée, années 1970. Depuis les années 1970, l'herbe n'était plus séchée pour être utilisée comme foin mais ramassée en état semi-sec et ensilée, à l'instar du maïs.

Le transport devint ainsi une activité de plus en plus importante pour l'entrepreneur de travaux agricoles. Outre le transport de betteraves vers l'usine, d'autres activités telles que le transport de maïs, de céréales et de foin furent également confiées à l'entrepreneur agricole. Vers les années 1980, le parc de machines de l'entreprise de travaux agricoles moyenne comptait de plus en plus de bennes de différentes tailles. Une enquête menée parmi 50 entrepreneurs agricoles en Flandre orientale révèle que, outre les tracteurs, les différentes voitures et les remorques autochargeuses constituaient le groupe d'engins le plus important[25]. En quelque sorte, les épandeurs de fumier et de lisier en faisaient également partie, ces engins étant d'ailleurs utilisés pour l'épandage dans les champs du lisier provenant de la ferme. Les volumes étant très importants, il fut évident que vers la fin des années 1970 les engins circulant sur les voies en Flandre devinrent de plus en plus grands. Ce fut particulièrement le cas en Flandre parce que les quantités de lisier étaient étroitement liées à l'élevage

Épandage de lisier en hiver, 1976. L'élevage de bétail intensif en Flandre résulta en un surplus de lisier. Pour de nombreux entrepreneurs agricoles, l'épandage de lisier constituait un travail complémentaire qui, à l'époque, n'était pas encore réglementé par rapport au temps et au volume.

intensif de bétail, une activité quasi inexistante en Wallonie. Pour bon nombre d'entrepreneurs agricoles dans le centre de la Flandre ou en Campine, le transport et l'épandage de lisier signifiaient un élargissement important de leurs activités[26]. Par ailleurs, le temps de conduite n'était pas encore limité. Ces activités leur permettaient de rester actifs pendant la période d'hiver relativement calme[27].

Pour l'entrepreneur agricole, l'augmentation de ses activités de transport n'avait cependant pas d'impact sur son périmètre de travail, celui-ci restant en général très limité. Selon l'enquête susmentionnée réalisée en Flandre orientale, la distance moyenne entre le siège de l'entreprise de travaux agricoles et la parcelle à travailler était inférieure à 5 km[28]. La parcelle la plus éloignée se situait en moyenne à 13,5 km, la distance la plus importante étant de 35 km. Le rayon d'action des entrepreneurs agricoles exerçant leur activité à titre principal était plus grand que celui des entrepreneurs agricoles à titre complémentaire. Ces chiffres ne peuvent cependant pas être extrapolés aux autres provinces ou régions agricoles sans y apporter les nuances nécessaires. C'est précisément en Flandre orientale que se situaient depuis toujours - même au début du 20ième siècle - en moyenne les plus petites parcelles. Dans les régions où les parcelles sont plus grandes, les distances et rayons d'action sont probablement plus importants.

FONCTIONNEMENT PROFESSIONNEL REPRÉSENTATIF

Agro-Service/Landbouw-Service

Le 25 avril 1961, la Centrale Nationale Landbouw-Service vit le jour à l'occasion d'une journée nationale des cadres. Cette organisation faîtière chapeautait les quatre associations existantes (entrepreneurs de battage, entrepreneurs de travaux de pulvérisation, négociants d'engrais et négociants en céréales)[29]. Un représentant de chaque association siégeait au conseil d'administration, avec la meilleure répartition possible entre les différentes provinces. Le premier président fut le négociant en fourrages et aliments de bétail Louis Kerstens, d'Essen. Cette coupole nationale était en fait un moyen d'établir une structure de concertation formelle entre les différentes associations. Dans la pratique, c'était le secrétaire national, monsieur Tessier, assisté de quelques administrateurs, qui soutenait le fonctionnement. À la fin des années 1960, les Associations des Entrepreneurs de battage et des Entrepreneurs de travaux de pulvérisation étaient clairement prépondérantes dans le fonctionnement au sein de la

Logo de la Centrale Nationale Landbouw-Service. La création en 1961 d'une organisation chapeautant les quatre associations visait avant tout la mise sur pied d'une structure de concertation formelle.

Fête annuelle régionale de l'association des entrepreneurs de battage d'Audenarde, début des années 1960. Le fonctionnement professionnel régional était important pour la fixation des prix indicatifs. Les fêtes annuelles méritaient également une attention particulière.

Centrale, tant sur le plan organisationnel que du contenu, les associations professionnelles des négociants en engrais et des négociants en aliments pour bétail l'étaient moins. « En dehors des contacts personnels avec les présidents et les membres administrateurs des deux associations nationales, aucun conseil d'administration n'eut lieu au niveau national ni provincial »[30]. Les modifications dans les conseils d'administration des différentes associations et surtout l'apport de certains administrateurs causaient de grandes variations dans l'efficacité du fonctionnement.

Tessier essaya également d'élaborer des structures organisationnelles au niveau régional et provincial. En Flandre occidentale, la structure était au point, avec différents groupements correspondant à différentes activités professionnelles, généralement organisés par arrondissement (Courtrai, Roulers-Tielt, Bruges, Ypres-Poperinge, Westhoek). Sans exagérer, on peut dire que cette province représentait le centre de gravité d'Agro-Service. Cela ne s'expliquait pas uniquement par le grand nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles ou par le fait que Tessier y avait son port d'attache. La solidarité régionale, plus forte que dans les autres provinces, joua certes son rôle. La Flandre orientale connaissait également une structure solide, mais son fonctionnement était plutôt organisé par région (Pays de Waes, Meetjesland, Audenarde). Dans le Limbourg, des tentatives de mise en place d'une organisation faîtière eurent lieu dès les années 1950. Une association de fait y fut créée en 1961, qui fut transformée en asbl en 1972. Dans la province d'Anvers, l'association 'Kempisch Verbond van Loondorsers' existait dès les années 1950. En 1976, le fonctionnement fut

Visite des entrepreneurs agricoles de la Flandre occidentale au constructeur allemand Claas, 1965. Pour les entrepreneurs agricoles, il est toujours intéressant de visiter l'usine où sont fabriquées les machines qu'ils utilisent pour la réalisation de leurs travaux.

étendu à toute la province par la création de l'asbl 'Loondorsersverbond van de provincie Antwerpen' (Lovepa). Dans le Brabant (flamand), le scénario fut pratiquement identique : dans les années 1950, un groupement régional existait dans la région de Louvain, qui choisit dans les années 1960 la dénomination ambitieuse de 'Ondernemers van Oogst- en Dorswerken van Vlaams-Brabant'. Une nouvelle impulsion lui fut donnée avec la création en 1973 de l'asbl Valasal, l'association des entrepreneurs de travaux agricoles du Brabant flamand[31]. Dans les années 1970, ces organisations régionales touchèrent leur base, par la mise en place régulière de missions d'étude et l'organisation très réussie de fêtes annuelles et de visites chez des constructeurs ou de salons en Belgique et à l'étranger.

Du côté wallon, l'*Association Nationale des Entrepreneurs de Travaux Agricoles* (abrégée Aneta) relevait également d'Agro-Service. Aneta avait mis son fonctionnement en commun avec celui de Fénéphyto, la fédération professionnelle qui regroupait les entrepreneurs de pulvérisation et les négociants de produits phytopharmaceutiques wallons. À partir de 1965, le fonctionnement d'Aneta fut pris en charge par l'entrepreneur de

Journée d'étude Fénéphyto, 1959. L'organisation professionnelle des entrepreneurs agricoles wallons fut également intégrée dans la Centrale Nationale Landbouw-Service/Agro-Service.

travaux agricoles Nestor Lafalize, de Marilles (près de Jodoigne), désigné par Tessier[32]. À l'inverse de la Flandre, il n'y avait pas de départements régionaux ou provinciaux, mais des moments de concertation régionaux étaient prévus (à Gembloux, Tournai, Mons, Namur et Nivelles). Les journées d'étude se déroulaient généralement à Gembloux. La première fête annuelle se déroula à Baisy-Thy en février 1977[33].

Entre 1961 et 1965, une collaboration de courte durée fut mise en place avec la *Fédération nationale des commerçants en engrais chimiques*. Cette organisation existait depuis 1947 et avait bénéficié d'un fonctionnement actif pendant quelques années pour ensuite perdre quasi toute activité. Au début des années 1960, Agro-Service fut approchée dans le cadre d'une affiliation comme département wallon. « Ces deux associations formeront une UNION afin de défendre les intérêts communs et d'agir ensemble »[34]. Cela ne plut mani-

festement pas à tout le monde. Lors de l'Assemblée Générale de la *Fédération* du 12 mars 1965, il fut en effet décidé de ne plus s'associer aux entrepreneurs de travaux agricoles, mais plutôt à la fédération professionnelle Synagra (négoce des céréales)[35]. La collaboration resta active pendant quelques années, surtout au niveau du périodique, mais celle-ci s'effrita dans les années 1970.

Il n'est plus possible de déterminer le pourcentage d'entrepreneurs de travaux agricoles flamands avec lesquels ces structures ont pu établir un contact, ni le nombre d'affiliés de la fédération professionnelle. Aucune archive chiffrée fiable n'a été conservée par l'association. Il est fort probable que la majorité des entrepreneurs de travaux agricoles à titre principal étaient affiliés à l'une ou l'autre organisation[36]. Le nombre d'affiliés parmi les entrepreneurs de travaux agricoles à titre complémentaire semble toutefois impossible à déterminer. Les activités régionales, provinciales et nationales étaient dans la pratique dirigées par le secrétaire national, monsieur Tessier. Et bien qu'il n'était pas issu du secteur, il réussit à se faire accepter[37]. Il se chargeait du contenu des journées d'étude, de l'organisation des sessions d'information régionales et de la concertation pour l'établissement des prix. Il était également présent lors des fêtes annuelles des organisations régionales et participait, avec les entrepreneurs de travaux agricoles, aux visites chez les constructeurs, aux salons et aux démonstrations. Il représentait la fédération professionnelle auprès de nombreuses instances officielles pour les classes moyennes, commissions agricoles et organisations thématiques, comme celles liées à la sécurité sur le lieu de travail. Agro-Service/ Landbouw-Service n'était pas une entreprise unipersonnelle, mais Tessier en était bel et bien l'incarnation.

Loi d'établissement

Le premier point d'action demeurait la lutte contre les travaux agricoles effectués par des agriculteurs sans quelconque forme d'enregistrement. Dans les publications et lors des réunions régionales, provinciales et nationales et des journées d'étude, on martelait systématiquement que chacun pouvait être entrepreneur de travaux agricoles, mais qu'il fallait être enregistré. « On est entrepreneur de travaux agricoles ou on ne l'est pas »[38]. Et parfois, cela débouchait sur des actions. En 1962, par exemple, une action fut organisée contre le travail clandestin. Les entrepreneurs de travaux agricoles furent encouragés à communiquer les noms et les adresses des agriculteurs (en dehors du cercle familial) qui offraient du travail à des entrepreneurs de travaux agricoles non enregistrés[39]. L'agacement des entrepreneurs de travaux agricoles fut aggravé par la

Affiche du Fonds d'Investissement Agricole. À partir de 1961, les agriculteurs pouvaient faire appel au FIA pour, entre autres, le financement de machines. Les entrepreneurs de travaux agricoles ont depuis toujours considéré que cette aide créait des situations de concurrence déloyale.

création du fonds d'investissement agricole, en 1961, grâce auquel les agriculteurs bénéficiaient directement d'une aide pour l'obtention d'un emprunt pour l'achat de nouvelles machines[40], dont les agriculteurs firent bien entendu largement usage. Ils furent ainsi en quelque sorte stimulés à surinvestir, ou, en d'autres termes, à acheter des machines qui ne correspondaient pas à l'ampleur de leur entreprise. Le pas vers la fourniture de services d'entreprise de travaux agricoles à proximité de leur exploitation en était une suite logique.

Le point de rupture dans cette confrontation restait le fait que la profession d'entrepreneur de travaux agricoles n'était pas une profession reconnue. En principe, n'importe qui pouvait se dire entrepreneur de travaux agricoles et exercer la profession. C'est en tous cas ce dont Tessier et les personnes impliquées dans la fédération étaient convaincus. Depuis 1946, l'obligation d'autorisation avait pourtant été décrétée pour les entrepreneurs de travaux agricoles afin d'obtenir un enregistrement au registre de commerce. Cette obligation était toutefois restée sans suite, vraisemblablement pour des questions interpersonnelles[41]. Dès 1967, Tessier voulut faire réglementer la profession qu'il nommait 'entrepreneur de travaux de récolte et de battage'. Des demandes furent introduites à trois reprises : en octobre 1969, puis en juin 1970, après révision, et à nouveau en février 1973, à chaque fois approuvée par le Conseil Supérieur des Classes Moyennes, tel que l'exige la loi. Mais jamais le ministre compétent n'a transposé cette demande dans un cadre légal.

UNE TRANCHE DE VIE DE L'ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES, 1980

Paul, entrepreneur de travaux agricoles, 47 ans

Il y a tout juste un peu plus de dix ans, nous ne nous doutions pour ainsi dire pas de l'existence du maïs. Aujourd'hui, il représente une grande partie de mon revenu. Avant, nous travaillions avec une hacheuse monorang tractée. Actuellement, mon chauffeur Guy conduit une ensileuse automotrice à trois rangées, qui est d'ailleurs la première de ce type dans la région !

Guy, en service dans l'entreprise de Paul, 36 ans

Le patron a acheté une machine remarquable. L'assise est confortable, la vue sur les rangées de maïs est dégagée et le travail avance vraiment rapidement.

Paul, entrepreneur de travaux agricoles, 47 ans

Une ensileuse de ce calibre représente en effet un investissement important, mais qui vaut bien entendu la peine si elle permet d'attirer de nouveaux clients. J'aime

le travail dans la récolte du blé, mais chaque entrepreneur de travaux agricoles ou même les agriculteurs disposent d'une ou plusieurs moissonneuses-batteuses. S'en suit que les prix ne couvrent plus les frais réels depuis longtemps.

Guy, en service dans l'entreprise de Paul, 36 ans

Les machines, c'est mon dada. J'arrive vraiment à me défouler à les démonter, à remplacer des pièces ou à les graisser. Après, quand le moteur démarre au quart de tour le matin tôt pour entamer de nouveaux travaux, puis les premières dizaines de mètres dans le champ… Ce sentiment est indescriptible.

Paul, entrepreneur de travaux agricoles, 47 ans

Je suis vraiment satisfait de mon personnel. Guy représente bien entendu un grand soutien au niveau technique. Deux autres travailleurs sont engagés à temps plein. Eux aussi méritent mon entière confiance. Puis il y a mon épouse, qui gère la facturation et assure la permanence. Il faut bien entendu que je trouve suffisamment de travail pour occuper mon personnel tout au long de l'année, sinon je les perdrais rapidement aux entreprises de tapis qui semblent pousser comme des champignons dans la région.

Guy, en service dans l'entreprise de Paul, 36 ans

J'ai déjà reçu plusieurs propositions d'emploi dans les usines, mais cela ne m'intéresse pas vraiment. Je gagnerais peut-être mieux ma vie et les heures seraient peut-être plus confortables, mais Paul me paie suffisamment d'heures supplémentaires au noir. Plus important encore, je peux faire ce que j'aime comme je l'entends, sans être constamment surveillé. Il sait d'ailleurs très bien que je ne fais pas de bêtises.

Paul, entrepreneur de travaux agricoles, 47 ans

Après la récolte du maïs, nous allons effectuer des travaux de terrassement pour la première fois. Un agriculteur m'a demandé vers qui il pouvait se tourner pour l'entretien de ses fossés et abords. Sans trop réfléchir, je lui ai répondu que je m'en occuperais. Ceci me donne une nouvelle possibilité de fidéliser mes clients et me permet d'occuper mon personnel pendant les mois plus calmes. J'y vois de belles opportunités.

Le Boerenbond ne soutenait pas la loi d'établissement, et l'a clairement fait savoir lors d'une prise de position pertinente à l'occasion de son congrès au printemps 1976 : « Le congrès ne comprend pas que les entrepreneurs de travaux agricoles exigent un monopole pour les travaux effectués par des tiers par le biais d'une loi d'établissement pour les entrepreneurs de travaux agricoles. »[42] Cela déclencha chez Tessier une réaction particulièrement acerbe, presque personnelle[43].

Carte d'entrée gratuite au salon des techniques agricoles à Gand, 1961.

En 1984, lors du dixième anniversaire de l'approbation par le Conseil Supérieur, il revint sur la demande de législation en la matière. « Faut-il qu'un jour X, à l'heure Z, toutes les voies d'accès aux autoroutes et aux villes soient bloquées par des batteuses et des machines agricoles pour obtenir cette loi d'établissement ? Pourquoi faut-il toujours en venir à la violence ? (…) Dix ans d'attente, n'est-ce pas suffisant ? »[44] Il évoque là clairement la manière dont les organisations agricoles bloquent les routes pour donner plus de force à leurs revendications. Malgré tout cela, une telle réglementation ne vit jamais le jour.

Prix et salaires à la hausse

Un point d'attention important demeurait bien évidemment l'établissement des prix des travaux agricoles, toujours sur la base du calcul du prix de revient et adapté en fonction de l'échelle régionale. Suite à l'élargissement des activités des entrepreneurs de travaux agricoles, un élargissement des prix conseillés se profilait. Si, en 1950, un prix par sac de céréales battues ou un prix horaire suffisaient, de nouveaux indicateurs furent repris dans les prix conseillés à partir de 1960 : l'arrachage des betteraves, l'ensilage du maïs, le semis, le pressage des balles, etc. Ces prix furent en outre répartis en fonction des travaux printaniers, estivaux et automnaux, avec une ventilation distincte au moment adéquat[45]. Pour ainsi dire personne dans le secteur ne suivait les prix à la lettre, mais d'une manière générale, ces prix étaient bel et bien indicatifs. En Flandre orientale, environ trois quarts des 50 entrepreneurs de travaux agricoles interrogés demandaient jusqu'à 20% de moins que le prix indicatif[46].

En 1971, la formation du prix subit l'influence de l'introduction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), et plus encore celle de l'inflation au cours de cette même période. Le prix des accessoires, par exemple, tels que les cordes pour la presse, tripla en deux ans. L'inflation se manifesta également au niveau des salaires. Au printemps 1974, il y eut par

Une benne remplie de pommes de terre s'est retournée, années 1980. Les actions concernant la sécurité et la prévention des accidents avaient pour objectif de convaincre les entrepreneurs de travaux agricoles de la nécessite des mesures de sécurité lors de l'exécution des travaux.

exemple une adaptation de l'index en janvier, en mars et en avril, ce qui, sur ces quatre mois à peine, entraîna une augmentation des salaires de plus de 8%[47]. Au début des années 1980 également, les salaires du secteur connurent à nouveau, sur cinq ans, une augmentation moyenne de 30%. Les prix indicatifs tentaient de tenir compte de ces augmentations et suivaient grosso modo une courbe similaire. Mais comme les entrepreneurs de travaux agricoles appliquaient systématiquement des tarifs inférieurs, le coût salarial devint de plus en plus lourd. Dans la région de Furnes, seuls les frais du moissonnage-battage et du chargement et de l'épandage de l'engrais étaient totalement couverts par les prix réels[48].

Les salaires étaient bien évidemment établis par la Commission Paritaire Nationale, au sein de laquelle ne siégeaient plus que des représentants d'Agro-Service/Landbouw-Service à partir de novembre 1963. Suite à l'élargissement des travaux agricoles, la dénomination avait d'ailleurs été changée en Commission Paritaire Nationale pour les Entreprises de Travaux Techniques Agricoles et Horticoles, avec une énumération des huit travaux englobés[49]. Plus important était le nouvel accord salarial qui répartissait, à partir de 1964, les travailleurs en plusieurs catégories, avec des indemnisations établies pour les déplacements, les frais et l'hébergement. Le règlement des congés était également défini, et tout cela constituait, dans l'ensemble, la base d'un cadre social qui allait se maintenir, en grandes lignes, pendant plusieurs décennies. Dans les années 1970, les réductions du temps de travail vinrent s'ajouter, suivies en 1975 de la prime de fin d'année, conformément à la politique salariale sociale de la Belgique.

Le paiement des primes de fin d'année posait problème aux entrepreneurs de travaux agricoles. En effet, le moment du paiement de ces primes coïncidait avec la période de l'arrachage des betteraves et de l'ensilage du maïs. Les factures correspondantes n'étant

payées que plus tard par les clients, les entrepreneurs de travaux agricoles étaient obligés de provisionner des montants importants pour les salaires. Pour pallier ce problème, la CPN décida de créer un Fonds de Sécurité d'Existence. Ce fonds devait assurer le paiement des primes de fin d'année, sur la base d'une contribution payée tout au long de l'année par les employeurs membres. Ce système devait également permettre de mieux dénombrer les employeurs du secteur des travaux agricoles[50]. Dans les années qui suivirent, l'idée de ce fonds social fonctionna bien. Au fil du temps, des budgets furent débloqués et investis dans la formation et dans des actions sur le thème de la sécurité.

Points d'attention

Au cours de cette longue période couvrant les années 1960 et 1970, la Centrale Nationale Agro-Service/Landbouw-Service et ses associations sous-jacentes développèrent un fonctionnement diversifié au service du secteur des travaux agricoles. La position et la signification de la fédération professionnelle, avec l'emblématique monsieur Tessier au centre de la toile, étaient pour ainsi dire évidentes. La représentativité du fonctionnement se caractérisait par la mise en œuvre de nombreuses activités variées et la prise de position sur les thèmes chers au secteur.

La formation était également un des thèmes récurrents à l'ordre du jour. L'organisation de réunions d'étude et d'information était d'ailleurs un des éléments essentiels au niveau régional et national. Dans un secteur très concurrentiel, en proie à une évolution rapide, la formation était une nécessité absolue. Dans l'ensemble, le niveau de formation générale des entrepreneurs de travaux agricoles n'était d'ailleurs pas très élevé. Jusqu'à la fin des années 1960, un peu plus de la moitié des 165 entrepreneurs de tra-

Formation technique sur la moissonneuse-batteuse, PCLT Roulers, 1969. Les premières formations continues connurent un énorme succès. Les entrepreneurs de travaux agricoles étaient en effet confrontés à des machines toujours plus complexes.

vaux agricoles interrogés en Flandre orientale et en Flandre occidentale n'avaient pas plus qu'un diplôme de primaire. Un peu plus de dix ans plus tard, le niveau de scolarité moyen de l'ancienne génération avait atteint l'âge de 14 ans, tandis que la jeune génération terminait en général l'enseignement secondaire[51].

Journée d'étude des entrepreneurs de pulvérisation à Gand, 1971. Pendant plusieurs années, la journée d'étude de l'association des entrepreneurs de pulvérisation fut organisée à l'occasion du salon des techniques horticoles à Gand.

Couverture de l'édition jubilaire pour les 25 ans d'*Agro-Service*, 1984. Le magazine francophone Agro-Service fêta en 1984 ses 25 ans de parution, tel que l'avait fait son pendant néerlandophone en 1980, avec une couverture argentée.

Le terme formation était toutefois interprété de manière très large. Il pouvait s'agir d'une journée d'étude portant sur un thème central, d'une réunion d'information à l'occasion d'une réunion régionale ou d'un cours de plusieurs jours dans un centre de formation. Dans le secteur de l'agriculture et des travaux agricoles, le Praktijkcentrum voor Land- en Tuinbouw (PCLT) de Roulers joua à cet égard un rôle de pionnier à partir de 1964, en proposant une offre de formations fortement ciblées sur la pratique[52]. En Wallonie, le CEMAG, à Gembloux, occupait à peu près au même moment une fonction similaire. La journée d'étude à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Agriculture était désormais un classique, et d'autres salons organisaient eux aussi des journées d'étude. Pour les entrepreneurs de travaux de pulvérisation, en particulier, plusieurs formations étaient prévues chaque année, avec à chaque fois une participation importante. C'est ainsi que pendant plusieurs années, une journée d'étude nationale fut organisée lors du Salon de la Technique Horticole, rebaptisé par la suite Hortechnica, à Gand. Là encore, le principe retenu était souvent le suivant : Agro-Service/Landbouw-Service se chargeait de l'organisation pratique, et le contenu était assuré par les orateurs invités, qui, en tant que spécialistes, approfondissaient un thème donné.

Le périodique de la fédération jouait bien entendu également un rôle dans la diffusion des connaissances et informations. Outre un grand nombre de publicités, dont les bénéfices assuraient davantage l'indépendance financière de la publication, celle-ci contenait également des articles qui suivaient de près l'évolution technique du secteur. Des rapports de journées d'étude, des visites de salons ou de constructeurs et des informations de fond conféraient à la publication un statut de support d'information pour le secteur. Dès 1960, une version francophone fut disponible. Elle était intitulée Agro-Service, tout simplement, et ne différait que légèrement de l'édition en néerlandais. Les publicités et les articles étaient, en toute logique, davantage ciblés sur la situation wallonne[53].

La première conférence européenne des entreprises de travaux agricoles, 1981. La collaboration internationale entre les différentes fédérations a abouti à la création au début des années 1980 de la confédération européenne CEETTAR.

Dans cette publication, Tessier accordait toujours beaucoup d'attention au cadre international[54]. Il y participait d'ailleurs activement, notamment par la création de l'Union Internationale des Entrepreneurs de Travaux Agricoles (UIETA), le 31 mai 1961, à Valkenburg (Pays-Bas). Outre la Belgique, les autres pays fondateurs étaient l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas. Le premier président fut le Belge René de Munck, négociant en produits de pulvérisation à Hooglede. Tessier fut le premier secrétaire. Dans les années qui suivirent, des rencontres internationales furent régulièrement organisées, dans divers pays, avec toujours un volet organisationnel et un autre au niveau du contenu. L'importance croissante de la Communauté Économique Européenne (CEE) pour l'agriculture déboucha sur la création d'un Comité CEE distinct au sein de la fédération internationale. Au début des années 1980, cela engendra la fondation de la *Confédération Européenne des Entrepreneurs de travaux Techniques Agricoles et Ruraux* (CEETTAR), dont le siège social fut installé à Bruxelles.

CHAPITRE 4

Agriculture, société et entreprise

1986-2012

Il n'y a pas que les révolutions techniques qui ont changé le visage de l'agriculture belge. Au cours des 25 dernières années du 20ième siècle, le travail dans les champs, dans l'étable ou dans la serre a subi l'influence croissante de la politique agricole européenne et de l'industrie agro-alimentaire mondiale. En parallèle, le secteur était confronté à des problèmes qui touchaient le système agricole en plein cœur. Les montagnes de beurre, les surplus de lisier, les crises alimentaires successives et autres épizooties ont fait trembler les fondations de l'agriculture (belge).

Il était devenu peu à peu incontournable de revoir la position sociale évidente qu'occupait l'agriculture depuis la nuit des temps. L'intégration structurelle de nouveaux aspects tels que la durabilité, l'écologie et le bien-être animal couplée à la nécessaire rentabilité économique, ont permis de désamorcer les tensions entre l'agriculture et la société. Suite à ces développements, l'entrepreneur de travaux agricoles devait lui aussi adapter l'organisation de son entreprise. Sur le fond, peu de choses changeaient pour lui : il devait toujours fournir un travail de grande qualité, dans un délai très court, avec un volume optimal, et bien évidemment au meilleur prix.

ENTRE LE MARCHÉ ET LA SOCIÉTÉ

Forces diverses

D'une manière générale, l'agriculture belge afficha, après 1980, les mêmes tendances à la hausse et à la baisse que celles des décennies passées. Le nombre total d'exploitations agricoles continua de diminuer, passant de plus de 113.000 en 1980 à moins de 43.000 en 2010, dont 70% étaient situées en Flandre[1]. Il en fut de même pour la main-d'œuvre effective, passée de 185.000 à un peu plus de 100.000 en 2010. La superficie agricole a elle aussi diminué au cours de cette même période, de manière moins marquée il est vrai, perdant 5%. Ces chiffres à la baisse englobent plusieurs phénomènes directement liés à des tendances à la hausse. Entre 1980 et 2000, en Belgique, la superficie moyenne par entreprise a presque doublé (passant de 12,5 à 22,5 hectares), pour encore gagner 40% au cours de la décennie suivante, atteignant presque 32 hectares. Cette évolution était particulièrement frappante en Wallonie, La culture arable y étant prédominante, la superficie moyenne y dépassait rapidement 51 hectares. On pouvait commencer à parler, d'un point de vue international, d'entreprises relativement grandes. Dans le secteur de l'élevage, l'augmentation

débridée du cheptel total se figea, notamment suite à la forte croissance des rendements en lait et en viande par tête. Toutefois, le nombre de têtes par entreprise était multiplié par rapport aux années 1980.

Vue des silos alimentaires d'un élevage de bétail, années 1990. Le nombre décroissant d'année en année des exploitations agricoles entraîna un accroissement d'échelle de toutes les entreprises du secteur agricole.

Les plans de culture ne faisaient en Belgique plus état d'une grande révolution, mais plutôt de développements importants pour le travail dans les champs et en dehors. C'est ainsi que la Belgique devint de plus en plus le pays de la pomme de terre. La pomme de terre était depuis toujours importante pour toutes les exploitations, tant au niveau du rendement que de l'alternance des cultures. Le grand essor du secteur belge de la transformation des pommes de terre est survenu au début du 21e siècle, et entraîna une augmentation de la superficie dédiée aux pommes de terre, en Flandre comme en Wallonie. Un scénario similaire s'annonçait pour la culture maraîchère de plein air, directement liée au développement de l'industrie des légumes surgelés dans le centre de la Flandre occidentale et dans les conserveries du nord du Limbourg. Outre l'augmentation attendue de la superficie réservée au maïs broyé, l'augmentation de la superficie réservée au maïs en grains à partir de 2000 fut surprenante. Grâce à l'amélioration du maïs, il était désormais possible de cultiver du maïs en grains précoce dans nos régions, qui était intéressant pour l'industrie du fourrage ou pour l'agriculteur qui mélangeait lui-même son fourrage. La chicorée, pour la transformation de l'inuline et comme alternative aux betteraves sucrières, connut elle aussi une progression constante. Depuis 2006, la politique agricole européenne travaillait à l'assainissement du secteur sucrier, et donc à la libéralisation du marché. Pour de nombreux agriculteurs, cela constituait une raison suffisante pour ne plus cultiver de betteraves sucrières. Depuis 1980, la superficie belge dédiée à la betterave sucrière a diminué de la moitié, pour ne plus représenter que 60.000 hectares.

Des machines plus grandes, mais aussi moins nombreuses, étaient mises en œuvre pour travailler cette superficie décroissante et variable, avec des parcelles toujours plus grandes. Vers 2000, environ 80 moissonneuses-batteuses se vendaient chaque année en Belgique, ainsi que 120 à 150 arracheuses de pommes de terre et 45 à 80 hacheuses de maïs[2]. Le tracteur restait la machine la plus vendue, mais il n'était plus réservé à un

contexte exclusivement agricole. D'autres outils tels que les semoirs, les charrues et les épandeurs d'engrais se vendaient à plusieurs centaines d'exemplaires. La vitesse d'exécution du travail fit en sorte que les machines, et en particulier les tracteurs, prestaient moins d'heures, ce qui prolongeait leur durée de vie. Ces machines étaient également devenues plus sûres et plus confortables pour l'utilisateur. Des cabines insonorisées avec des sièges et des panneaux de commande ergonomiques et le réglage de la température devinrent la norme au fil des ans[3]. Le développement de nouveaux modèles de pneus marqua également, dans un certain sens, le choix du confort. En effet, l'utilisation de pneus très larges devait réduire la pression sur le sol et permettre à utiliser les machines de plus en plus lourdes et de plus en plus chargées malgré les conditions parfois difficiles. Après 2000, les chenilles en caoutchouc, qui réduisaient considérablement la pression au sol, gagnèrent du terrain. L'accroissement du transport routier pour le transport des charges nécessitait des pneus différents, ce qui incita les constructeurs à proposer des pneus à pression variable.

L'arrachage de betteraves dans des conditions humides, 1998. L'impact des machines toujours plus grosses et plus lourdes n'est pas à sous-estimer.

Vue intérieure d'une cabine, 2011. Les cabines que l'on connaît actuellement, disposant d'un confort ergonomique et de panneaux de commande électroniques, sont une bonne indication du degré de performance des machines agricoles contemporaines.

La précision des prestations connut également un net développement. Le recours à l'électronique, dès le début des années 1980, fut le premier pas en ce sens. Elle permettait de contrôler le fonctionnement de la machine. Pour les tracteurs, par exemple, il s'agissait de rouler au bon régime ou de passer la bonne vitesse. Pour la pulvérisation également, l'électronique fut rapidement mise en œuvre, par exemple pour régler le débit des liquides de chaque tête

de pulvérisation[4]. À partir de 1990, ce développement électronique se poursuivit sous la forme d'applications informatiques pour les machines agricoles. Des capteurs mesuraient la qualité des produits récoltés, apportant davantage d'informations à l'agriculteur. Le recours à la géolocalisation fut, temporairement, la dernière étape de ce développement. Depuis 2005, les systèmes GPS permettent véritablement de guider une machine, sans, pour ainsi dire, l'aide du conducteur. La robotisation des machines est lancée, l'agriculture de précision est un fait. Le raccordement très précis des couloirs de travail et l'enregistrement des informations géolocalisées sur la parcelle sont désormais possibles. À chaque travail, toutes les données sur la parcelle sont relevées afin de pouvoir en tenir compte lorsque de nouveaux travaux devront être effectués sur la parcelle[5].

Le semis du froment d'été, 2011. La proximité des maisons et des routes – principalement en Flandre – peuvent dans certains cas enfreindre l'exécution efficace des travaux.

Outre ce gain de précision et de confort, les machines gagnaient également considérablement en volume et en performances. La devise en la matière est assurément celle du mouvement olympique international, « Citius, altius, fortius » (plus vite, plus haut, plus fort). C'était la conséquence, entre autres, de la vague de fusions et de reprises qui déferla sur le secteur des constructeurs de machines à partir des années 1990, débouchant sur des entreprises toujours plus grandes et plus internationales. La chute du Rideau de Fer et l'adhésion, à partir de 2004, de certains pays de l'ancien bloc de l'est à l'Union européenne, offrit en outre à ces entreprises la possibilité d'explorer de nouveaux marchés, dans lesquels la grande échelle des parcelles et des exploitations agricoles n'était pas un vain mot[6]. L'agriculture belge, dont l'échelle était relativement petite, s'est vue forcée de s'adapter. En parallèle, le secteur belge voulait des machines plus grandes et plus performantes, permettant de couvrir de plus grandes superficies.

Entre 1980 et 2010, cela entraîna une forte augmentation du volume de travail effectué par les machines sur les champs belges. Sur les plus grands champs de Wallonie, la largeur de travail maximale des moissonneuses-batteuses fut doublée, pour atteindre 12 mètres. La puissance moyenne des tracteurs agricoles augmenta elle aussi, et dépassa les 150 chevaux (ou 110 kW selon les normes actuelles) pour les tracteurs vendus neufs[7]. Depuis le début des

Empilage des balles de paille à l'aide d'un téléscopique, 2012. Suite à la percée des grandes balles de paille ou de foin compressé, les téléscopiques firent très rapidement part du décor dans les champs et les exploitations agricoles.

années 1970, les pommes de terre étaient arrachées sur une ou deux rangées, mais après 2005, l'arracheuse couvrait quatre rangées. La hacheuse de maïs passa de quatre à huit rangées, atteignant même un maximum de 12 rangées, avec des moteurs d'une puissance énorme : 500 à 1000 chevaux. Des bras de pulvérisation d'une largeur supérieure à 50 mètres étaient utilisés sur les champs. Pour ce qui était de faucher, retourner et récolter l'herbe, l'évolution en termes de largeur, de volume et de vitesse fut tout aussi spectaculaire. L'arrivée de la ramasseuse-presse automotrice, après 2000, alla de pair avec la diffusion du chariot télescopique sur les champs et dans les fermes. Ce chariot allait également être utilisé pour diverses formes de chargement et de déchargement dans l'exploitation agricole. L'énumération pourrait être sans fin, car la liste est pour ainsi dire infinie. Cet accroissement d'échelle offrait une foule d'opportunités intéressantes aux entrepreneurs de travaux agricoles. Pour bon nombre parmi eux, ce fut également l'occasion de repenser les activités de leur entreprise.

Alignement avec l'agriculture et la société

Une chose est sûre, les activités de l'entrepreneur de travaux agricoles n'étaient plus pareilles à ce qu'elles étaient avant. En tant qu'indépendant, l'entrepreneur agricole avait depuis toujours dû fidéliser sa clientèle, explorer les opportunités du marché et gérer son entreprise. Hormis la facturation, il n'était jadis généralement pas vraiment question de gestion comptable. Mais la pression du contexte social et l'accroissement d'échelle allaient changer la donne. De plus en plus d'entreprises de travaux agricoles ont alors opté pour le statut de sprl ou de sa. À la fin des années 1990, environ 15% des entrepreneurs de travaux agricoles à titre principal étaient structurés de la sorte[8]. Un tel statut était devenu indispensable, surtout pour les entreprises de travaux agricoles plus importantes, ayant un facteur d'investissement élevé et occupant beaucoup de personnel. Les gros investissements de capital, entre autres, ont rendu une gestion plus administrative nécessaire. Dans de nombreux cas, ce rôle était confié au conjoint de l'entrepreneur de travaux agricoles, repris structurellement comme membre du personnel de l'entreprise. Tout cela est par ailleurs confirmé par une enquête menée en 2004 auprès des entrepreneurs de travaux agricoles belges, attestant que 64% d'entre eux emploient un à deux membres de la famille dans leur entreprise[9].

Vue intérieure du hangar d'une entreprise de travaux agricoles, fin des années 1990. Chaque entrepreneur de travaux agricoles dispose d'un atelier couvert et sécurisé dans lequel il entrepose et entretient ses machines.

Avec l'accroissement de la charge administrative, le secteur s'alignait, assez logiquement, au plus vaste secteur agroalimentaire. La législation environnementale, plus stricte, et les nombreuses initiatives en matière de contrôle de la santé publique, en jetaient les bases. À partir des années 1990, dans le cadre des 'décrets lisier' successifs, l'épandage et le transport du lisier fut très réglementé, et allait de pair avec toute une procédure administrative. L'histoire se répéta après les crises de la dioxine et les diverses maladies qui ont touché le bétail vers les années 2000. Sur le plan international, la Belgique joua un rôle de pionnière en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité des flux alimentaires. Les entrepreneurs de travaux agricoles durent eux aussi s'adapter et s'intégrer dans le système légal de l'autocontrôle, de la notification obligatoire et de la traçabilité. Dans le cadre des GMP (Good Manufacturing Practice) et par la suite de la GIQF (Gestion Intégrale de la Qualité de la Filière), plusieurs méthodes et normes furent élaborées en vue d'aboutir à un système unique pour la sécurité alimentaire, le contrôle de la qualité et la traçabilité de la production primaire végétale[10]. Concrètement, cela impliquait l'obtention d'un certificat. Et dans la pratique, cela signifiait que l'entrepreneur de travaux agricoles qui, par exemple, assurait le transport de céréales vers le négociant devait bien entendu garantir la traçabilité des céréales, mais devait entre autres également prévoir un nettoyage correct de l'intérieur des espaces de chargement.

Nettoyage à l'eau d'un tracteur, années 1990. Le bon entretien des machines est primordial pour chaque entreprise de travaux agricoles. Ceci implique également le nettoyage des machines après les travaux.

La relation entre l'agriculteur et l'entrepreneur agricole fut ainsi améliorée, non seulement dans les champs, mais aussi au niveau de l'encadrement administratif des travaux agricoles. Plus encore qu'auparavant, tous deux avaient les mêmes intérêts économiques dans le cadre de l'exercice de leur profession. La communication fut de plus en plus claire. Dans un certain sens, cela a favorisé la relation, déjà privilégiée, entre l'agriculteur et l'entrepreneur de

travaux agricoles. D'autre part, si le lien avait évolué, il n'en était pas plus évident. Les moyens de communication, tels que la télécopie, puis le courriel et internet, ont permis à l'agriculteur de consulter d'autres sources d'information beaucoup plus facilement. Il fut également contraint, suite aux nombreuses années de situation économique difficile dans le secteur agricole, de se défaire de toute forme de sentimentalisme. Toutefois, débaucher un entrepreneur de travaux agricoles après l'autre ne favorise pas la bonne exécution du contrat. Le prix le plus bas à lui seul constitue notamment une base trop étroite que pour s'engager dans une relation professionnelle. La qualité du travail, le respect des accords et des obligations sont autant de choses qui caractérisent une bonne entreprise de travaux agricoles[11].

Au fil du temps, les entrepreneurs de travaux agricoles furent de plus en plus souvent confrontés à la concurrence de diverses formes de collaboration entre agriculteurs. Les différentes initiatives prises par les autorités depuis les années 1950 n'ont eu que peu d'effets dans la pratique. Par contre, le nombre d'associations de fait ne cessa de croître. Il s'agissait de quelques agriculteurs qui achetaient et utilisaient ensemble une machine. De tels accords reposaient bien évidemment sur une confiance mutuelle. À partir des années 1990, ce type de collaboration allait de plus en plus souvent de pair avec une forme juridique. De la sorte, la coopération ou coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) pouvait faire appel, en Flandre, au soutien à l'investissement du VLIF (Fonds flamand d'investissement agricole). Une étude menée en 2006 sur 15 coopératives faisait état d'en moyenne plus de 20 agriculteurs membres par unité[12]. D'une manière générale, ils achetaient des machines de petit gabarit, leur permettant d'effectuer les travaux auxquels tenaient les entrepreneurs de travaux agricoles pour combler les périodes entre les grandes campagnes de récolte.

Vérification de l'avant d'une ensileuse de maïs, Années 1990. Le personnel correctement formé est un des éléments permettant à un entrepreneur de travaux agricoles de se démarquer.

Entreprendre dans et en dehors de l'agriculture

Les travaux dans les champs et aux alentours de la ferme confiés par l'agriculteur aux entrepreneurs de travaux agricoles ont connu, au cours des 25 dernières années du 20ième siècle, plusieurs tendances surprenantes. L'accroissement d'échelle en était assurément

l'élément central. Cela facilitait en partie le travail, et le rendait plus confortable[13]. Sur les grandes parcelles, l'utilisation de machines plus imposantes impliquait moins d'allers-retours permettant ainsi un travail plus rapide. La taille accrue des exploitations permettait aux entrepreneurs de travaux agricoles de réaliser le même volume de travail avec moins de clients. Les entrepreneurs agricoles faisaient appel à des machines toujours plus grandes, capables de traiter toujours plus de volume ou de réaliser toujours plus de manipulations.

Une partie des travaux fut toujours confiée aux entrepreneurs agricoles, comme lors des années précédentes[14]. Le processus complet de la culture du maïs - du semis à la récolte, en passant, dans une moindre mesure, par la pulvérisation - était plus que jamais aux mains des entrepreneurs de travaux agricoles. L'acquisition d'un semoir de précision, peu utilisé, n'était pas intéressante pour une ferme, alors que les frais d'investissement que représentait une hacheuse étaient généralement trop élevés. L'augmentation de la superficie consacrée aux pommes de terre a entraîné une augmentation généralisée du volume de travail, qui se retrouva en grande partie aux mains de grandes entreprises de travaux agricoles spécialisées, particulièrement en Wallonie[15]. Ces entreprises utilisaient des machines très perfectionnées, qui n'étaient à la portée que de peu d'entreprises. La betterave sucrière demeurait une culture prise en charge par les entrepreneurs de travaux agricoles (semis, pulvérisation et arrachage). Dans les régions céréalières, la récolte des céréales faisait toujours partie des activités principales. Dans les régions davantage orientées sur l'élevage, le transport et l'épandage du lisier (à l'aide d'injecteurs le cas échéant), étaient confiés systématiquement à des entrepreneurs de travaux agricoles. Il en allait de même pour la pulvérisation des champs, principalement en Flandre occidentale et orientale.

L'arrachage de poireaux, début des années 1990. Suite à la croissance de l'industrie des légumes surgelés dans le centre de la Flandre occidentale, de plus en plus d'entrepreneurs de travaux agricoles effectuaient des travaux dans la culture maraîchère de plein air.

D'autre part, certaines évolutions entraînèrent des modifications dans le travail des entrepreneurs agricoles. La Belgique connut par exemple une augmentation des travaux touchant à l'herbe : le fauchage, le ratissage, le hachage, le pressage - en balles rondes ou carrées - et l'enrubannage. En 1996, ces travaux représentaient 53% des activités sous-traitées par les agriculteurs. En

2004, ce pourcentage atteignait 74%, ce qui en faisait l'activité principale des entrepreneurs de travaux agricoles en Belgique. L'augmentation des travaux liés à la culture maraîchère de plein air était également surprenante, dans le prolongement de la croissance de l'industrie du surgelé dans le centre de la Flandre occidentale. Souvent, une forme de culture contractuelle était établie, garantissant il est vrai du travail pour l'entrepreneur de travaux agricoles, mais lui imposant également une foule d'obligations en matière de choix du bon moment pour la récolte ou de l'achat des semis, des plants et des machines.

La grande révolution dans le monde des entreprises de travaux agricoles fut l'introduction des travaux de terrassement à l'aide de grues et d'autres machines de terrassement. Depuis la fin des années 1970, les entrepreneurs de travaux agricoles effectuaient des travaux de terrassement pour les agriculteurs, au fil des constructions de nouvelles ailes, des aménagements des terrains et des nettoyages de fossés et abords[16]. Cela impliquait principalement l'investissement dans l'achat de machines de terrassement et de grues. Les moyens de transport étaient disponibles en abondance. Ce développement des activités n'était pas un hasard, et était au contraire la conséquence d'une rupture voulue avec les activités saisonnières. Les travaux de terrassement pouvaient aisément être réalisés au cours de l'hiver, une période moins intense, et constituaient de ce fait un complément appréciable aux autres saisons. L'entrepreneur de travaux agricoles y voyait surtout la possibilité de fournir du travail à son coûteux personnel toute l'année durant, et donc de le fidéliser. À partir des années 1980, il fut en effet plus difficile de trouver du personnel technique correctement qualifié, surtout à défaut d'engagement continu[17].

Jusqu'au milieu des années 1990, les entrepreneurs de travaux agricoles ont continué à proposer leurs services dans le milieu agricole principalement, et les travaux de terrassement constituaient un prolongement logique de leurs activités à la ferme. Depuis lors, ils ont étendu leur domaine d'activité à d'autres secteurs non agricoles. Ils s'adressaient donc à d'autres groupes-cibles, comme les services de jardinage des villes et des communes, et même aux particuliers. On faisait en outre de plus en plus souvent appel à leurs services pour le transport de terre et de gravats, lors des grands travaux routiers et

Travaux de terrassement dans une exploitation agricole, années 1980. À partir des années 1970, les entrepreneurs de travaux agricoles trouvaient des revenus supplémentaires dans les travaux d'excavation et de terrassement.

de construction. Un tracteur avec remorque bénéficie en effet d'une meilleure mobilité sur des chantiers parfois difficiles d'accès. Le secteur des transports ne vit pas cela d'un bon œil, en particulier parce que les entrepreneurs de travaux agricoles pouvaient travailler sans devoir respecter plusieurs règles applicables au transport des marchandises. Les entrepreneurs de travaux agricoles ne devaient par exemple pas obtenir d'autorisation de transport, n'étaient pas assujettis à la réglementation en matière de temps de conduite et de repos, ne devaient pas avoir de tachygraphe et pouvaient utiliser le diesel 'rouge' comme carburant, qui est moins taxé par les accises[18]. Pour bon nombre parmi eux, les travaux de terrassement ont pris une telle ampleur qu'ils constituent une partie fixe de leurs activités.

Construction d'un terrain de football, fin des années 1990. Peu à peu, les entreprises de travaux agricoles exécutèrent également des travaux de terrassement pour les secteurs non-agricoles.

L'élargissement des activités de l'entreprise des travaux agricoles était indispensable pour la pérennité du secteur. À l'instar de l'évolution à la baisse de l'agriculture, le nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles connut une diminution importante à partir des années 1990. En 1996, leur nombre fut estimé à 2.000, dont 1.370 (68%) en Flandre et 659 (32%) en Wallonie[19]. Il est frappant de constater que même à cette époque, la Flandre occidentale comptait toujours un nombre important d'entrepreneurs agricoles (à savoir, plus de 500). Il convient toutefois de nuancer ces chiffres, ceux-ci englobant en effet toutes les entreprises, y compris les fermiers qui réalisent sporadiquement des travaux pour tiers. Les entreprises de travaux agricoles à titre principal ne sont dès lors estimées qu'à 1300. Un recensement réalisé en 2004 révèle que le secteur compte 1.216 entrepreneurs agricoles. Le rapport Flandre-Wallonie reste inchangé par rapport au passé et la Flandre occidentale abrite toujours le plus grand nombre d'entrepreneurs agricoles[20].

EN QUÊTE DE CRÉDIBILITÉ

La pérennité des structures

Le troisième numéro du magazine Landbouw-Service de l'année 1986, publia - outre les articles habituels - une brève communication pour annoncer la mise à la pension de Ste-

En-tête du bulletin *Landbouw-Service Nieuwsbrief*, 1996. Après la disparition du magazine bimestriel, un bulletin mensuel fut édité pendant quelques années, à partir de décembre 1995.

faan Tessier à partir du 1er juin 1986. Il fut succédé par Hugo Meert, au service de la NCMV depuis le mois de février[21], en sa fonction de secrétaire professionnel et d'éditeur du magazine. Ce fut la fin officielle d'une époque de 35 ans pendant laquelle Tessier avait assumé la fonction de représentant du secteur, d'organisateur et de conciliateur à la fois. La raison pour laquelle la NCMV opta pour Meert n'est pas claire. Il n'était pas familiarisé avec l'agriculture en général, ni avec l'entreprise de travaux agricoles en particulier. Si ceci ne doit pas nécessairement représenter un véritable inconvénient, c'était bel et bien le cas pour Agro-Service/Landbouw-Service. À aucun moment Meert ne donnait l'impression à sa base de vouloir pérenniser ou développer l'organisation. À aucun moment il ne semblait motivé pour représenter le secteur. Etait-il freiné dans ses ambitions par Tessier qui, malgré sa mise à la retraite, continuait à suivre de près le fonctionnement de l'organisation ? Tessier était en effet toujours impliqué dans la rédaction du magazine, il siégeait comme directeur au Fonds Social et, en sa qualité de secrétaire d'honneur, il restait membre de plusieurs conseils et organisations. Ce n'est probablement pas un hasard que, à partir de 1986, l'initiative d'organiser des journées d'étude émanait du Fonds Social. Toujours est-il que la période d'activité de Meert était bien trop courte que pour rester gravée dans les mémoires[22].

Dans le courant des années 1990, il fut à son tour succédé par Marc Speeckaert qui, depuis presque un an, l'assistait au niveau administratif[23]. Actif depuis une dizaine d'années au sein de la NCMV, Speeckaert n'était lui non plus familiarisé avec le secteur de l'entreprise agricole mais il savait exactement comment gérer le secrétariat d'une association professionnelle. Il jouait un rôle de premier plan comme représentant du secteur, tant dans les structures et organisations nationales qu'internationales. Il mettait ses propres accents, principalement au niveau du fonctionnement provincial, et était impliqué dans diverses initiatives et organisations. Sa méthode de travail offrait cependant peu de transparence, ce qui s'avéra néfaste pour la crédibilité de la Centrale Nationale Agro-Service/Landbouw-Service en tant que fédération professionnelle du secteur de l'entreprise de travaux agricole lors de son décès inopiné en septembre 2003.

Initialement, les structures nationales, provinciales et régionales restaient quasiment inchangées. À partir de 1991, le bureau national fut renforcé par une nouvelle génération qui, pendant 20 ans, lutterait pour la défense des intérêts du secteur. Au niveau provincial

et régional, le fonctionnement des organisations portait principalement sur la fixation des prix indicatifs, l'organisation de réunions d'étude, de fêtes nationales et d'excursions, qui connaissaient d'ailleurs beaucoup de succès. Lors de l'introduction du *mestdecreet* (décret lisier) en Flandre en 1991, des sessions d'information furent organisées dans les différentes provinces, attirant de nombreux participants. Force est de constater que la construction progressive des structures au niveau national, provincial et régional portait ses fruits. Afin de mieux étayer le fonctionnement en Wallonie, Otto Oestges de Gembloux fut invité à rejoindre l'organisation. Oestges connaissait bien le secteur de par son activité chez CEMAG. Sa tâche dans l'organisation consistait à recruter des membres parmi les entrepreneurs agricoles en Wallonie et à organiser quatre exposés ou journées d'étude par an[24]. ANETA et Fénéphyto, présidées par l'entrepreneur de travaux agricoles Nestor Lafalize, poursuivaient leur collaboration avec Agro-Service au sein de la Commission Paritaire Nationale et du Fonds Social.

Par contre, depuis le milieu des années 1990, la plupart des associations provinciales et régionales battaient de l'aile. Malgré la dotation financière accordée aux provinces pour assurer leur fonctionnement et organiser quatre activités en collaboration avec le secrétariat national, la plupart n'y arrivaient plus[25]. Seule la Flandre occidentale continuait à fonctionner au niveau local en organisant des réunions à Dixmude, mobilisant à chaque fois beaucoup de monde. Cela s'explique probablement par le grand nombre d'entrepreneurs agricoles dans cette région et par sa longue tradition d'organisation régionale[26]. Une activité relativement importante subsistait également en Flandre orientale et au Limbourg.

Un succès variable

Depuis 1956, le magazine était devenu la carte de visite de la Centrale Nationale Agro-Service/Landbouw-Service. Le magazine, dont la mise en page, la structure et le contenu n'avaient pour ainsi dire pas changé au fil des années, constituait une valeur sûre pour le secteur de l'entreprise agricole. Mais vers la fin des années 1980, la revue commença à manquer d'oxygène. Il devint de plus en plus difficile d'attirer des annonceurs[27]. Le contenu et le suivi rédactionnel faisaient partie de la tâche du secrétaire professionnel Meert mais celui-ci se voyait contraint à céder cette responsabilité quasi entièrement à Tessier. Depuis 1987, le magazine était en outre confronté à un concurrent redoutable, à savoir la revue professionnelle *De Loonwerker*, éditée avec succès par la maison d'édition commerciale Redak de Herentals. S'adressant au même public cible, elle puisait également dans le même vivier commercial et porta ainsi le coup fatal au magazine d'Agro-Service/Landbouw-Service.

UNE TRANCHE DE VIE DE L'ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES, 2005

C'est du beau ! Voilà qu'on m'envoie une amende pour le 'déplacement non réglementaire d'un véhicule exceptionnel sur la voie publique'. C'est du moins la formule utilisée dans l'invitation à payer. Il est bien entendu que je suis au courant de l'existence d'une largeur maximale. Je ne peux tout de même pas scier des parties de mes machines ! Il faut absolument que j'appelle l'association des batteurs. Ils sauront probablement mieux que moi comment aborder ce problème.

L'entreprise de travaux agricoles reste un métier qui parfois ne consiste que de problèmes à résoudre. Hier encore, par exemple, dans l'atelier. En fin de compte, nous avons dû constater que la direction de la nouvelle machine de pulvérisation ne fonctionne pas comme elle devrait. Tous ces engins informatiques et GPS montés dans les machines d'aujourd'hui ne simplifient bien entendu pas les choses. Georges a suivi la formation sur la nouvelle machine et croit pouvoir solutionner le problème. Il faut de toute manière que tout cela soit réglé avant le début de la saison.

Mais bon, chaque boulot connaît son revers de la médaille. Je continue néanmoins à aimer mon métier, qui permet tout de même de bien gagner sa vie aussi. Il faut bien entendu rester bien éveillé et reconnaître de nouvelles opportunités lorsqu'elles se présentent. La semaine dernière, par exemple, on nous a demandé si nous pouvions nous occuper de l'aménagement des espaces verts de la nouvelle zone industrielle. Bien sûr que nous pouvons le faire, sachant bien que nous devrons passer par une procédure administrative avant de pouvoir lancer les travaux.

À ce sujet, je n'ai cependant pas à me plaindre. Ma fille a suivi une formation solide en comptabilité et fait maintenant partie de l'entreprise pour gérer le suivi administratif. Que de paperasseries pour le transport vers les négociants de céréales, pour ne pas parler du lisier ! Je suis heureux d'avoir pris la décision il y a longtemps déjà de soigner ma comptabilité dans le détail, c'est d'ailleurs le seul moyen de garder une bonne vue sur l'entreprise.

En ce qui me concerne, je continuerai dans la profession jusqu'à l'âge de la pension. Et quand je vois fouiner mon fils cadet dans l'atelier pendant les week-ends et la saison, je me dis que la relève est en phase d'être assurée, ce qui bien entendu me réjouit.

À partir de 1993, le magazine parut encore de façon irrégulière pour finalement sortir une dernière fois sous forme de magazine au printemps de 1994. Une lettre d'information, d'une double page A4, fut publiée en décembre 1995 à la demande expresse des membres du Conseil d'Administration de la Centrale Nationale. Cette initiative à l'intention des membres fut répétée avec une certaine régularité en 1996 et 1997. Avec une nouvelle mise en page et un plus grand nombre d'articles, la lettre d'information se développait progressivement. On pouvait y lire les prix indicatifs et les résultats des négociations de la commission paritaire. Or, au printemps 1998, on mit définitivement fin à publication.

La formation des entrepreneurs de travaux agricoles ainsi que de leur personnel restait un point d'attention important. À l'initiative du Fonds Social, il avait été décidé de ne pas réserver le budget disponible uniquement à la prime de fin d'année mais de le mettre également à disposition pour les formations des travailleurs, sans frais supplémentaires pour l'employeur. Cette initiative émanait probablement de Tessier, en sa fonction de directeur du Fonds. Elle lui permettait, fût-ce par un détour, de garder la mainmise sur l'organisation des journées d'étude pour les entrepreneurs agricoles. Pendant l'hiver de 1989, un cours de perfectionnement fut organisé en collaboration avec le PCLT de Roulers. Ce cours s'adressait en première instance aux chefs d'entreprise, avec une partie accessible également au personnel des entreprises de travaux agricoles. Ce cours avait pour objectif de joindre la théorie à la pratique[28]. Par ailleurs, le Fonds Social organisait régulièrement des campagnes relatives à la sécurité dans l'entreprise de travaux agricoles. Une première journée d'étude consacrée à ce thème fut organisée à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Agriculture à Bruxelles, en février 1989. Dans les années 1990, d'autres journées d'études et d'information furent régulièrement organisées avec ou sans le soutien du Fonds Social. En collaboration avec le VDAB (le pendant flamand du Forem), l'on organisait même des formations pour les travailleurs des groupes à risque. Chaque année, un voyage d'étude était organisé dans les

Visite de l'assemblée générale du Fonds Social dans la région de Champagne, en 1996. Dans les années 1990, le budget du Fonds Social fut également consacré à l'organisation de formations, de journées d'étude et de visites.

pays voisins avec les membres du Fonds Social pour y étudier les programmes et méthodes utilisés dans les formations.

Le niveau national prend la relève

En automne 2003, la fédération professionnelle de la Centrale Nationale Agro-Service/Landbouw-Service ne reposait plus que sur une structure, une organisation et un fonctionnement agonisants. À l'exception de la Flandre occidentale et certaines parties de la Flandre orientale et du Limbourg, le fonctionnement régional avait complètement disparu. Les structures nationales ne se réunissaient pour ainsi dire plus, la concertation structurelle et le fonctionnement étaient devenus inexistants. Les contacts entre la Flandre et la Wallonie s'étaient complètement dilués et la Flandre voyait son nombre de membres décimé depuis 2001[29]. Le magazine n'existait plus et la situation financière était loin d'être rose.

La nomination de Johan Van Bosch en tant que nouveau secrétaire professionnel en novembre 2003 créa des attentes parmi les entrepreneurs de travaux agricoles mais suscita en même temps un certain scepticisme. En tant que secrétaire professionnel UNIZO pour les abattoirs et ateliers de découpe, les abattoirs de volaille, les grossistes en œufs, Van Bosch était d'une part plus que familiarisé avec le fonctionnement d'un secrétariat d'une fédération professionnelle[30]. Il ne connaissait par contre aucunement le monde de l'entreprise de travaux agricoles. En ce qui concerne le choix du nouveau secrétaire, le Conseil d'Administration avait en outre insisté auprès d'UNIZO en faveur d'un profil plus dynamique que celui des prédécesseurs, mais ne fut ensuite plus consulté[31]. Van Bosch accepta le défi et réussit, dans le courant de la décennie suivante, à développer le fonctionnement et à profiler à nouveau l'organisation comme un organe représentatif, tant pour ses propres membres que pour les interlocuteurs externes.

Dans un premier temps, il fallait complètement revoir les structures, le fonctionnement et la communication. Que représentait Agro-Service/Landbouw-Service ? A qui s'adressait-elle ? Quel était son objectif ? Les entrepreneurs agricoles et le monde extérieur furent tout d'abord informés du nouveau départ d'Agro-Service/Landbouw-Service. Dans un nouvel élan, soutenu par une délégation du Conseil d'Administration, Van Bosch lança la concertation provinciale. Dans la foulée, une délégation d'entrepreneurs agricoles fut réintégrée dans les différents organes de concertation et de participation du secteur. Dans le courant de 2004, des interviews furent publiées dans la revue professionnelle *Loonwerker en landbouwtechniek* ou sur www.vilt.be, le site d'information flamand consacré à l'agriculture et à l'alimentation. En collaboration avec Fedagrim et *Loonwerker en landbouwtechniek*, une enquête fut menée auprès des entrepreneurs agricoles en mai 2004 (voir plus haut). En automne 2004, Otto Oestges fut contacté en vue de l'intégration de l'association pro-

fessionnelle toujours active en Wallonie dans Agro-Service/Landbouw-Service[32]. Il était bien évidemment important de disposer d'un canal d'information sous la forme d'un magazine propre à l'association : le bulletin d'information, intitulé *Nieuwsbrief,* fut relancé en mars 2004. En juillet 2004, la première édition française fut publiée sous l'intitulé 'Agro-Service Bulletin'. Le bulletin publiait les nouvelles du secteur, les informations relatives à l'organisation professionnelle et son fonctionnement, ainsi que la législation en vigueur. À partir de mai 2010, le magazine fut rebaptisé Agro-Service Magazine/ Landbouw-Service Magazine. Plus volumineux et avec une nouvelle mise en page, le magazine se consacra également à l'évolution technique des machines agricoles. L'année suivante, le magazine publia également des annonces publicitaires dans un souci de réduction des frais.

Couverture du *Magazine Agro-Service*, 2010. Une nouvelle mise en page, plus d'articles, plus d'annonces publicitaires et une attention plus importante accordée aux évolutions techniques, tels sont les éléments qui ont permis de rendre au magazine spécialisé son caractère représentatif du secteur.

De nouvelles structures furent mises en place. Pendant des décennies, la fédération des entrepreneurs agricoles (principalement en Flandre), s'était appuyée sur des structures régionales, provinciales et nationales. Or, cette approche ne semblait plus réalisable ni indispensable. Vu la taille réduite du secteur des entrepreneurs agricoles, il était devenu quasiment impossible de trouver suffisamment de représentants pour remplir toutes ces structures. La mobilité avait elle aussi fortement évolué par rapport aux années 1950. En vue de la nouvelle législation de 2002 relative aux asbl, les statuts des quatre associations nationales et de l'organisation faîtière furent actualisés. Il fut également décidé de dissoudre toutes les associations régionales ou provinciales[33]. Toutes les activités seraient dorénavant dirigées par les associations professionnelles nationales. À l'occasion de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2005, les conseils d'administration des quatre associations nationales et de la Centrale Nationale Agro-Service/Landbouw-Service furent élus pour un mandat de quatre ans, avec une représentation la plus équitable possible des différentes provinces. Par ailleurs, les entrepreneurs agricoles wallons avaient également une représentation structurelle au sein des différents conseils d'administrations. À ce niveau, l'intervention d'Otto Oestges en tant que secrétaire régional wallon avait porté ses fruits. En 2010, il était mis fin définitivement aux structures régionales de par la dissolution des différentes asbl. Une structure de fait fut établie avec une région Ouest (concertation à Roulers), une région Est (Geel) et une région Sud (Gembloux). L'organisation réussit ainsi

Les administrateurs des associations nationales, 2008. Les structures de concertation d'Agro-Service sont encore et toujours constituées d'entrepreneurs de travaux agricoles bénévoles.

à joindre un plus grand nombre d'entrepreneurs agricoles sur l'ensemble du territoire belge. En 2012, elle comptait 550 membres en Flandre et 250 en Wallonie. Dans la pratique, ces nombres représentent presque la totalité des entrepreneurs de travaux agricoles à titre principal, assurant environ 90% des travaux agricoles réalisés par le secteur en Belgique.

Réinventer le fonctionnement

Pour ce faire, Agro-Service/Landbouw-Service devait évidemment d'abord se profiler en tant qu'organe représentatif du secteur. À travers ses positions clairement formulées, la fédération exigeait sa place dans le débat et veillait avant tout à prendre les initiatives nécessaires pour atteindre son but. Plusieurs thèmes qui agitaient les esprits depuis des décennies occupaient toujours le devant de la scène. Les crédits accordés par le VLIF (le fonds flamand d'investissement agricole) aux agriculteurs - sur base individuelle ou par le biais des CUMA - pour l'achat de machines et outils étaient encore et toujours considérés par les entrepreneurs agricoles comme étant 'injustes', ceux-ci devant financer leur matériel sans aucune aide. Les montants accordés aux agriculteurs avaient sans aucun doute un impact sur le secteur. En 2007 par exemple, l'intervention financière du VLIF pour l'achat de 'machines et matériel' s'élevait à plus de 45 millions d'euros. Elle constituait la dépense la plus importante au niveau des budgets d'investissement du fonds[34].

Après 2005, la problématique du transport avec des véhicules de plus en plus grands sur la voie publique devint un thème d'actualité. En 2006, les organisations agricoles et Fedagrim marquèrent leur satisfaction par rapport à l'introduction du permis de conduire

agricole ou permis de conduire G. Après un examen théorique et pratique, des personnes à partir de 16 ans pouvaient conduire un véhicule agricole de maximum 20 tonnes et, à partir de 18 ans, un véhicule de maximum 44 tonnes sur la voie publique. Le permis de conduire était considéré comme une condition pratique qui devait accorder une plus grande marge de manœuvre au secteur agricole. Il devait en outre contribuer à une plus grande sécurité routière[35]. Il fut également obtenu que les véhicules agricoles atteignant une vitesse maximale de 40 km par heure ne devaient pas être équipés de

Les entrepreneurs de travaux agricoles wallons lors des Journées de la Mécanisation Agricole et Horticole, 2009. En 2004, le fonctionnement de l'association professionnelle et le recrutement de membres furent repris en main activement.

tachygraphe. La nouvelle législation de juillet 2010 apporta également plus de clarté sur le transport exceptionnel avec des machines de grande largeur. Dans un premier temps, le législateur avait décrété des mesures contraignantes et extrêmement coûteuses pour les entrepreneurs de travaux agricoles. Une concertation organisée à ce sujet aboutit à une formule plus réaliste. La discussion relative à l'utilisation du 'diesel rouge', moins taxé et donc meilleur marché, pour la réalisation de travaux de terrassement et de voirie contraignit le secteur à trouver un juste équilibre. D'une part, les entrepreneurs agricoles n'exerçaient aucune activité illégale. D'autre part, le secteur comprenait que l'avantage qui lui était accordé constituait un préjudice pour d'autres. Il s'avéra très difficile de trouver une solution pouvant donner satisfaction à tous les intéressés, à savoir les agriculteurs, les entrepreneurs agricoles, les transporteurs et les pouvoirs publics.

La Centrale Nationale connaissait une longue tradition en matière de calcul du prix de revient et de prix indicatifs, qu'elle avait d'ailleurs toujours publiés. À un moment donné,

il fut décidé de ne plus publier les prix, vu qu'ils « n'étaient jamais respectés »[36]. Un programme informatique fut élaboré en collaboration avec Fedagrim et CEMAG-CRA à Gembloux, intitulé mecacost et permettant à chacun de faire son propre calcul de prix de revient en introduisant quelques simples données de base[37]. Comme de coutume, Agro-Service/Landbouw-Service organisait des formations en la matière, d'abord pour les employeurs et ensuite également pour les travailleurs. Le Fonds Social se chargea du financement. Un accord de coopération fut établi avec Eduplus avec la participation des partenaires sociaux des secteurs verts, à savoir l'horticulture, les parcs et jardins, l'agriculture et les entrepreneurs de travaux agricoles.

Brochures des formations Eduplus et Mission Wallonne des Secteurs Verts. Les formations sont organisées en collaboration avec les autres partenaires sociaux des secteurs verts.

Au niveau européen, le groupement d'intérêt CEETAR existait déjà depuis longue date. Dans les années 1990, il s'agissait principalement d'un échange d'expériences. À partir de 2000, un bureau permanent fut établi à Bruxelles en vue d'un fonctionnement continu et plus approfondi. Début 2001, le premier directeur permanent, Eddy Klöcker, fut recruté et financé par les cotisations en provenance des différentes fédérations nationales[38]. L'agriculture étant devenue une matière principalement dirigée au niveau européen, le modèle de la concertation européenne prit de l'ampleur dans les années qui suivirent.

Conclusion

L'entreprise de travaux agricoles et le secteur de l'agrofourniture ont connu en Belgique une évolution remarquable au cours des dernières décennies. Malgré les similitudes évidentes au niveau du travail effectué et des machines et techniques utilisées, la gestion d'entreprise varie fortement en fonction de l'entrepreneur agricole. En d'autres termes, il n'existe pas de définition univoque de l'entrepreneur agricole. La méthode de travail appliquée en 2010 n'est en rien comparable à celle de 1950. Un entrepreneur agricole situé en Campine aura d'autres priorités que son collègue en Hesbaye. La plupart exercent leur métier à titre principal, d'autres à titre complémentaire. Ils sont avant tout entrepreneur indépendant et chacun gère son entreprise à sa manière.

L'entreprise de travaux agricoles trouve son origine dans le secteur agraire et s'est longtemps entièrement alignée sur celui-ci. Depuis les années 1950, la profession a connu un développement technique rapide au niveau des cultures. La percée du tracteur, suivie de l'arrivée de machines de plus en plus performantes, ont résulté en un élargissement du champ d'action de l'entreprise de travaux agricoles moyenne. Le caractère typiquement saisonnier d'antan a également fortement évolué : les travaux s'étalent maintenant sur une période plus longue, qui débute tôt au printemps pour se terminer tard en automne. Les différentes cultures et interventions ne se chevauchaient généralement que très peu. Seule la récolte du maïs exigeait une main d'œuvre et des moyens supplémentaires en fin d'automne. Dans un premier temps, l'élargissement des activités vers les travaux d'excavation et de terrassement constaté depuis la fin des années 1970 se déroulait principalement dans le milieu agraire. C'est principalement à partir de la moitié des années 1990 que les entrepreneurs agricoles cherchèrent des opportunités en dehors de leur terrain d'activités classique. Outre les revenus supplémentaires, ces nouvelles activités leur permettaient d'occuper leur personnel aussi pendant les mois d'hiver nettement plus calmes.

Jusqu'à ce jour, l'entrepreneur agricole représente pour de nombreuses exploitations agricoles un facteur évident et quelque peu atypique à la fois. En tant qu'entrepreneur indépendant, il se trouve avec un pied en dehors de l'agriculture. Cela se traduit également dans la représentation de la profession par la Centrale Nationale Agro-Service, caractérisée par ses différentes structures nationales aujourd'hui et par ses structures provinciales et régionales par le passé. Au sein de l'organisation des classes moyennes NCMV, actuellement intitulée UNIZO, la fédération professionnelle s'est profilée depuis les années 1950 comme le représentant évident et pertinent du secteur de l'entreprise agricole. L'impact du secrétaire professionnel Stefaan Tessier, actif pendant plusieurs décennies, s'est même encore fait ressentir longtemps après sa retraite en 1986. Depuis 2003, un vent nouveau souffle sur l'organisation, les structures et le fonctionnement. La fédération profession-

nelle se focalise toujours sur les thématiques et les points d'attention classiques mais avec une interprétation et une approche contemporaines.

Force est de constater que certains thèmes semblent inhérents à la problématique de l'entreprise de travaux agricoles depuis les années 1950. La concurrence et la guerre des prix qui peut en résulter ont toujours revêtu une importance particulière pour la viabilité des entreprises de travaux agricoles. Elles éprouvent toujours la concurrence 'déloyale' de la part des agriculteurs qui utilisent leurs propres machines pour réaliser des travaux pour des tiers, ceci étant principalement la suite du financement accordé par le VLIF (Fonds flamand d'investissement agricole) aux agriculteurs et aux coopérations ou aux coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole. Le secteur assume aussi les conséquences de l'absence d'une loi d'accès à la profession. Ce point d'action fit l'objet d'un véritable combat pendant la première moitié des années 1970. Malgré plusieurs tentatives, même dans les années suivantes, cette loi ne vit jamais le jour. La gestion d'entreprise et les activités des entrepreneurs agricoles varient fortement en fonction de la région agricole. Les différences existant entre la Flandre et la Wallonie s'accentuent sans cesse en raison des développements très divergents au niveau de la structure des entreprises et de l'organisation du secteur agricole depuis la fédéralisation de 1993. Agro-Service/Landbouw-Service a toujours porté une attention particulière à la formation des entrepreneurs agricoles et, depuis 2000, de leur personnel. N'empêche que la meilleure formation reste celle du terrain.

Le secteur se caractérise avant tout par ses acteurs : des entrepreneurs agricoles, constructeurs et fédérations professionnelles qui vont toujours de l'avant. Dans ce sens, ce récit historique constitue le bilan dénué de toute nostalgie d'un demi-siècle de développements spectaculaires.

Introduction

1 Geerts G. en Heestermans H., *Van Dale Groot Woordenboek der Nederlandse taal*, Utrecht/Antwerpen, 1984, 11e édition, dl. 2, p. 1603.
2 Braive G., « Fermiers et ouvriers agricoles saisonniers flamands en Brabant wallon (1930-1960). Temoignages », dans : *Genappe. Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe*, Cahier n° 4, 1993.

Chapitre 1

1 Stiennon, « Chronique agricole », dans : *L'agronome. Journal de la Société agricole et forestière de la province de Namur,* 1863, p. 403.
2 Van der Poel J., *Honderd jaar landbouwmechanisatie in Nederland.* Wageningen, 1983, p. 153.
3 Van Mol J.J., Le paysan et la machine, Treignes, 1998, p. 245. Joseph Pyro, professeur à l'Institut Agricole de Gembloux, qui a déclaré que « M. Raze est probablement celui qui a le plus contribué à la diffusion du battage en location ». Voir : Pyro J., « Les machines agricoles en Belgique pendant le dernier quart de siècle », dans : *Annales de Gembloux,* 1906, n° 1, p. 1-12.
4 De Laveleye E., *L'agriculture belge. Rapport. Bruxelles,* 1878, p. 129.
5 Le Nieuw-Hazegras-Polder, la région entre Bruges et la côte, comptait quatre fermes de 65 à 90 hectares. Malgré cela, « la batteuse ne fit son apparition qu'au changement de siècle ». Voir : Dendooven L., *Aantekeningen over de Nieuw-Hazegras-Polder te Knokke 1784-1965.* Tielt, 1965, p. 123.
6 Roseeuw J., *Polderboeren van Ramskapelle aan de IJzer,* Nieuport, 2002, p. 304.
7 Dans les années 1920, 15 personnes étaient impliquées dans le battage stationnaire. Ce nombre a diminué à une dizaine après la guerre, en raison d'une meilleure exécution technique. Tout le processus de la campagne de battage hivernal est décrit en détail dans Braive G., « Fermiers et ouvriers agricoles saisonniers flamands en Brabant wallon (1930-1960). Témoignages », dans : *Genappe. Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe,* Cahier n° 4, 1993, p. 89-94.
8 Cela se produisait encore au début des années 1960 dans la région de Jodoigne, où une dizaine d'entrepreneurs de travaux agricoles convenaient des prix et des conditions une ou plusieurs fois par an. Entretien avec Nestor Lafalize, 3 décembre 2012.
9 *La Locomobile,* 1908, n° 1, 15 avril 1908.
10 D'autres rencontres ont eu lieu, au succès variable, à Ciney, Liège, Nivelles, Hannut, Louvain, Namur et Ath. *La Locomobile,* 1908, n° 5, 16 mai 1908.
11 Leroy a exprimé sa désillusion quant à l'attitude des associés dans un article chargé d'émotion. Voir : *La Locomobile*, 1910, 25 avril 1910. Un nouveau numéro parut une semaine plus tard, il s'agit du dernier exemplaire connu et conservé.
12 Merci à monsieur Maurice Godefroid pour la fourniture d'une copie sous forme numérique, 1ière année (1937), n° 7, 1e juillet 1937.
13 Il s'agit assurément d'une publication inspirée du Nouvel Ordre. Le symbole de l'épi de maïs ou de l'épi de blé avec une roue dentée présente des similitudes avec celui, par exemple de Verdinaso, le mouvement politique dirigé par Joris van Severen. Max Buyck figurait parmi les amis intimes de Joris Van Severen, mais n'a jamais exercé de fonction au sein de Verdinaso. Après la guerre, il fut jugé par le conseil de guerre de Courtrai pour collaboration économique et politique. E-mail de Lieven Saerens, Cegesoma, 11 décembre 2012.
14 « Je suis votre journal ! », dans : *Le journal des batteurs,* 1930, n° 1, 15 janvier 1930.
15 La Bibliothèque Royale de Bruxelles ne dispose plus que de deux exemplaires, à savoir 1ière année (1930), n° 1, 15 janvier 1930 et 2ième année (1931), n° 1, 15 janvier 1931. Plusieurs recherches dans d'autres bibliothèques n'ont donné aucun résultat.
16 Arrêté ministériel du 6 juillet 1939. *Moniteur belge,* 1939, 5 août 1939, p. 5457. Les employeurs et les travailleurs étaient représentés par 8 membres.
17 Les présent récit esquisse – avec une certaine liberté littéraire - une journée de travail d'un travailleur actif dans les travaux agricoles en 1925. Il ne s'agit certes pas de la réalité quotidienne de cette période, mais plutôt d'une journée comme elle aurait très bien pu se dérouler. Vous trouverez également des récits représentant les années symboliques 1955, 1980 et 2005 dans le présent ouvrage.
18 Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 2.

Chapitre 2

1 Pour une image générale, plus large que la technique uniquement, voir : Segers Y. et Van Molle L., *Leven van het land. Boeren in België, 1750-2000.* Louvain, 2004, p. 111-132.
2 En 1948, leur nombre n'atteignait pas les 3000 unités, dont plus de 1800 étaient utilisés en Wallonie. En 1960, le secteur comptait déjà 40.000 tracteurs, également répartis entre les deux parties du pays.
3 Ceci est décrit de façon détaillée dans : Woestenborghs B., « Statisch of dynamisch? De Belgische landbouw op een keerpunt », in: Luyten S. et Segers Y., *Het Vlaamse platteland in de fifties.* Louvain, 2012, p. 133-180.
4 Hernalsteen H., « De evolutie van de landbouwmechanisatie in België sedert 1945 », dans : *Landbouwtijdschrift,* 1968, n° 1, p. 19-37.
5 Hernalsteen H., *Ibidem,* p. 21. Les moissonneuses-batteuses tirées sont également reprises dans ces chiffres.
6 En 1959, 1286 des 2641 moissonneuses-batteuses utilisées dans l'agriculture belge appartenaient à des fermes d'une superficie de 30 hectares ou plus. 777 exemplaires de ces 2641 moissonneuses-batteuses étaient la propriété d'« entrepreneurs de travaux ». *Recensement agricole de 1959,* Bruxelles, 1964, p. 155.
7 Les résultats ont été publiés dans *De Loondorser,* septembre 1953.
8 Neyrinck M., *Het loonbedrijf in West- en Oost-Vlaanderen.* Gand, 1973, p. 84-85.
9 ACV. *Congres voor de seizoenarbeiders. Activiteitsverslag 1946-1951.* Bruxelles, 1951, p. 64.
10 Les chiffres proviennent de l'enquête de juin 1953. *De Loondorser,* septembre 1953.
11 Landbouw-Service, 1956, n° 1, p. 3. Pour 1959: « Het agrarisch loonbedrijf », dans : *Landbouw-Service,* 1964, n° 3, p. 98-103.
12 Vandevyvere M., *Geschiedenis dorsonderneming Kamiel en Michel Vandevyvere uit Tielt,* p. 2.
13 Il n'est pas possible de faire la distinction entre agriculteurs et entrepreneurs de travaux agricoles dans le secteur agricole et horticole. Les chiffres proviennent de : *Résultats définitifs du recensement agricole et horticole au 15 mai 1952.* Bruxelles, 1953, p. 13.
14 Dans la première moitié des années 1950, par exemple, le fils de paysan Daniël Bonte allait de ferme en ferme pendant plus d'un mois dans la région des polders au-dessus de Bruges pour réaliser des travaux de récolte avec sa propre moissonneuse-batteuse. Dans toute la région, aucun entrepreneur agricole ne disposait de ce type de machine. Interview Daniël Bonte, 20 décembre 2012.
15 Arrêté du Régent du 27 juillet 1946. *Moniteur belge, 1946, 23 août 1946,* p. 7013.
16 Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 2.
17 Vermaut C., *Tot uw dienst.* Bruges, 1991, p. 164-165. Heyrman P., Voor eigen winkel. Gand, 1991, p. 191-197.
18 Heyrman P., *Voor eigen winkel,* Gand, 1991, p. 197.
19 Un exemplaire des statuts est conservé dans les archives nationales de la NCMV, section 5, n° 262/6. Dans la période d'avant-guerre, Leterme était déjà impliqué dans le fonctionnement de la *Fédération*.
20 Tessier portait officiellement le prénom Etienne, mais tout le monde l'appelait Stefaan.
21 Ce fut le chanoine Karel Dubois, prévôt diocésain de la *KSA West-Vlaanderen* et directeur de la *Sociale School* de Roulers qui le proposa au comité de direction de la NCMV. Entretien téléphonique avec Gilberte Demol, le 11 décembre 2012.
22 Les statuts de la *Nationaal verbond van loondorsers* se trouvent dans le Moniteur belge du 4 août 1951, p. 829. Sans sa chronique, Tessier déclare qu'il était impliqué dans la création mais que ce n'était pas son initiative. Voir : Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 2. Ce fut probablement le secrétaire professionnel national de la NCMV qui prit l'initiative.
23 Conseil d'Administration de la *Nationaal Verbond van Loondorsers,* 11 décembre 1953. Archives NCMV-Limbourg, D262.
24 L'association des entrepreneurs de pulvérisation fut créée le 16 janvier 1957, celles des commerçants d'engrais et d'aliments de bétail furent créées le même jour, à savoir le 29 août 1958. *Moniteur belge,* 1957, 26 janvier 1957, p. 96 et *Moniteur belge,* 1958, 20 septembre 1958, p. 1155-1156.
25 *Landbouw-Service,* 1959, n° 6, p. 162.
26 En juillet 1951, surgit l'idée de publier régulièrement un bulletin d'information. Procès-verbal du Conseil d'Administration de la *Nationaal Verbond voor Loondorsers,* 4 juillet 1951. Archives NCMV-Limbourg, D262. Pour un aperçu des différentes publications, voir la bibliographie en fin d'ouvrage.
27 *Landbouw-Service,* 1956, n° 1, p. 1.
28 Traduction libre d'une citation de Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 3.
29 Ce premier calcul fut effectué par Georges Casteels du secrétariat NCMV de la province de la Flandre orientale, qui était également impliqué dans la création de la *Nationaal Verbond van Loondorsers* en décembre 1950. Un exemplaire de cette note adressée aux secrétaires provinciaux et régionaux se trouve dans les archives de la NCMV-Limbourg, D262.
30 *Landbouw-Service,* 1958, n° 3, p. 70-74.
31 Lettre de Gailliez à Tessier, 20 janvier 1955. Archives Tessier, 12.
32 Archives Tessier, 12.
33 Aperçu de l'entreprise de travaux agricoles en Belgique réalisé par Tessier dans : *Landbouw-Service,* 1958, n° 3, p. 70-74.
34 Le *Fonds der Coöperaties* (Fonds des coopératives) fut créé en 1951 en vue de l'octroi de prêts aux coopératives. Voir : Roobrouck J. et Segers Y., *De zichtbare hand aan de ploeg. Innovatie en onverheidsinvesteringen in de landbouw en de agrovoedingsector in Vlaanderen (19de eeuw-heden).* Bruxelles, 2008.

35 Conseil d'Administration de la *Nationaal Verbond van Loondorsers,* 26 mars 1952. Archives NCMV-Limbourg D262.
36 *Landbouw-Service,* 1959, n° 5, p. 134-135.
37 *ACV. Congres voor de seizoenarbeiders. Activiteitsverslag 1946-1951.* Bruxelles, 1951, p. 17-18.
38 Pendant les premières années du magazine Landbouw-Service (1956-1960), une quarantaine d'articles par an (sur un total de 100-120 rubriques) étaient consacrés à ces thématiques. Par ailleurs, le secrétariat vendait des manuels et des documents-types aux entrepreneurs agricoles affiliés.
39 Par exemple la CCT du 30 juin 1954, parue en annexe du magazine *De Loondorser,* 1954. Archives NCMV-Limbourg, D262.
40 Tessier était le tout premier représentant de la NCMV siégeant dans une commission paritaire. Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 6.
41 Neyrinck M., *Het loonbedrijf in West- en Oost-Vlaanderen.* Gand, 1973, p. 64.
42 Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 9-10.
43 Le congrès des entrepreneurs de battage a eu lieu dans le cadre plus large d'un congrès national NCMV. Une nouvelle édition a eu lieu en juin 1958, mais à plus petite échelle.
44 L'historique de la collaboration européenne est reprise par Tessier dans : Tessier E., *CEETTAR,* Roulers, 2001 ainsi que dans : Klöcker E., *Des entrepreneurs au service de la ruralité. Une brève histoire de la CEETTAR (1961-2011).* Bruxelles, [2011]. Des assemblées internationales ont également eu lieu en 1957 et 1958.

Chapitre 3

1 Tous les chiffres proviennent des recensements agricoles, repris de manière ordonnée dans : Van Huylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Gand, 1981, tableaux 2, 3, 4 et 6, et Patfoort C., *De loononderneming in de landbouweconomie,* Gand, 1984, tableaux 2 et 3.
2 Verhulst A. et Bublot G., *De Belgische land- en tuinbouw. Verleden en heden,* Bruxelles, 1980, tableau 6. La moyenne de 6,3 ha par exploitation en 1961 évolue vers plus de 11 ha en 1978.
3 Segers Y. et Van Molle L., *Leven van het land.* Leuven, 2004, tableau III-4.
4 Van der Voorde A., « I.W.L. 1980, Mechanisatie 1980 » dans : *Landbouw-Service,* 1980, n° 1, p. 4-8.

5 Tableaux synoptiques dans : Overzichten in: Van Huylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Gand, 1981, tableau 12, et Patfoort C., De loononderneming in de landbouweconomie, Gand, 1984, tableau 5.
6 Les Pays-Bas ont été confrontés à la même situation. Voir p.ex. Oving R.K. e.a., *Overmechanisatie of slagvaardigheid bij de graanoogst in Nederland.* Publication IMAG 143. Wageningen, 1980.
7 Van Huylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Gand, 1981, p. 21.
8 Le Centre de Mécanique Agricole de Gembloux (CEMAG) a publié un *Indicateur des performances et des coûts d'utilisation de l'équipement agricole.* Gembloux, CEMAG, partie 1, 1975 et partie 2, 1979. Van Huylenbroeck s'est basé sur ces publications pour établir un calcul détaillé montrant des différences frappantes. Ses chiffres sont dès lors utilisés dans le présent document.
9 La norme CEMAG était de 50 hectares. Les calculs du Boerenbond datant de quelques années auparavant s'élevaient à 52 hectares. Vandepitte W., *Loonwerk in de landbouw,* 1969, p.14.
10 Lumens L.J.T. e.a. , *Mechanisatie met behulp van arbeidsbanken en loonbedrijven in België.* Wageningen, 1967, p. 20. Ceci est également exprimé lors de différentes interviews. Entretien avec Nestor Lafalize, le 3 décembre 2012. Entretien avec Maarten Huybrechts, le 17 décembre 2012.
11 Vanhove N., *De Westvlaamse landbouw en de loonondernemingen.* 1966, tableau 4. Les chiffres proviennent des recherches comptables effectuées par l'IEA auprès de plus de 500 exploitations agricoles dans toute la Belgique.
12 Zwaenepoel M. et Vanhove N., De landbouw in West-Vlaanderen. *Een ekonomische en sociografische analyse.* WES, XI, Bruges, 1965, p. 89.
13 Neyrinck M., Het loonbedrijf in West- en Oost-Vlaanderen. Gand, 1973, p. 55-56.
14 Estimation établie par Tessier. Voir : Neyrinck M., *Het loonbedrijf in West- en Oost-Vlaanderen.* Gand, 1973, p. 54.
15 Ceci était formulé de la manière suivante dans *Landbouw-Service,* 1962, n° 3, p. 87 « Is er nog toekomst voor het dorsen? » (Le battage a-t-il encore un avenir ?).
16 L'entrepreneur de travaux agricoles Vandevyvere, de Tielt, n'arrêta le battage stationnaire qu'en 1970. Vandevyvere M., *Geschiedenis dorsonderneming Kamiel en Michel Vandevyvere uit Tielt.* De 1960 à 1967, l'entreprise parentale de Jan Stultiens, située dans le nord du Limbourg, utilisait une moissonneuse-batteuse pour le battage stationnaire. Le panneau frontal était alors démonté et remplacé par un mécanisme d'alimentation de la batteuse. Entretien avec Jan Stultiens, le 28 décembre 2012.
17 *Loonwerk in de landbouw.* Rapport van de studiedagen gehouden te Diksmuide en te Gembloux, 1974. Archive Tessier, 12.
18 Entretien avec Lionel Vanneste, le 7 janvier 2013.
19 Van Huylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Gand, 1981, p. 78-79.
20 Patfoort C., De loononderneming in de landbouweconomie. Gand, 1984, tableau 7.

21 Données provenant de : Neyrinck M., *Het loonbedrijf in West- en Oost-Vlaanderen.* Gand, 1973, p. 177, et Lumens L.J.T. e.a., *Mechanisatie met behulp van arbeidsbanken en loonbedrijven in België.* Wageningen, 1967, p. 39.
22 Entretien avec Nestor Lafalize, le 3 décembre 2012.
23 Entretien avec Jan Stultiens, le 28 décembre 2012.
24 Dans les années 1970, le prix moyen d'une ensileuse automotrice était semblable à celui d'une moissonneuse-batteuse, qui était alors de loin la plus chère des machines présentes sur les champs belges.
25 Van Huylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Gand, 1981, p. 77-78.
26 Entretien avec Maarten Huybrechts, le 17 décembre 2012. Entretien avec Otto Oestges, le 4 décembre 2012.
27 Depuis les années '90, les différents plans lisier ont réglementé strictement les possibilités d'épandage.
28 Van Huylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Gent, 1981, p. 74-75.
29 La dénomination « Centrale Landbouwservice » circulait déjà en 1957. Conseil d'administration de la « Nationaal Verbond van Loondorsers », 10 avril 1957. Archive NCMV-Limburg, D262. Statuts dans : *Moniteur belge,* 1961, 25 mai 1961.
30 *Rapport annuel 1969 Associations Nationales des Commerçants d'Engrais et des Commerçants d'Aliments de Bétail.* Archive Tessier, 12.
31 Les données et dénominations se retrouvent dans les fardes de documentation Agro-Service, faisant référence aux statuts et modifications du conseil d'administration publiés au *Moniteur belge*.
32 Entretien avec Nestor Lafalize, 3 décembre 2012.
33 Archive Tessier, 12. Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers,* 2001, p. 31.
34 *Landbouw-Service,* 1962, n° 1, p. 20. Aussi : Verslag van de werking 1962, Nationale Centrale Landbouw-Service, 10 mai 1963. Archives NCMV-Limburg, D262.
35 Voir *Agro-Service,* 1962, n° 1, p. 1; 1963, n° 1, p. 17 en 1965, n° 2, p. 61. En 1966, la Fédération a été transformée en une nouvelle asbl *Syndicat national des négociants détaillants en engrais* (Synengrais en abrégé). *Agro-Service,* 1966, n° 6, p. 195.
36 En 1966, Tessier indiquait que « environ 1000 membres » étaient affiliés. Lumens L.J.T. e.a., *Mechanisatie met behulp van arbeidsbanken en loonbedrijven in België.* Wageningen, 1967, p. 17. Ceci représentait près d'un tiers de tous les entrepreneurs de travaux agricoles en Belgique.
37 Entretien avec Lionel Vanneste, 7 janvier 2013. Entretien avec Jan Stultiens, 28 décembre 2012. Entretien avec Nestor Lafalize, 3 décembre.
38 « Het agrarisch loonbedrijf in België », dans : *Landbouw-Service,* 1964, n° 3, p. 102
39 *Landbouw-Service,* 1962, n° 6, p. 197. Ceci résultait en une liste d'une centaine de noms ayant été envoyés au secrétariat.
40 Roobrouck J. et Segers Y., *De zichtbare hand aan de ploeg.* Bruxelles, 2008, p. 16 et suivantes.
41 Gailliez, secrétaire de la *Fédération nationale des entrepreneurs de battage,* aurait eu un conflit personnel avec des membres de l'administration du registre de commerce. Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers,* 2001, p. 19.
42 *De toekomst van het zelfstandige gezinsbedrijf: congres van de Belgische Boerenbond, 26 février 1976.* Louvain, 1976, résolution 42.
43 Tessier S., « Actualiteit » dans : *Landbouw-Service,* 1976, n° 1, p. 8.
44 Tessier E., « Editoriaal », dans : *Landbouw-Service,* 1984, n° 6, p. 126.
45 Voir p.ex. « Richtprijzen voor de voorjaarswerken van 1976 uitgevoerd door aannemers van landbouwwerken », dans : *Landbouw-Service,* 1976, n° 1, p. 22.
46 Van Huylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Gand, 1981, p. 94-98.
47 Tessier S., « En de prijzen der werken? », dans : *Landbouw-Service,* 1974, n° 2, p. 36.
48 Patfoort C., *De loononderneming in de landbouweconomie.* Gand, 1984, p. 40.
49 *Moniteur belge,* 1963, 12-13 novembre 1963.
50 Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers,* 2001, p. 29-30. Ceci a été ratifié par l'AR du 4 octobre 1976. *Moniteur belge,* 1976, 30 octobre 1976.
51 Neyrinck M., *Het loonbedrijf in West- en Oost-Vlaanderen.* Gand, 1973, p. 79-80; Patfoort C., *De loononderneming in de landbouweconomie.* Gand, 1984, p. 84.
52 Entretien avec Daniël Bonte, 20 décembre 2012.
53 En 1966, le tirage représentait – selon l'organisation – 3500 exemplaires en Flandre et 2500 exemplaires en Wallonie. *Landbouw-Service,* 1966, n° 2. Les tirages des années suivantes ne sont pas connus.
54 Ce sujet n'est pas élaboré dans le présent document vu qu'il est décrit en détail dans : Klöcker E., *Des entrepreneurs au service de la ruralité. Une brève histoire de la CEETTAR (1961-2011).* Bruxelles, 2011, et dans : Tessier E., *CEETTAR: een stukje geschiedenis…* Roulers, 2001.

Chapitre 4

1 Près de 80.000 de ces 113.000 étaient des entreprises professionnelles. Ces chiffres émanent des recensements du 15 mai et sont clairement présentés dans : *Kerncijfers landbouw 2011.* Bruxelles, 2011.
2 « Er worden niet alleen trekkers in België verkocht », dans : *Loonwerker en landbouwtechniek*, 2004, n° 6, p. 34.

3 *De markt van landbouwtrekkers.* Étude non publiée Fedagrim. Octobre 2002.
4 Entretien avec Otto Oestges, le 4 décembre 2012. Entretien avec Maarten Huybrechts, le 17 décembre 2012.
5 Krebbers H. et Van der schans D., « Investering in gps al snel rendabel », dans : *Landbouwmechanisatie*, 2008, n° 5, p. 30-31.
6 Entretien avec Otto Oestges, le 4 décembre 2012.
7 « Dossier économique 2012-2013. Analyse du secteur des tracteurs », dans : A*gro-Service magazine*, 2012, novembre 2012, p. 26-29.
8 Vangoidsenhoven B., *Structuur, gedrag, prestatiekader in de loonwerksector (Hageland en Vlaams-Haspengouw)*. Louvain, 1999, p. 28. Soit presque le même rapport qu'aux Pays-Bas.
9 Dries L., Van Canneyt T. et Menten P., « Wie is de Belgische loonwerker? », dans : *Loonwerker en landbouwtechniek*, 2005, n° 11, p. 16-19.
10 « Vegaplan: hoe moet het verder », dans : *Landbouw-Service. Nieuwsbrief,* 2005, n° 1, p. 4.
11 Ceci fut en fait évoqué dans tous les entretiens. Entretien avec Nestor Lafalize, le 3 décembre 2012. Entretien avec Maarten Huybrechts, le 17 décembre 2012. Entretien avec Lionel Vanneste, le 7 janvier 2013.
12 Govaerts T., *Mechanisatie in de Vlaamse landbouw.* Geel, 2007, p. 47.
13 Entretien avec Jan Stultiens, le 28 décembre 2012.
14 Ceci ressort des entretiens avec diverses personnes et est confirmé par les chiffres de l'étude menée en 2004. Dries L., Van Canneyt T. et Menten P., « Wie is de Belgische loonwerker? », dans : *Loonwerker en landbouwtechniek*, 2005, n° 11, tableau 3.
15 Entretien avec Otto Oestges, le 4 décembre 2012.
16 En 1980, 28 entreprises de travaux agricoles en Flandre orientale possédaient, au total 42 grues de terrassement. Voir : Van Hylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Gand, 1981, p. 77-78.
17 Entretien avec Lionel Vanneste, le 7 janvier 2013.
18 « Usage inapproprié de véhicules agricoles », dans : *Agro-service magazine,* mai 2011, p. 6-8. Il faut s'attendre à ce que plusieurs aspects soient revus dans les années à venir.
19 Vangoidsenhoven B., *Structuur, gedrag, prestatiekader in de loonwerksector (Hageland en Vlaams-Haspengouw)*. Louvain, 1999, p. 34. Les chiffres proviennent d'une enquête réalisée en 1996, à la demande de la revue professionnelle Loonwerker en landbouwtechniek, dont les résultats ont été traités par l'université d'Anvers.
20 Etude réalisée en mai 2004 à la demande de Fedragrim, de la Centrale Nationale Agro-Service et de la revue *Loonwerker en landbouwtechniek*. Les résultats de l'enquête ont été présentés en 2005, n° 11, p. 16-19 ainsi que dans *Landbouw-Service. Nieuwsbrief,* 2005, n° 3, p. 13-15.
21 *Landbouw-Service*, 1986, n° 3, p. 53.
22 Plusieurs interlocuteurs déclarent que Meert était peu impliqué dans l'organisation. Ils ont l'impression que son mandat n'a duré que quelques mois alors qu'en réalité Meert est resté pendant 4 ans.
23 Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 45.
24 Entretien avec Otto Oestges, le 4 décembre 2012.
25 Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 50.
26 Entretien avec Lionel Vanneste, le 7 janvier 2013.
27 Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers.* Roulers, 2001, p. 45. L'initiative visant à confier la récolte de fonds en 1989 à un bureau externe se solda par un échec et dut être arrêtée après un an.
28 Un cours de quelques jours par semaine pendant trois mois s'avéra trop long. Après à peine quelques années, l'initiative mourut de sa belle mort. Entretien avec Daniël Bonte, le 20 décembre 2012.
29 Des plus de 1090 membres en 1989, il n'en restait plus que 100 en 2001. En 2002, l'organisation ne percevait même plus de cotisations des membres. Archives NCMV Flandre occidentale, 17.15. Entretien avec Johan Van Bosch, le 27 décembre 2012.
30 Entretien avec Johan Van Bosch, le 27 décembre 2012. La NCMV changea son nom en Uni(e) van Z(elfstandige) O(ndernemers) en 2002.
31 Jan Stultiens, Louis Weltjens et Louis Vanhoudt eurent un entretien avec UNIZO. Conseil d'Administration, 20 novembre 2003.
32 Entretien avec Otto Oestges, le 4 décembre 2012. Entretien avec Johan Van Bosch, le 27 décembre 2012.
33 Conseil d'Administration, les 25 juin 2004 et 27 août 2004.
34 *Vlaams Landbouwinvesteringsfonds 2007.* Bruxelles, 2008, p. 58.
35 Une édition spéciale du bulletin d'information fut consacrée à ce thème : « Reglementair op de baan komen met landbouwvoertuigen », dans: *Landbouw-Service Nieuwsbrief,* édition spéciale, 2007, n° 1.
36 Entretien avec Johan Van Bosch, le 27 décembre 2012.
37 http://mecacost.cra.wallonie.be/index.php
38 Klöcker E., *Des entrepreneurs au service de la ruralité.* Bruxelles, [2011], p. 71-116.

BIBLIOGRAPHIE

Sources orales

- Entretien téléphonique avec Gilberte Demol, épouse d'Etienne Tessier, Roulers, le 30 novembre 2012; le 11 décembre 2012.
- Entretien avec Nestor Lafalize, entrepreneur de travaux agricoles, président ANETA, Marilles, le 3 décembre 2012.
- Entretien avec Otto Oestges, CEMAG, secrétaire régional d'Agro-Service, Gembloux, le 4 décembre 2012.
- Entretien avec Maarten Huybrechts, consultant Boerenbond, Geel, le 17 décembre 2012.
- Entretien avec Daniël Bonte, ancien directeur PCLT, Roulers, 20 décembre 2012.
- Entretien avec Johan Van Bosch, secrétaire national d'Agro-Service/Landbouw-Service, Bruxelles, le 27 décembre 2012.
- Entretien avec Jan Stultiens, entrepreneur de travaux agricoles, ancien président de la *Nationaal Verbond van Loondorsers*, Kessenich, le 28 décembre 2012.
- Entretien avec Lionel Vanneste, entrepreneur de travaux agricoles, président d'Agro-Service/Landbouw-Service, et Johan Van Bosch, secrétaire national d'Agro-Service/Landbouw-Service, Sint-Niklaas, le 7 janvier 2013.

Sources numériques

- E-mail de Lieven Saerens, Cegesoma, Bruxelles, le 10 décembre 2012.

Archives

Agro-Service, Bruxelles

- Pièces d'archives, photos, 1951-2012.

Infodoc, Boerenbond, Leuven

- Dossier 720 : landbouwmachines (machines agricoles).

KADOC, KU Leuven

- Archives Stefaan Tessier, n° 12, 1950-1986.
- Archives NCMV-Limbourg, n° D244, D261-264, 1951-1993.
- Archives associations professionnelles NCMV-Roulers, n° 119, 1951-1972.
- Archives NCMV-Flandre occidentale, n° 17.15, 17.16, 1986-1991.
- Archives NCMV arr. Louvain, n° 78, 79, 1961-1966.
- Archives Christelijke Middenstandsbeweging arr. Bruges, 4.18.1-4.18.5, 1951-1968.
- Archives NCMV/UNIZO : section 5, n° 44, 154, 258, 261, 262.
- Archives documents Fons Margot concernant la NCMV, n° 203.

Littérature

- Deklerck I., *Het agrarisch loonbedrijf met specifieke studie in het arrondissement Brugge.* Dissertation non éditée, RUGent, 1986.
- « De opkomst van het loonbedrijf », dans : Van der Poel J.M.G., *Honderd jaar landbouwmechanisatie in Nederland*. Wageningen, 1983, 178-182.
- Dries L., Van Canneyt T. en Menten P., « Wie is de Belgische loonwerker? », dans : *Loonwerker en landbouwtechniek*, 2005, n° 11, p. 16-19.
- Dries L. en Van Canneyt T., « Loonwerkers: de sector in kaart gebracht », dans : *Landbouw-Service. Nieuwsbrief*, 2005, n° 3, p. 13-15.
- Fank J.M., *De mechanisatieproblemen in de landbouw*. Article non publié, rédigé à l'occasion de l'émission 'Voor boer en tuinder' diffusée par la BRT, le 18 janvier 1976.
- Govaerts T., *Mechanisatie in de Vlaamse landbouw. Kostprijsvergelijking tussen eigen mechanisatie, machineringen en loonwerk.* Travail de fin d'étude non édité, KHK Geel, 2007.
- Hernalsteen H., « De evolutie van de landbouwmechanisatie in België sedert 1945 », dans : *Landbouwtijdschrift,* 1968, n° 1, p. 19-37.
- Heyrman P., *Voor eigen winkel. Honderd jaar middenstand en middenstandsbeweging in Oost-Vlaanderen.* Gent, 1991.
- Klöcker E., *Des entrepreneurs au service de la ruralité. Une brève histoire de la CEETTAR (1961-2011),* Bruxelles, [2011].
- *Landbouw, mechanisatie en plattelandsontwikkeling. Relatie en mogelijkheden.* Étude non publiée du Comité d'Orientation Technique et Economique (COTE) de Fedagrim, 2004.
- Lumens L.J.T., Ter Welle A.J. en Nieuwenhuijse L., *Mechanisatie met behulp van arbeidsbanken en loonbedrijven in België. Verslag van een studiereis van 8 t/m 12 mei 1967.* Proefstation voor de akker- en weidebouw. Mededeling n° 143. Wageningen, 1967.
- Menten P., « Allen onder dezelfde paraplu. Nationale Centrale Landbouwservice », dans : *Loonwerker en landbouwtechniek*, 2004, n° 4, p. 10-16.
- Moerman J., « Ontstaan en evolutie van de mechanisatie in de Belgische landbouw », dans : *Wetenschappelijke Tijdingen,* 1959, n° 2, p. 47-58; p. 107-113.
- Neyrinck M., *Het loonbedrijf in West- en Oost-Vlaanderen.* Dissertation non éditée, RUGent, 1973.
- Patfoort C., *De loononderneming in de landbouweconomie, met specifieke studie in het arrondissement Veurne.* Dissertation non publiée, RUGent, 1984.
- *Plaatsingslijst van het archief Stefaan Tessier (1921-).* Inventaire non édité, KADOC KULeuven, s.d.
- Tessier E., *Nationaal verbond van loondorsers v.z.w. Gouden jubileum 1951-2001. Even bladeren in de geschiedenis.* Roeselare, 2001.

- Tessier E. , *CEETAR: een stukje geschiedenis van samenwerking tussen nationale organisaties van aannemers van landbouw- en plattelandswerken 1951-1986.* Roeselare, 2001.
- *Toekomstvisie voor de landbouwtechniek in België.* Étude non publiée du Comité d'Orientation Technique et Economique (COTE) de Fedagrim, 2002.
- Vandepitte W., *Loonwerk in de landbouw.* Article non publié utilisé pour le cours 'Boer worden', 1969.
- Vandevyvere M., *Geschiedenis dorsonderneming Kamiel en Michel Vandevyvere uit Tielt.* S.l., s.d.
- Vangoidsenhoven B., *Structuur, gedrag, prestatiekader in de loonwerksector (Hageland en Vlaams-Haspengouw).* Dissertation non éditée, KU Leuven, 1999.
- Vanhove N., *De West-vlaamse landbouw en de loonondernemingen.* Discours non édité, prononcé à l'occasion des journées d'étude à Dixmude (8/2/1966) et Roulers (22/2/1966), 1966.
- Van Huylenbroeck G., *Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf.* Dissertation non éditée, RUGent, 1981.
- Van Huylenbroeck G. en Martens L., « Bedrijfseconomische analyse van het agrarisch loonbedrijf », dans : *Landbouwtijdschrift*, 1982, n° 1, p. 1675-1689.
- Van Huylenbroeck G., « Rendabiliteitsfactoren van het agrarisch loonbedrijf », dans : *Landbouw-Service*, 1981, n° 2, p. 130-135.
- Vermaut C., *Tot uw dienst. Honderd jaar christelijke middenstandsbeweging in West-Vlaanderen.* Brugge, 1991.

Magazines

Editions propres

- *Inlichtingsblad van het Nationaal Verbond van Loondorsers, aangesloten bij het N.C.M.V. août* 1951. Numéro unique.
- *De Loondorser. Inlichtingsblad van het Nationaal Verbond van Loondorsers, aangesloten bij het N.C.M.V.* 1951-1955. Edition annuelle.
- *De Wekroep van het Nationaal Verbond van Loondorsers.* 1955. Deux numéros.
- *Landbouw-Service.* 1956-1994. Bimestriel.
- *Landbouw-Service. Infobrief. Nieuwsbrief voor loonwerkers.* 1995-1998. Mensuel.
- *Landbouw-Service. Nieuwsbrief.* 2004-2008. Trois éditions par an.
- *Landbouw-Service. Magazine,* 2009- . Quatre éditions par an.
- *Agro-Service.* 1960-1992. Bimestriel.
- *Agro-Service. Bulletin.* 2004-2008. Deux éditions par an.
- *Agro-Service. Magazine.* 2009- . Quatre éditions par an.

Autres

- *La Locomobile. Revue spéciale de l'Union des entrepreneurs de battage de céréales et des propriétaires de machines à vapeur en Belgique.* 1908-1910.
- *Le Journal des Batteurs. Organe officiel de la Fédération nationale des entrepreneurs de battages de Belgique.* 1930-1931.
- *De Vlaamsche Loondorscher. Strijdorgaan voor een menschwaardig bestaan der loondorschers in Vlaanderen.* 1937.
- *Loonwerker,* 1987-1993; *Loonwerker en landbouwtechniek,* 1994-2005; *De loonwerker: vakblad voor landbouwtechniek en grondverzet,* 2005-.

ANNEXES

Au fil des années, bon nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles et de fournisseurs ont volontairement soutenu le fonctionnement d'Agro-Service/Landbouw-Service. Ils ont rempli des fonctions d'administration dans les différentes associations au niveau local, provincial et national. Dans un souci de simplification, seuls les noms des présidents et vice-présidents des associations nationales sont repris avec, dans la mesure du possible, mention de la date.

ASSOCIATIONS NATIONALES

Centrale Nationale Agro-Service/Landbouw-Service, 1961-

(° 25 avril 1961)

Président

Louis Kerstens, Essen
Roger Vandenbulcke, Courtrai
Louis Vanhoudt, Houthulst, 1991-2005
Lionel Vanneste, Wevelgem, 2005-

Vice-président

Jozef De Wilde, Haasdonk
René Vanparijs, Kessel-Lo
Lionel Vanneste, Wevelgem, 1991-2005
Jan Stultiens, Kessenich, 2005-2012
Nestor Lafalize, Marilles, 2005-2009
Gerard Bini, Meux, 2009-
Marc Wullen, Leisele, 2009-

Secrétaire général

Etienne (Stefaan) Tessier, 1951-1986
Hugo Meert, 1986-1990
Marc Speeckaert, 1990-2003
Johan Van Bosch, 2003-

Secrétaire régional wallon

Otto Oestges, 2004-

Nationaal verbond van loondorsers, 1950-2005

Association nationale des entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles/Nationale beroepsvereniging van aannemers van land- en tuinbouwwerken (ANETA), 2005 -
(°20 décembre 1950)

Président

Gaston Leeuwerck, Dikkebus, 1951[1]-1992
Jan Stultiens, Kessenich, 1992-2012
Gerard Bini, Meux, 2012-

Vice-président

Paul Balcaen, Wortegem, 1951-1957
Cyriel Gysels, Heurne, 1957-1965
Corneel Plas, Brussegem, 1965-1986
Jan Stultiens, Kessenich, 1986-1993
Albert Vermeulen, Mullem, 1993-2005
Nestor Lafalize, Marilles, 2005-2009
Marc Wullen, Leisele, 2005-
Gérard Bini, Meux, 2009-2012

Nationale beroepsvereniging van loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars, 1957-2005

Fédération nationale des entrepreneurs de pulvérisation et des commerçants en produits phytopharmaceutiques/Nationale beroepsvereniging van loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars, 2005-
(° 16 janvier 1957)

Président

Gerard Vandevelde, Boekhoute, 1958-1962
René De Munck, Roeselare, 1962-1980
René Vanparijs, Kessel-Lo, 1980-2005
Lionel Vanneste, 2005-2009
Jean-Marie Nix, Welkenraedt, 2009-

1 La Nationaal Verbond fut créée en décembre 1950 mais la composition du conseil d'administration et l'élection du bureau furent reportées jusqu'après la saison de battage. Conseil d'Administration Nationaal Verbond van Loondorsers, 4 juillet 1951. Archives NCMV-Limbourg D262.

Vice-président
Raymond Verstraete, Vinkt, 1957-1980
Frans Vanhuysse, Heule, 1957-1962
Albert Hooghe, Waregem, 1962-1991
Lionel Vanneste, 1991-2005
Louis Weltjens, Bocholt, 2005
Geert Broekx, Bree, 2005-2009
Jean-Marie Nix, Welkenraedt, 2005-2009
Toon Vandenberghe, Rollegem, 2009-
Christel Spincemaille, Oostrozebeke, 2009-

Nationale beroepsvereniging van detailhandelaars in meststoffen, 1958-2005

Association nationale des commerçants d'engrais/Nationale beroepsvereniging van handelaars in meststoffen, 2005-
(° 29 août 1958)

Président
Jules De Landsheer, Kalken, 1958-1984
Ghislain De Bock, Verrebroek, 1986-1991
Luc De Pape, Bassevelde, 1991-2005
Herman Delcroix, Kalmthout, 2005-2009
Lionel Vanneste, Wevelgem, 2009-

Vice-président
Hilaire Vanfleteren, Beitem, 1958-1991
Leo Leyskens, Beek, 1991-2005
Louis Weltjens, Bree, 2005
Gilbert Lacroix, Battice, 2005-2009
Geert Broekx, Bree, 2009-
C**arla Gijsels**, Heist-op-den-Berg, 2009-

Nationale beroepsvereniging van detailhandelaars in veevoeders, 1958-2005

Association nationale des commerçants d'aliments de bétail/Nationale beroepsvereniging van handelaars in veevoeders, 2005-
(° 29 août 1958)

Président

Jozef Vanhoudt, Bikschote, 1958-1980
Louis Vanhoudt, Houthulst, 1980-2009
Herman Delcroix, Kalmthout, 2009-

Vice-président

August Martens, Hansbeke, 1958-1980
Louis Kerstens, Essen, 1980-1991
Lionel Vanneste, Wevelgem, 1991-
Gilbert Lacroix, Battice, 2009-

ASSOCIATIONS PROVINCIALES

Les dates de début et de fin du fonctionnement sont mentionnées pour autant qu'elles soient connues avec certitude.

- West-vlaams verbond van loondorsers, 1950-1961
- Verbond der West-vlaamse ondernemers van oogst- en dorswerken, 1961-2010
- Verbond der West-vlaamse loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars, 1956-2010
- West-vlaams verbond der handelaars in veevoeders en meststoffen, 1957-2010
- West-vlaams verbond van toeleveranciers landbouw, 2010-

- Loonwerkersverbond provincie Antwerpen (Lovepa), 1976-2010

- Oost-Vlaams verbond van loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars
- Oost-vlaams verbond van handelaars in veevoeders en meststoffen
- Oost-vlaams verbond van ondernemers van oogst- en dorswerken

- Limburgs verbond der handelaars in meel- en veevoeders/meststoffen
- Limburgs verbond van aannemers van technische land- en tuinbouwwerken
- Beroepsvereniging van kleinhandelaars in meststoffen voor Limburg

ASSOCIATIONS RÉGIONALES

Les dates de début et de fin du fonctionnement sont mentionnées pour autant qu'elles soient connues avec certitude.

- Gewestelijk verbond der dorsondernemers voor Tielt en omliggende, 1951-1964
- Gewestelijk verbond der dorsondernemers voor Roeselare, Izegem en omliggende, 1951-1964
- Beroepsvereniging van handelaars in veevoeders en meststoffen en loonmaalders Roeselare, 1955-1964
- Arrondissementeel verbond van ondernemers van technische werken in land- en tuinbouw en van sproeistoffenhandelaars Roeselare-Tielt, 1965-2010
- Gewestelijk verbond van loonsproeiers Roeselare
- Gewestelijk verbond van loonsproeiers Tielt

- Arrondissementeel verbond der ondernemers van technische land- en tuinbouwwerken van de Westhoek (Diksmuide, Oostende, Veurne), 1964-2010

- Arrondissementeel dorsondernemersverbond Kortrijk
- Arrondissementeel verbond van loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars Kortrijk

- Beroepsvereniging der dorsers Ieper
- Arrondissementeel verbond voor loondorsers Ieper
- Arrondissementeel verbond van loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars Ieper-Poperinge

- Gewestelijk verbond der dorsondernemers voor Brugge-Torhout en omliggende

- Arrondissementele vereniging van dorsers en maaidorsersondernemers Leuven
- Verbond van aannemers van technische land- en tuinbouwwerken en van sproeistoffenhandelaars van het arrondissement Leuven (Valasal)
- Verbond Loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars Vlaams-Brabant

- Arrondissementeel verbond loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars van het Meetjesland Eeklo
- Arrondissementeel verbond dorsers Meetjesland Eeklo

- Arrondissementeel verbond van loondorsers Oudenaarde
- Arrondissementeel verbond loonsproeiers en sproeistoffenhandelaars van Oudenaarde

- Gewestelijke beroepsvereniging van loondorsers Beveren
- Arrondissementeel verbond loondorsers van het Waasland
- Gewestelijk verbond van handelaars in veevoeders, meststoffen en sproeistoffen Sint-Niklaas

- Kempisch Loondorsersverbond

ASSOCIATIONS WALLONNES

Fédération nationale des entrepreneurs de pulvérisation et des commerçants en produits phytopharmaceutiques (FENEPHYTO), 1959-2005

(° 1959)

Président

Francis de Meeus, Boëlhe, 1959-1976
René Meunier, L'Ecluse
Nestor Lafalize, Marilles

Vice-président

Joseph Roobrouck, Ottignies

Association nationale des entrepreneurs de travaux agricoles (ANETA)

Président

Nestor Lafalize, Marilles

Vice-président

Michel Istas, Malèves

Fédération nationale des commerçants en engrais chimiques, 1961-1965

Président

Ph. Roberti, Montenaken, 1961-1965

Vice-président

J.G. Noë, Grote Spouwen, 1961-1965
Ach. de Boeck, Londerzeel, 1961-1965

COLOPHON

Le présent livre est une **édition** de :

Agro-service

Agro-Service/Landbouw-Service
Rue de l'Hôpital 31 bte 2 • B-1000 Bruxelles
agroservice@sectors.be

et est une **réalisation** de :

CAG
Centrum Agrarische Geschiedenis

Centrum Agrarische Geschiedenis
Atrechtcollege
Naamsestraat 63 • B-3000 Leuven
contact@cagnet.be • www.hetvirtueleland.be

Texte et recherche : Bert Woestenborghs

Illustrations :
- Centrum Agrarische Geschiedenis, Leuven, p. 13, 17, 18, 24(b), 25, 27, 28, 41
- Collection Dirk Hoornaert, p.16
- Davy Tandt et Maarten Martens, voir: www.landbouwenmachines.be, avec nos remerciements aux entrepreneurs agricoles propriétaires de ces photos, p. 15(b), 26, 27(b), 28(b), 34, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 56, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70
- KADOC KULeuven, Collection Boerenbond, p. 24, 62
- KBC, Archives historiques, Bruxelles, p. 52
- Agro-Service/Landbouw-Service, Bruxelles, p. 30, 32, 33, 35, 36, 40(b), 49, 50, 51, 55, 57, 58, 59, 63(b), 71, 74, 76, 77, 78, 79
- Maurice Godefroid, Audenarde, p.19
- Musée de la Photographie, Charleroi, p.14
- Stefaan Heylenbosch, Grammont, p.15

Mise en page et impression :
Proforma Advertising, B-3140 Keerbergen • 015/52 91 10